

AMS

CAHIERS MARISTES

INFORMATIONS

- **À propos de la sécularisation des Pères Maristes**
P. Bernard BOURTOT, sm
- **Compte-rendu de la soutenance de thèse de Richard Hemeryck**
Fr. André LANFREY

ÉTUDES

- **Jean-Claude Courville "Le leader disparu" (1^{ère} partie)**
Fr. Frederick Mc MAHON

ACTES

- **Actes du colloque interbranches maristes, le 24 juin 2006**
 - Recherches sur le patrimoine
 - Formation au patrimoine mariste

DOCUMENT

- **La lettre 40 du Fr. François à un maître des novices**
Fr. Eduardo GATTI

FMS CAHIERS MARISTES
N°24 – Année XVIII – Décembre 2007

Responsable de rédaction :
Commission du Patrimoine

Directeur technique :
F. AMEstaín

Collaborateurs de ce numéro :
FF. André Lanfrey
Frederick Mc Mahon
Eduardo Gatti

Traducteurs:
FF. Joannès Fontanay
Aimé Maillot
Josep Roura

Maquette :
TIPOCROM Srl - Guidonia (Roma)

Rédaction – Administration :
Piazzale Marcellino Champagnat, 2
C.P. 10250 - 00144 ROMA
Tél. : (39) 06 54 51 71
Fax : (39) 06 54 517 217
Courriel: publica@fms.it
Web: www.champagnat.org

Édition :
Institut des Frères Maristes
Maison Générale – Roma

Imprimerie :
CSC GRAFICA Srl - Guidonia (Roma)

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS

- **À propos de la sécularisation
des Pères Maristes**
P. Bernard BOURTOT, sm 3
- **Compte-rendu de la soutenance
de thèse de Richard Hemeryck**
Fr. André LANFREY 5

ACTES

- **Actes du colloque interbranches
maristes, le 24 juin 2006** 7
 - Recherches sur le patrimoine 7
 - Formation au patrimoine mariste 35

ÉTUDES

- **Jean-Claude Courveille
“Le leader disparu” (1^{ère} partie)** 51
Fr. Frederick Mc MAHON

DOCUMENT

- **La lettre 40 du Fr. François
à un maître des novices** 97
Fr. Eduardo GATTI

INFORMATIONS

Nouvelle publication

Fr. André LANFREY, fms

Le P. Bernard Bourtot, s.m., vient d'achever une étude sur la sécularisation des Pères Maristes en France au début du XX^e siècle. L'ouvrage, 295 p., est intitulé:

La mémoire blessée de la Société de Marie en France.

La dissolution civile en 1903; la liquidation des biens;

la vie de la congrégation

1897 – 1922

Pour se procurer l'ouvrage (15 Euros port non compris), s'adresser à l'auteur:
29, Montée de la croix blanche, 38080, Saint Alban de Roche, France.

Mail: bourtotb@wanadoo.fr

L'expression «mémoire blessée des congrégations religieuses» utilisée par le politologue et historien René Rémond est reprise ici dans son double sens de mémoire d'une épreuve douloureuse, mais aussi de mémoire occultée par la congrégation elle-même. Bernard Bourtot s'est donc attaché à faire accéder à l'histoire une phase mal connue de sa congrégation. Pour cela il ne s'est pas contenté des sources internes, mais sa recherche se réfère sans cesse à l'histoire générale et utilise abondamment les sources publiques, surtout les documents de justice conservés dans les archives de nombreux départements.

Sa conclusion me paraît d'autant plus remarquable qu'elle peut s'appliquer largement à d'autres congrégations, dont celle des Frères Maristes.

Dans un premier temps, il y présente une congrégation disloquée, perdant procès sur procès, voyant ses membres se disperser et souvent vivre

une profonde crise d'identité personnelle, ayant bien du mal à se recruter, gérant au jour le jour une avalanche d'événements désagréables ou désastreux. En somme, une Société de Marie contrainte de vivre de manière imprévue et douloureuse sa devise: «ignoti et occulti».

Mais ce temps calamiteux est aussi celui d'une résistance qui portera ses fruits: transfert à Rome de la maison générale; création de nouvelles provinces; enracinement plus profond dans la Société par une stabilité accrue de son personnel; formation soignée des jeunes...

Pour ma part, j'ai été particulièrement impressionné par un petit tableau, p. 226, qui compare les effectifs de 1903 et 1920: 763 prêtres profès dans le premier cas; 766 dans le second. Derrière cette stabilité globale, qui est d'ailleurs un assez beau résultat, on perçoit un véritable basculement de la congrégation vers l'internationalisation: alors qu'en 1903, Angleterre, Irlande, USA, Mexique et Nouvelle Zélande comprenaient 209 pères, en 1920 ces pays en totalisent 292. Dans le même temps, les provinces de Lyon et Paris passent de 346 pères à 209.

Il importe néanmoins de préciser, contrairement à un mythe très ancré dans les congrégations, que ce n'est pas la sécularisation française qui cause cette expansion commencée bien avant, mais qu'elle la perturbe plutôt, tout en la rendant spectaculaire du fait que les effectifs de France fondent très vite. Ainsi l'élargissement du monde congréganiste s'opère essentiellement du fait de son dynamisme propre et en dépit de la sécularisation, même si on ne peut nier certains effets positifs à celle-ci.

Soutenance de thèse

Fr. André LANFREY, fms

Le Fr. Richard Hemeryck, de la communauté de Beaucamps, a soutenu en 2005 une thèse d'histoire intitulée *Les écoles congréganistes dans le département du Nord sous le Second Empire (1852 – 1870)*.

Il s'agit d'un travail extrêmement fouillé, fruit d'une trentaine d'années de recherches. Il est disposé en quatre tomes: 1745 pages de thèse proprement dite en trois tomes, et un volume de notes et sources en 763 pages. Malheureusement, une telle richesse d'information est difficilement maîtrisable pour des non-initiés et nous souhaitons que le Fr. Richard tire de cette véritable somme un ouvrage plus abordable ou au moins un article de synthèse.

En fait, la thèse offre une chronologie un peu plus large que celle annoncée par le titre: il s'agit plutôt des années 1850 – 1880. Rappelons que le département du Nord, frontalier de la Belgique, est alors marqué par une intense industrialisation et un effort puissant de scolarisation populaire dont les congrégations, et entre autres les Frères Maristes, sont une pièce majeure.

C'est un temps d'hésitation entre deux mondes: en 1850, la loi Falloux va favoriser l'expansion congréganiste pendant dix ans; ensuite, l'Empire de Napoléon III (1852 – 1870), devenu plus libéral, freine les congrégations qui lui paraissent envahissantes. Un peu avant 1880 c'est l'arrivée au pouvoir des Républicains, qui vont mener une politique anticongréganiste décidée.

L'intérêt de l'ouvrage est donc d'offrir une image synthétique, en une époque charnière, dans un territoire relativement grand, et sur une population nombreuse (près de 1,5 million d'habitants), de l'action de 24 congrégations de sœurs et de 6 congrégations de frères.

En conclusion, (p. 1735...) l'auteur développe quelques axes de réflexion.

Tout d'abord, les congrégations ont su répondre à des besoins que la société civile ne satisfaisait pas entièrement et ont souvent fourni des modèles pédagogiques. Mais «devant les progrès des institutions laïques, deux voies s'ouvraient. La première aurait pu demeurer celle de la qualité, pour continuer leur mission de pionniers, de précurseurs, d'animateurs, dans un esprit chrétien. Elles ont plutôt choisi la seconde possibilité, celle de la concurrence» [...] «Dans une lutte devenue de plus en plus inégale, l'accroissement du volume des œuvres épuise les énergies des religieux et les entraîne sur un terrain plus humain que surnaturel»...

Enfin, soulignant l'hostilité d'une France laïque et républicaine aux prêtres et religieux considérés comme «des citoyens différents des autres», et pour tout dire inférieurs, le Fr. Richard rappelle:

«En 1870-71, la coupure était moins prononcée dans le département du Nord. La majorité de ses habitants n'en demandait pas tant. L'école congréganiste y était acceptée. Elle occasionnait un débat plus national que local. La République allait prendre partiellement le relais de l'Église, de vive force souvent».

Rencontre Interbranches Maristes sur le Patrimoine

Le frère Pedro Herreros, conseiller général, et les membres de la commission du patrimoine des Frères Maristes ont invité les supérieurs des autres branches de la Société à se rencontrer le 24 juin 2006 à la Maison générale des Frères Maristes à Rome pour échanger sur le sujet.

Durant la matinée, divers intervenants ont présenté l'état de la recherche dans leur propre institut: les personnes qui y sont consacrées, les relations entre elles, la formation de futurs chercheurs. Un temps a été pris pour rendre compte succinctement des résultats obtenus et des pistes de recherche nouvelles concernant l'ensemble de la Société.

Cette phase s'est terminée par une intervention du Fr. André Lanfrey sur la pertinence de l'expression «Société de Marie de l'Hermitage» pour désigner les Frères Maristes.

L'après-midi a été consacré à une série d'informations sur la formation initiale et continue au patrimoine, ainsi que sur les matériaux utilisés pour cela.

MATIN - L'ÉTAT DE LA RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE MARISTE

I. LE PATRIMOINE CHEZ LES PÈRES MARISTES

P. Kevin MOWBRAY, sm

Octobre 2003

Un atelier réunit, à l'initiative du supérieur général, une vingtaine de pères maristes engagés d'une manière ou d'une autre dans les études maristes.

Thème de l'atelier: conserver, réinterpréter, communiquer notre héritage mariste dans un contexte changeant. (cf. Forum Novum, décembre 2005)

Objectifs: tracer des lignes d'action pour les années à venir.

Depuis l'atelier:

- Décision de centrer les études maristes sur la période du généralat de Colin, avec un accent spécial sur ce qui constitue Colin comme *homme et fondateur* et, par ailleurs, ce qu'il vit et fait comme *supérieur général*.
- Décision d'organiser un colloque sur «Colin et l'Océanie: le supérieur général des pères maristes et son rôle dans l'histoire de l'Église catholique en Océanie occidentale»,
 - à Suva, Fidji, 5 jours pleins, début août 2007
 - avec une double dimension (scientifique et formative)
 - représentants des FMS et des SMSM
- Poursuite de l'édition de sources
 - Lettres des missionnaires à l'AG des pères maristes pendant le généralat de Colin (Charles Girard, sortie prévue d'ici le colloque, projet d'édition papier et d'une édition digitale.)
 - Lettres de Colin pendant son généralat: «Colin sup», Documents pour l'étude du généralat de Jean-Claude Colin (1836-1854). Le premier volume est sur le point d'être imprimé: «De l'élection au voyage à Rome (1836-1842)», (doc. 1-392).
- Archives historiques des Pères maristes (APM)
 - Confection d'un inventaire systématique informatisé
 - Reconditionnement des archives historiques (boîtes en remplacement des classeurs métalliques)
 - Et déménagement dans les anciens locaux, rénovés et équipés (air conditionné, protection incendie).

Mai 2005

Le conseil de la Société de Marie adopte la recommandation suivante:

Dans le cadre de notre vie en Christ, approfondir notre compréhension de notre relation à Marie et renouveler notre prière mariale.

Des initiatives sont prises pour donner suite à cette recommandation: retraites (Justin Taylor, Peter Westerman), groupes de travail (France).

Juin 2006

Un commodat a été signé entre la SM et la Bibliothèque Apostolique du Vatican à propos de la Bibliothèque Pagès: la SM confie son bien, tout en en restant propriétaire, à la bibliothèque vaticane qui fait le nécessaire pour sa conservation et pour sa mise en valeur auprès de la communauté scientifique.

Janvier 2007

Nomination de Aloïs Greiler, de la province d'Allemagne, à la maison générale, pour trois ans à partir du 1^{er} janvier 2007. Aloïs se consacrera aux recherches sur le généralat de Jean-Claude Colin. La première année sera essentiellement consacrée à la préparation et au suivi du colloque 'Colin et l'Océanie'; la seconde et la troisième lui permettront d'approfondir ce thème et de développer d'autres recherches, notamment en ce qui concerne les relations de Colin en France, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la Société. Ces travaux pourraient permettre d'envisager un livre sur Colin supérieur général.

Patrimoine encore...

- le programme de rénovation et de modernisation de la Neylière
- en projet, un atelier de formateurs (2007) pour la mise au point d'un syllabus de textes de référence mariste pour la formation.

2. UN APERÇU SUR L'ETAT ACTUEL DE LA RECHERCHE CHEZ LES SMSM

Sr Mary Emerentiana, smsm

Je ne suis pas sûre de pouvoir vraiment contribuer à cette discussion, vu que les SMSM sont beaucoup moins avancées que les autres branches de la Société de Marie pour leurs recherches sur le patrimoine. Nous sommes encore en cours de recherche pour rassembler les matériaux de nos origines et actuellement nous éditons et traduisons les lettres de nos premières sœurs.

À l'intention de ceux qui ne sont pas au courant de notre histoire, nous n'avons ni fondatrice ni fondateur mais plutôt onze Françaises (que nous appelons nos pionnières) à nos débuts qui sont parties en Océanie entre

1845 et 1860. Nous ne pouvons appeler aucune d'entre elles une fondatrice, vu qu'aucune n'avait un projet de fondation. Cependant, notre charisme a pris naissance à partir des initiatives de ces femmes. Elles n'ont pas écrit des lettres pour expliquer leur projet, leur charisme etc. ou pour donner des avis et des conseils spirituels aux autres – Ces lettres parlent de la vie, de ce qu'elles essaient de vivre et de ce qu'elles ont à affronter en Océanie, au dix-neuvième siècle. Les documents sur nos origines et les lettres montrent comment notre vocation prenait forme là-bas, alors que la question de notre identité n'avait pas encore été réglée une fois pour toutes, spécialement pour ce qui concernait les relations avec la Société de Marie, les Evêques, la formation, le statut des Sœurs des Îles, etc. Tout cela rend la vie un peu plus compliquée pour nous.

Il y eut donc une longue période entre ce premier départ en 1845 et notre émergence comme congrégation de droit pontifical en 1931. D'une certaine façon, il semble qu'il ait fallu tout ce temps et tous ces efforts, spécialement de la part des administrations centrales des Pères Maristes, pour trouver une structure adaptée qui exprimerait notre vocation propre et pour qu'elle soit approuvée par l'Église.

Nous divisons généralement notre histoire en trois périodes:

I. Le Tiers Ordre de Marie pour les Missions d'Océanie (TOM MO) 1845-1881

Avec un vœu d'obéissance aux Vicaires Apostoliques entraînant l'adhésion aux Sœurs de Notre-Dame des Missions et plus tard la séparation de celles-ci.

II. Le Tiers Ordre Régulier de Marie (TORM) 1881-1931

Consécration par des vœux, comme les congrégations diocésaines sous l'autorité des Vicaires Apostoliques d'Océanie, avec une maison de formation en France, sous la responsabilité du Supérieur Général de la Société de Marie.

III. Les Sœurs Missionnaires de la Société de Marie (SMSM) 1931...

Approuvées comme Institut de droit pontifical.

I. 1845-1881

Cette première période fut le temps des pionnières. Entre 1845 et 1860, nous avons pris naissance comme une cinquième branche de la Société de Marie. Notre existence même est la preuve que l'inspiration originelle du Père Colin et des premiers Maristes n'était pas seulement pour eux et les premières branches de la Société.

C'est sur cette période principalement que portent nos efforts actuels. Je pense qu'il serait juste de dire que nous rencontrons quelques difficultés qui nous sont bien spécifiques.

1. Il est hautement probable qu'il n'était absolument pas dans l'idée de nos pionnières de rassembler des matériaux pour la postérité – elles ne savaient même pas s'il y aurait une postérité TOM MO.
2. Nous n'avions ni maison mère ni maison générale et par conséquent pas d'administration centrale ni un lieu pour des archives avant 1931. Cependant, certaines archives avaient été conservées, grâce surtout aux efforts des Pères Maristes, p.ex. les Pères Favre et Poupinel, le P. Yardin et d'autres qui ont gardé certaines des lettres qui leur furent adressées lorsqu'ils étaient supérieurs majeurs, guides spirituels ou procureurs. Un historien de la Société, le P. Auguste Detours, a même reproduit certaines des lettres de Marie-Françoise Perroton, Marie de la Miséricorde, Marie de la Sainte Espérance et une ou deux autres. Bien sûr que nous avons une énorme dette de reconnaissance au Père Jean Coste.
- 3 N'ayant pas d'archives officielles de 1845 à 1931, nos documents se trouvent dans diverses autres archives. Il a fallu les rechercher
 - a) dans ce qui a été conservé dans les archives générales des Pères Maristes à Rome;
 - b) ce qu'il y a chez les Sœurs de Notre-Dame des Missions puisque leurs archives contiennent des correspondances des pionnières avec la fondatrice de leur congrégation, Mère Marie du Cœur de Jésus. Cela a été un chapitre important de la recherche faite par les Pères Maristes et nos propres sœurs pour une solide organisation;
 - c) toutes les lettres et autres documents qui les concernent dans les archives diocésaines et archidiocésaines de Wallis-Futuna, Nouvelle-Calédonie, Samoa, Fidji, Tonga et ensuite dans d'autres diocèses qui ont les originaux de nombreuses lettres écrites par nos

sœurs aux évêques et à des prêtres et aussi quelques exemplaires des lettres qu'eux-mêmes leur ont adressées.

4. Naturellement, il faut savoir qu'un des problèmes vient des smsm elles-mêmes; pour beaucoup d'entre nous, nous manquons de connaissance sur ce qui est de valeur historique, et certains matériaux précieux se sont perdus. De l'aveu général, cependant, il n'y avait pas de place pour les entreposer, encore moins pour les protéger.

Pour cette période de 1845 – 1881, nous avons conscience que nous avons profité des recherches sur ces années des débuts faites par les Pères, les Frères et les Sœurs maristes. En voici un exemple parmi beaucoup: Les laïcs maristes: une Anthologie de nos Sources historiques (Marist Laity: an Anthology of Historical Sources). Charles Girard, sm, nous a beaucoup aidées à comprendre nos propres liens, historiques et spirituels, avec le Tiers Ordre de la Société de Marie. Nos premières sœurs ont tellement reçu quant à l'esprit mariste des Pères et des Frères avec qui elles ont travaillé dans leur période de «pionnières» en Océanie. Elles mentionnent bien des frères dans leurs lettres où elles adressent régulièrement avec eux des salutations à des prêtres.

Mère Mary Rose , notre première supérieure générale, nommée par la Propagation de la Foi en 1932, s'est mise à collecter certains de ces documents, mais inutile de dire que déjà beaucoup s'étaient perdus. En établissant la maison générale à Lyon, elle essaya de créer les archives smsm et de rassembler certains matériaux de nos origines.

I. Concernant les recherches de cette période : ce qui a déjà été fait.

- a) Il y a *Les pionnières en Océanie 1845-1931* – histoire de nos origines pour cette période et celle du Tiers Ordre Régulier de Marie.
- b) Les quatre volumes (*Our Pioneer Sisters – from correspondence 1836-1885*). Nos Sœurs Pionnières – à partir de leur correspondance 1836-1885, lettres et extraits de lettres qui parlent de notre vocation prenant forme en Océanie – comme missionnaires, maristes, religieuses. Ce furent les critères choisis pour cette sélection. Aussi le volume V : *Our Pioneer Sisters – from legislative texts and documents of an official character (1855-1932)*. Nos Sœurs Pionnières - à partir de textes législatifs et de documents à caractère officiel 1855-1932.
- c) *Une Lyonnaise, Marie-Françoise Perroton (1796-1873), Missionnaire*

en Océanie, publié en français et en anglais dans un même fascicule.

C'est le travail de Marie Cécile de Mijolla, aidée par le P. Jean Coste, sm.

- d) *La Figure juridique de la Congrégation des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie, à la lumière de ses origines et de l'évolution de son droit propre de 1857-1931*, thèse de doctorat, P.U.G., par Immaculata Occorsio, smsm, (en français seulement).

2. Que faisons-nous actuellement?

La réponse est simple: nous ne faisons pas vraiment du travail de recherche au sens strict du terme, mais nous nous occupons plutôt de travailler sur les lettres des onze sœurs pionnières.

a) *Les lettres de Marie-Françoise Perroton*, la précurseur, sont maintenant terminées. Le fascicule, produit par Ancilla Groperrin et Ementiana Cooney, a été publié en 2001.

b) Celles des Sœurs Marie de la Miséricorde, Marie de la Pitié et Marie de la Ste Espérance ont été publiées, mais il reste du travail à faire pour l'indexation, l'illustration, la traduction, etc. Celles des autres pionnières ont été transcrites, mais ont besoin de contrôle, d'annotation, de publication, etc.

Bien sûr qu'en essayant de transcrire, de publier et de traduire les lettres de nos premières sœurs, nous en venons à des questions qui demandent davantage d'études et de recherches, p.ex. l'impact du contexte historique du Pacifique sur les sœurs, les sœurs et le colonialisme, les contacts culturels, les relations avec les autorités politiques dans les différentes îles, les pratiques pastorales et liturgiques, les célébrations, les relations avec les autres religions dans le Pacifique avant le mouvement œcuménique, la part prise par ces femmes à l'évangélisation, l'éducation, le services de santé, la promotion de la femme dans les sociétés du Pacifique. Ces sujets et d'autres mériteraient tous études et recherches bien plus approfondies à partir de différentes sources; bien sûr, certaines de ces questions dépassent largement le domaine de nos pionnières;

c) Nous avons fait des photocopies des Manuels du Tiers Ordre de Marie (*Manuels of the third order of Mary*), de 1857, 1859 et 1874 puisqu'il en existe si peu d'exemplaires. Ils sont pour nous une source importante, de même que les premières Règles écrites pour nous par des Evêques et des prêtres maristes qui contiennent des expressions décrivant l'esprit mariste à partir des Constitutions de la Société de Marie.

- d) Sr Marie-Cécile de Mijolla vient de terminer une biographie de Sr Marie de la Croix – l’une des pionnières qui a vécu et travaillé en Nouvelle-Calédonie. Le titre en est: *Une Vendéenne au bout du monde*. Elle sera publiée après traduction.
- e) Nous avons tout dernièrement terminé un petit livret: “La Vocation des pionnières” (*The Vocation of the Pioneers*) (actuellement à l’impression) qui est d’une certaine façon une présentation globale de leurs vocations. Dans ce texte, Sr M. Ancilla essaie de répondre à deux questions fondamentales: comment les pionnières ont-elles vu leur vocation? et est-il possible, à partir des témoins de leurs vies, de faire ressortir certains éléments de leur spiritualité?

En réponse à la question: qui s’occupe de ce travail? nous avons plusieurs sœurs de divers pays dans le monde qui aident, mais comme elles sont occupées à plein temps pour la plupart, elles font ce qu’elles peuvent dans leur «temps libre» pour transcrire, traduire etc. Sr Marie Ancilla vient de France deux fois par an pour aider Sr Margaret et moi-même qui sommes les deux seules à travailler à plein temps.

II. 1881-1931 – LE TIERS ORDRE RÉGULIER DE MARIE

C’est la période où de nouvelles tentatives d’organisation eurent lieu: au début de cette période, nous formions de petites congrégations diocésaines sous l’autorité des Vicaires Apostoliques des différents Vicariats d’Océanie, avec une maison de formation en France sous la responsabilité du supérieur général de la Société de Marie.

Cette réorganisation était désirée par les sœurs elles-mêmes, par les Pères Maristes et les Vicaires apostoliques, mais les événements politiques en France ont retardé ce projet pendant un certain temps.

Des documents se référant à cette période se trouvent surtout dans les archives des Pères Maristes et celles des différents diocèses d’Océanie.

I. Concernant les recherches sur cette période, qu'a-t-il été fait?

- a) *Madame Adèle Marie Troussel des Groues (1835-1898), Marie de la Croix TORM, Correspondence, 1881-1897* – présentée par Catherine Jones smsm. Madame de Groues était une laïque, une veuve, recrutée par le Père Méchin, sm, pour prendre en charge le programme de formation des postulantes du TORM qui se préparaient pour les missions des Pères Maristes en Océanie. Elle a été pendant un an ou deux directrice des novices. C'est pour nous une source précieuse au sujet de la formation à cette époque.
- b) *Madame Adèle Troussel des Groues, Mère Marie de la Croix TORM, 1835-1898*. Une courte biographie par Sr Maria Pia, smsm, revue et publiée.
- c) Il y a une recherche en cours pour rassembler des informations provenant des lettres et des rapports concernant les sœurs de 1885 à 1912 (date de la mort de la dernière pionnière), écrits par des évêques ou des prêtres de l'Océanie centrale et de Fidji, mais ce travail n'est pas encore prêt à être publié.

2. Que faisons-nous actuellement?

- a) Nous travaillons actuellement sur Mère Marie Denyse qui a remplacé Madame de Groues comme directrice des novices de 1898 à 1903.
- b) Ses Règle et Directoire (*Rule and Directory*) (1903) ont été traduits en italien et en anglais dans les années récentes. Je pourrais mentionner ici que, comme les Pères Maristes n'ont pas gardé pour eux seuls leurs constitutions même à cette époque, M. Marie Denyse a pris de larges extraits des Constitutions de la Société de Marie de 1872; environ 84 articles sont reproduits en totalité ou en partie dans ses Règle et Directoire, sans aucun changement. Même pas de modification du masculin au féminin.
- c) Ses 250 lettres ou extraits de lettres sont maintenant en cours de transcription et de traduction. Ce sera aussi une autre source d'information sur la formation et la spiritualité reçues par les sœurs à cette période.

III. 1931 – SMSM

C'est la période, à partir de 1931, où nous sommes devenues une congrégation de droit pontifical sous le nom qui nous a été donné par la Propagation de la Foi: les Sœurs Missionnaires de la Société de Marie. Il fallait rédiger des Constitutions, les premières, publiées en 1931; ce fut fait par le P. Grimal après consultation avec nos supérieures à Sainte Foy à cette époque.

J'aimerais conclure en disant que, vu que nous n'avons ni les aptitudes, ni les ressources, ni les moyens de faire ce que font vos chercheurs, je tiens à vous assurer que nous apprécions beaucoup, que c'est très important pour nous que vous nous aidiez à interpréter certaines expressions, certains témoignages de nos pionnières. C'est certainement une aide pour nous permettre d'approfondir notre façon de vivre la vie mariste comme missionnaires et religieuses et pour nous réapproprier notre charisme aujourd'hui. Nous ne pouvons que vous demander de continuer et nous prions pour que le Seigneur bénisse tous vos efforts et les fasse fructifier.

3. LA CONTRIBUTION DES SŒURS MARISTES (SM) SUR LES RECHERCHES EN COURS

Sr Vivienne, sm

3.1 Introduction

Notre situation en ce qui concerne la recherche est assez semblable à celle des Sœurs smsm. Nous aussi, nous n'avons que très peu de ressources mais nous avons été grandement aidées tout au long des années par les deux congrégations maristes masculines. Tout particulièrement, notre travail de recherche a été organisé par les pères Coste et Lessard. Après le concile du Vatican, tous deux ont travaillé avec une commission historique de nos sœurs, composée de sœur Marie Thérèse Aubague et de sœur Hyacinth dont la suite a été assurée par sœur Winifred Rose que nombre d'entre vous ont dû rencontrer à notre centre historique de Belley en France. Grâce au travail de cette commission historique, nous avons eu accès pendant quelques années aux deux collections de documents qui se rapportent à l'époque de la vie de notre fondatrice – les Souvenirs de Mère Saint-Joseph et la Cor-

respondance de Mère Saint-Joseph. Toute l'histoire s'y trouve, mais il reste à en retirer ce qu'elle nous dit. Aussi, dans ces dernières années, nous nous sommes efforcées de donner vie à ces documents. La raison qui nous a fait porter nos efforts sur cette période de notre histoire, est que, vous le savez sans doute, le projet originel de notre fondatrice s'est perdu. Pendant une centaine d'années nos sœurs ont vécu un mode de vie assez différent des intentions de Jeanne-Marie Chavoïn. Elle est décédée en 1858, et ce ne fut que vers les années 1950 que son projet commença à se réaliser plus complètement. Cependant, nous n'avons pas perdu l'influence de Jean-Claude Colin, grâce à Dieu. Comme notre fondatrice, il nous est très cher et son projet nous est précieux. C'est cela qui a créé notre spiritualité – il a su formuler le projet, tandis que Jeanne-Marie Chavoïn nous a montré comment le vivre. Ce n'est pas maintenant le moment d'entrer dans les désaccords qui se sont produits entre eux deux, et il y a des gens bien plus érudits qui sauront travailler pour nous sur ce sujet. Mais il est important de dire que les Sœurs Maristes se réclament à la fois de la fondatrice et du fondateur et qu'elles en sont fières.

3.2 Recherches et publications récentes

Sur la période de la fondatrice

Pendant ces cinq dernières années, quelques publications ont été faites mettant à jour ce qu'il y a dans ces deux collections de documents:

- «Fécondité cachée» (*Hidden fruitfulness*), par l'une de nos sœurs irlandaises, Myra Niland. Myra a fait une thèse sur la spiritualité de Jeanne-Marie Chavoïn et en particulier sur l'expression de nos origines «Cachées et Inconnues». C'est un travail conséquent qui a été traduit en français.
- Une autre idée a suivi et l'on m'a demandé d'écrire l'histoire de Jeanne-Marie Chavoïn dans un style plus populaire – «*Patterns: the fashioning of a foundress*» (Modèles: la naissance d'une fondatrice) est paru en anglais et en portugais. L'un des traits les plus récents est la place de sa compagne, Marie Jotillon. L'on a fait très peu de recherches sur Marie et c'est une joie pour nous d'avoir découvert cette personne avec qui Jeanne-Marie a eu l'habitude d'un partage de foi selon un rythme hebdomadaire, sur quelques dix-sept années avant notre fondation.
- «*A simple pattern*» (Un simple modèle), une version simplifiée de la version précédente est sortie en cinq langues. C'est un texte d'intro-

duction très simple qui sert de première approche pour des jeunes qui sont intéressés.

L'histoire des Constitutions

Il y a trois ans, l'une de nos sœurs australiennes, Joan McBride, a terminé ses recherches sur l'histoire complexe de nos Constitutions. Sa publication a pour titre «*You alone know*» (Vous seul savez), faisant référence aux paroles de Jeanne-Marie adressées à Jean-Claude Colin quand elle le pria d'écrire la règle des Sœurs Maristes: «Vous seul savez ce qu'elle est, elle vous a été donnée». Elle le croyait vraiment.

3.3 Recherches en cours

Les Sœurs Maristes en Australie

Joan est maintenant dans les dernières étapes de la rédaction de l'histoire des sœurs maristes en Australie. Cette histoire a une importance particulière dans la mesure où elle révèle un fait qui a un rapport avec des changements très importants dans notre congrégation et dont personne n'a parlé publiquement. Il y a eu des indults lors de trois chapitres généraux consécutifs pour dispenser les déléguées d'Océanie d'assister en personne, à l'exception de deux, à chacun des chapitres de 1932 et 1938 et d'une pour le chapitre de 1948 (les règles autorisaient environ 8 déléguées). Cette question fut soulevée par une sœur australienne, ce qui a conduit à une enquête ecclésiastique. Dix sœurs d'Océanie ont assisté au chapitre général de 1954 – parmi les résultats du chapitre il y eut la redécouverte de notre fondatrice, une meilleure compréhension de notre identité (sans plus d'allusion à notre statut de demi-cloîtrées) et la création de provinces.

Les Sœurs Maristes en France

En France, une autre de nos sœurs, Françoise Merlet, travaille sur l'histoire de nos sœurs. Elle a fait beaucoup de recherches sur les premières années du 20^e siècle quand les religieux(ses) furent expulsé(e)s. Maintenant Françoise continue ses recherches sur d'autres périodes.

Les supérieures générales ayant succédé à la fondatrice

- Sœur Donal Moran, d'Irlande, a commencé à travailler sur notre seconde Supérieure Générale, Marie Mortier, Mère Ambroise. Je ne sais pas jusqu'où elle est parvenue. Nous devons examiner soigneusement

la vie de Mère Ambroise vu que c'est son généralat qui a entraîné notre congrégation sur des chemins différents de ceux envisagés par notre fondatrice. Il est intéressant de noter qu'elle est l'auteur de l'un de nos documents dans ces deux volumes que je considère comme les plus précieux (Souvenirs, Doc.163). Elle était la jeune supérieure de la maison où notre Fondatrice se remettait d'une jambe cassée. Comprenant qu'elle avait une occasion merveilleuse, elle fit parler Jeanne-Marie qui avait alors 54 ans. Etant une personne cultivée, et ayant entendu le P. Maître-pierre affirmer l'importance des souvenirs historiques, la jeune Sœur Ambroise a écrit pour nous un compte-rendu très riche des premières relations de Jeanne-Marie avec Marie Jotillon et de leur rencontre avec le perspicace jeune directeur spirituel Jean-Philibert Lefranc qui leur a vraiment donné leur spiritualité. C'est une très belle histoire. Aussi, Mère Ambroise est très importante; il s'est certainement produit quelque chose et elle nous a entraînés dans une direction différente, mais elle nous a donné quelque chose de merveilleux.

- Denise Husson, dans tous les moments libres qu'elle peut trouver dans son activité de Conseillère Générale, lit et traduit les lettres des autres Supérieures Générales qui ont succédé à Mère Ambroise.

Développement de notre Centre Historique à Belley

Les administrations générales, aussi bien par le passé qu'actuellement, ont mis beaucoup d'argent, de temps et d'énergie pour construire notre centre historique de Belley, le Centre Jeanne-Marie Chavoïn. La précédente administration a créé un vrai musée. Et notre administration a reçu le mandat de créer ce centre comme centre de formation, d'études et de renouveau; et ce fut notre mission de trouver le personnel vu que Winifred Rose avait dépassé les quatre-vingts ans. Nous avons réussi à trouver deux sœurs, Teri O'Brien, une Canadienne enthousiaste, et Marie Challacombe, une Anglaise enthousiaste qui appartient à la Province de Nouvelle Zélande. Les deux sont vraiment différentes, mais elles se sont données pleinement à leur tâche de transformer cette place. Elles ont construit sur ce que Winifred a fondé pendant plus de vingt-cinq ans.

Teri et Marie, entre autres choses, travaillent à rendre accessible l'Histoire des Sœurs Maristes par le P. Gobillot. Jusque tout récemment, on ne la trouvait qu'en français sur des pages écrites en caractères violets. D'autres ont travaillé à traduire en anglais, notamment Sœur Edmund Leonard. Teri et Marie peaufinent la traduction et la mettent totalement sur CD.

Il y en a d'autres qui travaillent fidèlement à des traductions. Grace Elul, qui a travaillé au Brésil pendant des années, traduit tout ce qui lui tombe sous la main en portugais pour aider à la formation de nos sœurs au Brésil. De même, Mari Aranda au Mexique traduit tout ce qu'elle peut en espagnol. Nous avons donc quelques personnes très adonnées à ce travail. Denise Husson travaille pour le français quand elle le peut. Les sœurs italiennes ont obtenu l'aide de laïcs pour traduire et imprimer nos publications les plus récentes.

Formation des chercheurs

Que faisons-nous pour former des personnes pour ce travail? Rien en fait! Ce qui se passe, c'est que des personnes soit prennent elles-mêmes l'initiative, soit elles sont «recrutées» par quelqu'un qui s'intéresse à promouvoir la cause. Pour ce qui est de mon cas, Joan McBride m'a interpellée en disant «Viv, je crois que tu peux écrire sur Jeanne-Marie Chavoïn de façon originale». Je n'avais aucune formation préalable pour cela, mais j'étais très décidée. Joan m'a servi de mentor et Gaston Lessard a accepté d'être mon tuteur.

Aussi je pense que c'est une façon de se former avec mentor et tuteur; je crois que c'est la passion que les gens ont pour la tâche qui semble non seulement les pousser à la faire, mais aussi à chercher l'aide dont ils ont besoin. Et ainsi nous retournerons vers des membres de la famille (mariste) comme d'habitude et nous compterons sur vous pour nous aider à continuer ce travail décisif.

4. ÉTAT DE LA RECHERCHE CHEZ LES FRÈRES MARISTES

Fr. André LANFREY, fms

Les sujets évoqués ci-dessous n'ont d'autre ambition que d'informer succinctement les Maristes de divers travaux de recherche effectués chez les frères dans les dix dernières années. Beaucoup de ces sujets ont fait l'objet d'un article dans les *Cahiers Maristes*. Comme il arrive généralement, ces résultats entraînent plus de questions qu'ils n'en résolvent, mais contribuent à nous persuader que les origines maristes demeurent un chantier encore fécond en trouvailles diverses et qu'il convient de poursuivre la tradition érudite et historique générée par les *Origines Maristes* des P. Coste et Lessard.

Quant à l'érudition proprement dite, le Fr. Paul Sester met la dernière

main à une édition des écrits de Champagnat autres que ses lettres dont une édition critique en deux tomes a paru en 1985- 87.

Un intense travail d'informatisation des manuscrits des premiers successeurs de Champagnat, des premiers chapitres généraux... a été largement mené à bien grâce à la persévérance de nombreux frères retraités et tout particulièrement du Fr. Louis Richard. De ce fait, chez les Frères Maristes la recherche n'est pas entravée par la difficulté d'accès aux sources, mais plutôt par le manque de personnes compétentes pour les exploiter. En outre, la coordination entre formateurs et frères chargés du patrimoine pourrait être améliorée.

Quant aux recherches historiques menées sur des sources extérieures à la Société, elles donnent les résultats suivants:

4.1 La société de Marie d'Espagne et les Maristes

Le clerc Bernard Daries a tenté de créer en Espagne, entre 1792 et 1796, une société de Marie tendant à ressusciter la S.J. sous une autre forme. Les Maristes ont eu connaissance de cette société entre 1827 et 1830 (copie de lettre par Champagnat: OM 1 doc. 418). Les P. Coste et Lessard ont supposé que l'informateur était M. Pierre Babad, sulpicien exilé en Espagne puis aux États-Unis avant de rentrer en France vers 1820.

Des recherches à St Sulpice et aux Missions Etrangères de Paris m'ont permis de confirmer cette hypothèse. Venu dans le diocèse de Lyon en 1826, Pierre Babad a fourni le renseignement à son neveu qui l'a communiqué aux Maristes (Séon, Terraillon ou Cholleton?) à une époque (1827 – 1830) où ceux-ci avaient besoin de s'émanciper de la révélation du Puy.

Courveille ayant, en outre, toujours nié une filiation quelconque, la légende du vieux prêtre (jésuite) du Puy semble éclaircie, même si l'idée de Courveille s'inscrit dans une certaine sensibilité et un certain milieu.

4.2 Le Puy

On sait que Courveille et Champagnat venaient de paroisses de l'ancien diocèse du Puy et que les maristes ont nourri le projet de se réunir dans cette ville.

Mes recherches, assez décevantes car les archives de l'évêché ont brûlé deux fois - à la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle - n'ont cependant pas été inutiles. Elles me semblent avoir donné trois résultats notables.

J'ai pu identifier au Puy un vieux jésuite, Jacques Bertrand, retiré là avant la Révolution et encore actif en 1802. Il est peu probable qu'il ait eu une influence sur le projet Courveille. Toujours est-il qu'un vieux jésuite existe au Puy au début du XIX^e siècle.

Surtout, Le Puy est fameux pour la résistance victorieuse à la Révolution exercée surtout dans sa partie la plus montagneuse, c'est-à-dire dans l'arrondissement d'Yssingeaux dont les paroisses de Champagnat (Marlhes) et Courveille (Apinac et Usson) sont des prolongements. Dès 1795, les prêtres réfractaires plus ou moins alliés aux royalistes y exercent une influence prépondérante. M. Mijolas, réfractaire particulièrement décidé, s'y occupe de Marlhes et St Genest Malifaux.

Mgr. de Galard, exilé en Suisse, entretient dans son diocèse une spiritualité typiquement réfractaire: sacrificielle, missionnaire, royaliste et ultramontaine. C'est probablement pourquoi le diocèse du Puy ne sera pas rétabli en 1802. Il pourrait y avoir un lien entre cette ambiance résistante, continuée par des vicaires généraux comme Richard, et le désir des Maristes de s'y réunir.

4.3 Convergences avec Pierre de Clorivière

Pierre de Clorivière, ex-jésuite, fondateur des prêtres du Cœur de Jésus et des Filles du Cœur de Marie durant la Révolution, manifeste une spiritualité dont les convergences avec celle des Maristes sont troublantes: eschatologie des 5^e et 6^e âges (persécution puis apostasie), gloire de Dieu sous les auspices de la Vierge Marie, universalisme, secret, accueil de tous les états de vie, dévouement au siège apostolique...

Faut-il parler de coïncidence de sensibilité ou aller jusqu'à supposer une influence? En tout cas, le projet Clorivière a eu les faveurs de l'administration clandestine du diocèse (Linsolas) et en 1802 Clorivière a eu, à Lyon, un contact fort avec Claude Cholleton, oncle de Jean Cholleton, le protecteur du projet mariste, qui paraît lui-même très engagé dans les sociétés secrètes de séminaristes.

4.4 Influences sur le Formulaire de 1816

Le P. Coste a bien montré que J.C. Colin avait été fortement influencé par *La Cité mystique* de Marie d'Agreda. Il faut sans doute élargir cette influence à l'ensemble du projet mariste car le formulaire porte la trace de deux passages de *La Cité mystique*: celui qui relate la Pentecôte (en liaison d'ailleurs avec la 2^e épître aux Corinthiens) et un autre qui décrit le partage de la mission universelle entre les douze, un an après la Pentecôte.

Le Sommaire des règles de la Compagnie de Jésus ne semble pas non plus étranger à ce Formulaire.

4.5 Les amis du cordon

L'examen approfondi des archives des «Chartreux» m'a permis de montrer que les Maristes ne sont pas le seul groupe fervent de séminaristes: ils ont été précédés à St Irénée par une association pieuse et secrète, les «amis du cordon», fondés vers 1805. Ceux-ci se livrent à des exercices de dévotion et de charité et prononcent au moment de leur ordination une promesse très détaillée qui fait d'eux de véritables religieux sans les vœux. De nombreux sympathisants et adeptes du projet mariste en ont fait partie: Jean-Philibert Lefranc, Pierre Colin, Jean Cholleton, Félix Pichat, Jean-Antoine Gillibert, Pierre Pousset... J.M. Chavoïn a subi leur influence (par Lefranc) et probablement aussi Champagnat. Les «Chartreux» de Bochard semblent aussi largement venir de ce milieu.

Les mémoires de Mioland, de Pierre Pousset et les lettres de Gillibert nous donnent une bonne idée de l'atmosphère qui prévaut dans le séminaire dans les années 1807 – 1816: résistance spirituelle de plus en plus manifeste, puis basculement d'un grand nombre vers l'amalgame royauté-Église, dont la consécration de Fourvière porte la trace.

4.6 La division durable du diocèse sous les vicaires généraux de Fesch et sous de Pins

Une lettre anonyme de 1816 (de M. Chézelle) dénonce les oblats de Bochard qui tentent secrètement d'accaparer la formation dans les séminaires. Les Maristes semblent alors compris dans ces oblats.

Le Synode de de Pins en 1827 est l'occasion pour l'opposition gallicane et «feschiste» de se manifester. Jean-Antoine Gillibert semble avoir joué un rôle majeur dans cette opposition.

Au contraire, Cholleton, membre actif de la société des «amis du cordon» et intime de M. Emery, le supérieur de St Sulpice, doit renoncer à ses projets d'entrer à St Sulpice et devient l'un des pôles du milieu légitimiste lyonnais derrière Mgr. de Pins dont il est vicaire général.

En 1839, de Pins, l'administrateur du diocèse de Lyon, trop compromis avec le Légitimisme, doit renoncer à succéder à Fesch. Cholleton, dont la carrière ecclésiastique est bloquée, se fait mariste pour éviter de faire allégeance à un royaume qui veut lui offrir une voie de garage: un canonicat. Mais, dans quelle mesure cette adhésion n'a-t-elle pas été compromettante pour la société de Marie?

4.7 Témoignages sur les Maristes entre 1819 et 1830

La lettre de Pierre Colin à Mgr. Bigex, évêque de Pignerol, est peut-être la découverte majeure de ces dernières années car elle donne le premier historique de la fondation de la SM trois ans après la consécration de Fourvière dont elle fournit le texte intégral.

Le témoignage de M. Faillon, sulpicien, nous rappelle qu'en 1827 subsiste à St Irénée une société secrète qui semble servir de vivier aux Maristes. Il s'agit peut-être de la continuation des «amis du cordon».

Les papiers de Mioland, supérieur des «Chartreux», nous donnent des précisions importantes sur la personnalité de Bochart et la fondation de sa société des Pères de la Croix de Jésus. Ils décrivent l'état d'esprit des Maristes de Belley en 1830, au moment de leur querelle avec Mgr. Devie qui veut faire d'eux des missionnaires diocésains.

Enfin, un document découvert chez les frères de la Sainte Famille de Belley, et dont l'auteur semble Pompallier, nous donne des «statuts de la Société de Marie» de l'Hermitage en 1830. Ceux-ci font des frères le centre de la société, et des prêtres une périphérie d'aumôniers et de missionnaires. Une telle perspective semble expliquer l'opposition de Séon et de la plupart des prêtres de la SM de Lyon à une telle société.

Conclusion

De toutes ces recherches, il me semble pouvoir dégager ou confirmer quelques acquis et documents majeurs:

- Le poids de la spiritualité réfractaire dans l'esprit mariste.
- Marie d'Agreda comme inspiratrice du premier groupe mariste et pas seulement de Colin.
- Les «amis du cordon» comme milieu accompagnateur du projet mariste.
- La personnalité de Cholleton: peut-être plus inspirateur au début, et ensuite moins mariste qu'on ne l'a cru.
- Les documents de 1819 et 1830, qui éclairent des étapes importantes de la constitution de la Société.

Unité et diversité de la Société de Marie (SM) Mystique, histoire et droit canonique

Fr. André LANFREY, fms

Ce texte n'est pas exactement celui qui a été prononcé devant les représentants des diverses branches maristes, mais son auteur pense en reproduire l'esprit.

Il s'inspire d'une réflexion antérieure sur la nature de l'institut des Frères Maristes dont il reprend de nombreux éléments, et qui pose la question: quelle est l'identité des frères? Une branche de la Société de Marie ou la Société de Marie de l'Hermitage?

Chacun comprendra qu'il ne s'agit pas d'un simple problème de vocabulaire et que cette question en appelle naturellement une autre, plus large: au fond, qu'est-ce que la Société de Marie?

- Une confédération de congrégations issues des diverses branches originelles incarnées dans des histoires particulières?*
- Une spiritualité commune originelle ayant évolué différemment selon les branches porteuses, mais encore lien fondamental entre elles?*
- Une histoire commune, au moins durant les premières décennies de la Société?*

Ces définitions ne s'excluent pas l'une l'autre, mais leur pondération a évolué dans l'histoire mariste et le temps est peut-être venu d'ouvrir un débat sur ce sujet compliqué et délicat.

I. DE LA SM RÊVÉE À LA SM RÉALISÉE (1816 – 1836)

Dans le formulaire de juillet 1816, les douze aspirants maristes déclarent se dévouer à l'institution «de la pieuse congrégation des Mariistes» qu'ils nomment un peu plus loin «la société de la bienheureuse Vierge Marie». Les OM signalent que l'expression «Societatis Mariæ» apparaît pour la première fois dans la lettre latine des aspirants maristes au pape le 25 janvier 1822 (OM 1 doc. 65), mais la lettre de Pierre Colin à Mgr. Bigex trouvée en 1996 mentionne «Société de Marie» dès le 9 octobre 1819¹ en fixant clairement son origine dans la révélation de Courveille au Puy.

Quand il présente la Société de Marie aux autorités romaines en décembre 1833 dans le *Summarium regularum societatis Mariae* (OM 1 doc. 294) J.C. Colin mentionne qu'elle comprend quatre «ordines»: prêtres, frères, sœurs et confraternité laïque. On sait que Rome a trouvé «che il piano è mostruoso»². Aussi J.C. Colin n'obtient-il l'approbation romaine que pour la congrégation des prêtres de la Société de Marie (OM 1 doc. 373 § 7) par le décret du 11 mars 1836 qui mentionne cependant les autres branches de la société (§ 3) laissées en attente. Le bref «Omnium Gentium» du 29 avril 1836 (OM 1 doc. 384) ne les mentionne plus et oblitère donc le souvenir du plan primitif comme le mentionne le commentaire du document en OM 1 p. 874. Ainsi, est posée implicitement par Rome l'équation: société de Marie = société des Pères Maristes.

I.1 Société de Marie ou Société des Pères Maristes?

Cette définition canonique n'a pas empêché les diverses branches maristes de garder vivante l'idée d'une Société de Marie d'essence mystique, mais elle rend le terme «Société de Marie» très ambigu³; et surtout elle fait de la société des Pères le dépositaire d'un label d'authenticité qui place frères, sœurs et tiers ordres laïcs dans une situation d'auxiliaires.

En somme, l'arbre à trois branches projeté en 1816 et augmenté de la branche des frères, laisse la place à une image nouvelle qui situe implici-

¹ André Lanfrey et Paul Sester, Complément à «Origines Maristes», dans *Cabiers Maristes* n° 11.

² Doc. 304 § 16, Rapport du cardinal Castracane, 31 janvier 1834.

³ Rien de plus significatif à cet égard que le titre de l'ouvrage de Jean Coste: *Cours d'histoire de la Société de Marie (Pères Maristes). 1786 – 1854*, Rome, 1965.

tement la Société des Pères comme tronc, tandis que frères, sœurs et tiers ordres constituent les branches. Un des fondements de 1816, le *Cor unum et anima una*, qui supposait une égalité rigoureuse entre les membres et les branches de la Société, s'en trouve quelque peu affaibli. Sous le poids de l'histoire et des règles canoniques, la définition de la Société s'est brouillée.

1.2 Vers une logique congréganiste

L'intervention romaine a pour conséquence immédiate de contraindre chacune des autres entités de la SM à se poser la question de la nature et de l'ampleur des liens à garder ou non avec les Pères Maristes. Il semble bien que Champagnat se la soit posée, pour aboutir peu avant sa mort à une association sans fusion avec les Pères Maristes, le P. Colin faisant office de centre d'unité plus que de supérieur. Et on sait que, par la suite, les Frères Maristes s'émanciperont d'une union qui, chez une partie des Pères Maristes, cachait une volonté de tutelle.

Cette manière d'assimiler les Pères Maristes à un centre de la SM et le reste à une périphérie a généré plus ou moins clairement une vulgate historique considérant les tentatives de SM opérées avant 1830-36 comme des espèces de brouillons destinés à servir de pierres d'attente à l'œuvre enfin achevée par les soins de l'homme providentiel: le P. Colin. C'est pourquoi, bien que très conscients de leur originalité et de leur réussite, les Frères Maristes n'ont jamais contesté théoriquement aux Pères Maristes le titre de Société de Marie.

2. LES FRÈRES MARISTES CONSCIENS D'ÊTRE UNE SOCIÉTÉ À PART

Les Petits Frères de Marie sont pourtant historiquement fondés à se prétendre Société de Marie de l'Hermitage, parce que Champagnat n'a jamais dissocié la fondation des frères de celle de la SM; parce que l'Hermitage est la première tentative, en partie réussie, de la constituer; parce que, si l'inspiration de Champagnat et des premiers frères puise largement à la source du formulaire, elle a une originalité propre. Bref, il y a une Société de Marie de l'Hermitage, sœur de celle de Belley et non pas sa fille ou son esquisse.

C'est ce qu'ont d'ailleurs toujours fortement ressenti les Frères Maristes; et le Fr. Seán Sammon, dans sa circulaire «Une Révolution du cœur», du 6 juin 2003, est très clair à ce sujet:

«Depuis 1976, l'expression *la spiritualité apostolique mariste* a souvent servi de référence pour les discussions sur ce sujet. Pour plusieurs raisons, je préfère l'expression *la spiritualité de Marcellin*. [...] Le trésor qu'il a transmis à nos premiers frères et à chacun de nous à l'intérieur de l'Église est unique et diffère de l'héritage de Jean-Claude Colin, par exemple. L'influence de ce dernier est évidente sur la spiritualité des membres des autres branches de la Société de Marie, mais **pas tellement** sur la nôtre.»

On ne peut mieux dire... sans pour autant pousser à la conséquence ultime: les Frères Maristes comme Société de Marie autonome.

2.1 Une spécificité à relativiser

Retenons, de la citation que je viens de faire, un prudent «pas tellement» qui mériterait d'être davantage exploré, notamment parce que le dossier historique sur les origines nous convie à éviter un point de vue trop identitaire. Ainsi, les *Origines Maristes* des P. Coste et Lessard nous rappellent que la Société de Marie a été une œuvre collective sachant articuler diversité et unité avec un grand coefficient de réussite, au moins jusqu'à 1854, c'est-à-dire jusqu'à la fin du généralat du P. Colin.

D'autre part, en travaillant moi-même sur les origines des Frères Maristes, j'ai pu me convaincre qu'aucun travail sérieux sur ce sujet ne pouvait s'effectuer sans une connaissance approfondie de l'ensemble des sources maristes, au moins durant le premier demi-siècle de la Société de Marie. Par exemple, bien des paroles du P. Colin rejoignent et éclairent celles de Champagnat, et vice versa. La lettre de Marie Jotillon en 1820, bâtie autour de la devise *Cor unum*, éclaire un trait fondamental de la spiritualité de la société... Donc, les diverses branches de la SM, et en tout premier lieu les Frères Maristes, doivent considérer qu'elles ne sont pas aussi exclusivement qu'elles le croient les descendantes de tel ou tel fondateur. Il faudrait peut-être emprunter aux SMSM le concept de «pionnières» pour rendre mieux compte des origines maristes: un réseau à pôles multiples et à personnalités diverses dont se détachent peu à peu des leaders.

Ainsi, partant de l'hypothèse d'une Société de Marie de l'Hermitage, fortement étayée historiquement et spirituellement, je dois concéder que les frères ne se comprennent pleinement qu'au sein d'une matrice utopique et mystique débordant largement le cadre de l'Hermitage. Si Société de Marie de l'Hermitage il y a, elle ne peut se comprendre que comme pôle de l'unique Société de Marie.

Mais celle-ci ne peut se concevoir qu'à l'image de l'Église: réalisée pleinement dans chacune de ses communautés, qui en même temps n'ont de légitimité que dans la communion avec les autres expressions du même Esprit. Ainsi aucune branche de la Société n'est propriétaire du label SM et toutes peuvent le revendiquer à la condition de se reconnaître partie d'un tout. Ainsi les Frères sont bien la Société de Marie, mais de l'Hermitage, non de Belley, de Lyon ou de l'Océanie.

C'est au fond ainsi que les diverses branches de la société ont ressenti leurs liens, mais non sans de nombreuses ambiguïtés qu'il n'est pas inutile de lever.

3. POURQUOI CLARIFIER LE LIEN MARISTE?

J'ai déjà souligné plus haut certaines ambiguïtés de ce lien: tendance à voir la société avec un centre et des périphéries; culte trop exclusif de tel ou tel fondateur ou fondatrice; conception de la spiritualité mariste trop limitée à telle ou telle branche...Mais ce sont là affaires relativement secondaires. La vraie question, c'est le dépassement de l'événement fondateur de 1836, quand Rome accorde aux seuls Pères Maristes la reconnaissance canonique.

La SM jusque là imbue d'une ecclésiologie fondée sur des groupes fervents égalitaires et en réseau dans un contexte d'Église affrontée à l'impiété, doit se plier à une ecclésiologie fondée sur la hiérarchie, la primauté du sacerdoce, la chrétienté. La logique congréganiste l'emporte alors sur celle de société, la notion de branches étant d'ailleurs absorbée par celle de congrégations spécialisées dans certaines tâches d'importances diverses: aux Pères Maristes les collèges, les séminaires, les missions; aux frères les écoles primaires; aux sœurs l'éducation des filles... On ne peut d'ailleurs

nier que cette clarification ait eu des effets bénéfiques et ce n'est pas le moindre mérite du P. Colin que d'avoir accepté cette incarnation imparfaite de la Société qui permettait à chaque branche de cultiver sa propre manière d'être mariste.

Mais aujourd'hui, le débat sur la Société de Marie se déroule à front renversé par rapport à cette époque lointaine, car depuis Vatican II l'Église est conçue comme peuple de Dieu évoluant en monde sécularisé. De ce fait, le sacerdoce et la vie religieuse sont relativisés par rapport au baptême, et l'image de la SM comme confédération de congrégations – branches a largement perdu de sa pertinence. En revanche, la SM, comme réalité mystique ou courant de spiritualité capable de rassembler des chrétiens de tous horizons ecclésiaux, doit passer au premier plan.

En principe, cette adaptation à un temps nouveau de l'Église et du monde devrait se faire facilement pour la SM, puisqu'au fond l'ecclésiologie de Vatican II entérine son inspiration première.

4. LE CONCEPT DE SOCIÉTÉ DE MARIE DE L'HERMITAGE COMME DÉBUT DE SOLUTION?

En réalité, l'opération n'est pas si simple, car nous ne pouvons pas rayer de nos mémoires une longue histoire ni nous débarrasser légèrement du cadre congréganiste. C'est donc sur l'aspect plus proprement mystique et conceptuel que nous pouvons le plus facilement agir et c'est pourquoi j'ai tenté d'introduire pour les Frères Maristes le concept de "Société de Marie de l'Hermitage", autrement plus large et mieux dans l'esprit des origines que celui de "Frères Maristes".

Sur deux points au moins le concept de Société de Marie de l'Hermitage permettrait de dépasser des questions particulièrement cruciales telles que le rapport au laïc et au sacerdoce.

En effet, dans une perspective congréganiste, des laïcs qui s'associeraient à telle ou telle entité mariste feraient toujours figure d'auxiliaires, qu'on les appelle tiers ordre ou fraternité. L'idée de société, au contraire, signifie égalité et polycentrisme. Elle suggère que des individus ou des groupes peu-

vent exister en lien avec le groupe historiquement porteur de l'esprit de la société, sans nécessairement lui faire allégeance, mais à condition de garder la communion avec lui.

Vis-à-vis du sacerdoce, les Frères Maristes, en tant que congrégation, ont récemment refusé qu'on puisse être à la fois prêtre et frère. Mais dans une vision de société ouverte, on ne voit pas pourquoi des prêtres ne pourraient pas, individuellement ou collectivement, se reconnaître en communion de spiritualité avec la Société de Marie de l'Hermitage. Même des sœurs inspirées par la Société de Marie de l'Hermitage existent: les «hermanitas» en Amérique latine.

5. LA SMH COMME SOCIÉTÉ INACHEVÉE

Cependant, l'hypothèse d'une Société de Marie de l'Hermitage ne prend tout son sens que si on y joint la notion d'inachèvement. Et celle-ci joue à plusieurs niveaux.

D'une part, le projet de Champagnat visait à créer un corps de laïcs aptes à catéchiser jeunes et moins jeunes; d'autre part, ces laïcs devaient être spirituellement dirigés par des prêtres vivant de la même vie qu'eux. En fait, après 1830, Champagnat et quelques pères maristes mis à part, les frères sont devenus un corps intermédiaire entre laïcat et sacerdoce, jaloux de son autonomie mais quelque peu coincé dans des perspectives étroites.

Évidemment, l'inachèvement de la Société de Marie de l'Hermitage est patent et volontaire envers la Société de Marie en son entier: ni le P. Champagnat ni ses successeurs n'ont récusé le lien à l'ensemble de la société, même quand celui-ci s'était fortement distendu. De même, malgré des temps de conflit, aucune des branches de la Société n'a récusé la légitimité de telle autre à se prétendre mariste. C'est pourquoi la localisation «de l'Hermitage» est si importante puisqu'elle suppose d'autres sociétés sœurs enracinées dans d'autres lieux à la fois symboliques et physiques.

Mais surtout le concept de société inachevée nous ouvre un avenir en posant que les frères ne sont pas une simple congrégation ressassant le culte

de ses origines et une histoire glorieuse: une association d'anciens combattants en somme. Au contraire, cette société a la mission de reprendre à nouveaux frais le projet originel: la mission universelle pour la gloire de Dieu et l'honneur de Marie de toute la société, mais interprétée par Champagnat: «Il nous faut des frères» (au sens large et pas seulement congréganiste).

CONCLUSION

Je ne sais si l'affirmation de Société de Marie inachevée et localisée peut inspirer les autres branches de la Société, car je suis conscient que l'image de l'arbre à trois branches et le lien fort avec le P. Colin leur ont donné une forte conscience d'appartenance à la SM. Les Frères, quatrième branche rattachée assez tardivement et fortement constituée déjà, me paraissent un cas spécifique: plus qu'une branche, et moins que la Société de Marie. Je ne trouve donc pas pour eux de meilleure définition que l'expression «Société de Marie de l'Hermitage».

Mais c'est l'idée d'inachèvement qui pourrait être la plus féconde pour les Maristes d'aujourd'hui. En effet, si l'on relativise la notion de congrégation, chacune des branches maristes peut entreprendre de charpenter un réseau de laïcs, prêtres, religieux et religieuses, d'hommes et de femmes, non autour de la congrégation d'abord, mais de l'esprit mariste qui est le sien et dont pourraient se développer des potentialités jusque là laissées de côté.

Quant à la Société de Marie dans son ensemble, incarnée dans toutes les sociétés de Marie particulières mais les transcendant toutes, n'aurait-elle pas vocation à devenir lieu de recherche, de débat et de régulation de l'esprit mariste: une école de spiritualité en somme?

APRÈS-MIDI – LA FORMATION AU PATRIMOINE MARISTE

Le P. Kevin ayant dû s'absenter, il n'y a pas d'intervention au nom des Pères Maristes.

I. LA CONTRIBUTION DES SŒURS MARISTES (SM)

Sr Vivienne, sm

I.1 Remarques préliminaires

Comment nous, Sœurs Maristes, entretenons-nous notre patrimoine spirituel ?

En posant cette question, je veux vous dire que nous ne voyons jamais notre patrimoine spirituel séparément du reste de la famille mariste et je ne crois pas que nous l'ayons jamais fait. Nous avons toujours compris et apprécié le «Projet Mariste» dans son ensemble. Ce terme n'est pas très répandu parmi nos sœurs aujourd'hui; toutefois, il semble qu'il y a un sentiment croissant que cet «arbre à plusieurs branches» n'est pas non plus tout à fait une famille. Cependant, quelle que soit la terminologie employée, le concept retenu par les Sœurs Maristes est un concept qui comprend des hommes, des femmes, des laïcs et des religieux – tous appelés à vivre une vie *d'une certaine façon*, comme l'a dit Craig Larkin. Pour nos premières sœurs, spécialement pour notre fondatrice, il était impensable de considérer les Sœurs Maristes sans référence à la promesse du groupe à Fourvière. Les Sœurs Maristes ont surgi de ce moment de fondation, tout comme les Pères Maristes, les Frères Maristes et plus tard, les Sœurs Missionnaires de la Société de Marie.

Par conséquent, Marcellin Champagnat, aussi bien que Jean-Claude Colin et les autres font partie de notre histoire dès les commencements. Pour nous, Marcellin est l'un des premiers Pères Maristes, du groupe de Belley, qui a rendu visite à notre Fondatrice, qui lui a écrit cette merveilleuse lettre que nous conservons précieusement parce qu'elle montre leur compréhension mutuelle.

I.2 Acquisitions venant des «Renouveaux de la Famille Mariste»

En tant que congrégation, nous saisissons toutes les possibilités de rencontrer d'autres membres de la Famille Mariste et d'avoir des moments de partage et d'information avec eux. Une expression forte de ce fait passe par notre

compréhension de ce que l'on appelait **les nouveaux de la Famille Mariste**. Ils ont commencé à Fribourg – je ne me souviens pas de l'année. L'expérience que j'en ai, ce fut en 1998 à Belley, où eut lieu le dernier recyclage (?) de ce type. Pendant cette rencontre, en même temps que la proximité de Marcellin et de Jeanne-Marie, j'en vins à apprécier plus pleinement la conception que les Soeurs SMSM avaient du charisme et de la spiritualité maristes. Vers la fin de cette rencontre, l'un de vos frères fit part d'un des points de vue qui l'avait frappé très profondément - à savoir que le charisme mariste ne se trouve totalement dans aucune des branches de l'arbre. Cela correspond avec ce que j'ai compris dans ce que disait André, plus tôt aujourd'hui.

Ce que je trouve intéressant dans la perception de mon compagnon FMS, c'est que c'est quelque chose que je savais déjà – j'avais acquis cette certitude à partir de ma formation initiale – c'est que notre congrégation fait partie de quelque chose de bien plus grand, qu'elle appartient à un groupe plus large et que chaque élément de ce groupe est unique, ayant sa contribution propre à apporter et que nul d'entre nous ne peut prétendre avoir le charisme mariste pour soi-même. C'est un don venant du groupe dans son ensemble.

1.3 Commissions interbranches dans les Conseils généraux maristes

Peut-être que ce qui a été éveillé en moi pendant ce «Renouveau», ce fut un sentiment profond de la nécessité de continuer le partage entre les différentes parties de notre famille. La possibilité de le faire m'a été donnée ici à Rome. Lors de la première rencontre des Conseils généraux maristes, nous avons décidé de former des Commissions interbranches; j'ai participé à celle sur la spiritualité mariste et j'ai travaillé avec Marie Emmanuel Fuchs, SMSM, Théoneste Kalisa, FMS et Jan Hulshof, SM. Tous quatre, nous avons reçu beaucoup simplement du fait d'être ensemble. Et en plus, nous avons exploré et ouvert l'une des deux façons de promouvoir une approche de la spiritualité mariste dans le sens global dont a parlé André précédemment. Je pense que c'est à travers cette «approche globale» que nous apprendrons le mieux ce que nous sommes appelés à être comme Maristes dans le monde aujourd'hui.

1.4 Formation initiale

Ce concept global de l'entreprise mariste est l'un des principes sur lesquels nous avons conçu nos Guides de congrégations pour la Formation initiale. Dès

le début, nos membres sont conscients de notre appartenance à un groupe plus large. L'étude de l'histoire mariste commence dans le contexte de Fourvière. A partir de là, en étudiant l'histoire spécifique des Sœurs Maristes et en réfléchissant sur notre charisme et notre spiritualité, elles apprennent que nous avons notre façon spécifiquement féminine d'entrer dans la vie et la mission maristes et par conséquent d'apporter une contribution qui nous est propre. Un autre aspect de notre spiritualité, c'est sa dimension internationale, sa nature transculturelle. Ainsi, avant son engagement définitif, une sœur quitterait habituellement son pays pour avoir une expérience plus vaste de la vie mariste.

1.5 Formation continue - Programmes

À toutes les étapes de la vie d'une sœur, nous encourageons des sessions d'approfondissement. Nous en sommes arrivées à voir l'intérêt d'un aspect spécifiquement mariste de toutes sessions d'approfondissement. Notre administration actuelle est favorable à promouvoir plus de Renouveaux (?) de la famille mariste, si cela est possible.

Des initiatives depuis le dernier Chapitre Général comprennent:

- **des sessions internationales de recyclage** pour nos sœurs
 - ***Sens, Mission et Perspectives 2005:*** pour des sœurs assez jeunes de 12 pays et de 4 groupes linguistiques, mais tout le support de ce que nous avons fait était mariste et comprenait un pèlerinage en France. Nous avons réfléchi aux vœux, aux ministères et à la mission; nous avons réfléchi à la personne de Marie et à nombre de sujets différents, mais le tout compris dans le contexte de qui nous sommes appelées à être comme religieuses maristes dans le monde actuel. Notre lieu de séjour était votre centre de Manziana. Nous eûmes une introduction de Seán, et un Père mariste fut notre aumônier. Il y eut ainsi cette dimension plus large.
 - ***Sentiers d'avenir 2006.*** Cette année, nous avons un autre groupe qui est en France, pour des sœurs plus âgées, de deux groupes linguistiques seulement, mais venant de divers pays. Toute la session s'appuie sur le pèlerinage. Un commentaire intéressant a été fait par une missionnaire de ce groupe de sœurs, ayant pris sa retraite récemment à cause de sa mauvaise santé. À 70 ans, elle avait cru qu'el-

le était trop âgée pour faire un recyclage, mais elle s'est écriée: «Je retrouve une nouvelle vie». Tout ce groupe a souligné qu'elles ne veulent pas de sessions de recyclage portant uniquement sur la vie religieuse, la théologie et l'Écriture. Ce dont elles ont besoin et qu'elles désirent, c'est la dimension mariste. C'est ce qui leur donne une nouvelle vie et une nouvelle énergie pour la mission.

- **Cours commun aux SM-SMSM pour les responsables en 2004**
Ce fut un merveilleux exemple de collaboration avec les SMSM. Notre objectif était d'approfondir ce que signifiait des responsabilités pour des religieuses maristes. Les appréciations de la part des sœurs qui y ont participé furent très encourageantes. Nous savons que nos deux groupes sont différents, mais il y a un lien spirituel entre nous qui, étant donné l'occasion, peut être très facilement perçu. Et je pense qu'une fois que cela s'est produit, on ne l'oublie pas. Parce que c'est quelque chose qui n'est pas du domaine intellectuel, c'est à vivre comme une expérience. En clôture de notre programme commun, nous avons eu une session mémorable; le groupe de responsables maristes a pris place avec les participantes SMSM, et les responsables SMSM se mirent avec les participantes maristes. Nous avons simplement demandé: «Y a-t-il quelque chose que vous voulez nous dire?» Ce qui en est ressorti, ce fut une marque d'estime très ressentie de l'autre branche, qui pourrait se résumer par «Nous sommes *sœurs*, nous le sommes vraiment.»
- **Développement du Centre JMC (Jeanne-Marie Chavoïn)**
Dans l'intervention de ce matin sur la recherche, j'ai parlé du Centre Jeanne-Marie Chavoïn de Belley. Nous encourageons des sœurs à y aller, à choisir un sujet particulier, à l'étudier et à l'approfondir. Cela peut certainement avoir un impact durable. Les deux mois que j'y ai passé en 1998 avec Winifred Rose comme mentor ont donné à ma vie de Mariste une toute nouvelle signification.
- **Une initiative régionale**
Nos sœurs de la région Asie-Pacifique ont fait une étude spécifique des pionnières qui ont fondé Fidji, la Nouvelle Zélande, l'Australie et les Philippines. Elles ont produit des documents pour usage individuel et communautaire. L'histoire de chaque pionnière a sa source dans des recherches détaillées et s'accompagne d'une démarche pour faire le lien avec «qu'est-ce que cela signifie pour nous maintenant?»

1.6 Formation Continue - Perspectives

Généralement, quelles que soient les recherches de congrégation que nous entreprenons et les sessions de recyclage que nous organisons, nous essayons toujours d'y inclure la dimension mariste. Pour nous, cela dépasse la dimension intellectuelle. Nous programmons habituellement des démarches d'intégration des nouvelles découvertes dans notre vie. En d'autres termes, nous n'entreprenons jamais une étude en profondeur sans l'intégrer de quelque façon à notre héritage mariste et à la vie de la mission mariste aujourd'hui. Voici des exemples de cela dans les études de congrégation entreprises ces dernières années:

- **2002: JPIC**

Notre sujet était **«La puissance de transformation de la non-violence de l'Évangile»**. Une série de documents a été adressée à chaque sœur traitant de divers aspects comprenant *le charisme mariste et la non-violence dans l'Évangile* et *Jeanne-Marie Chavoïn et la non violence dans l'Évangile*.

- **2004-2005: l'autorité et l'obéissance religieuses**

Le Chapitre général de 2001 a demandé une étude d'ensemble au niveau de la congrégation pour nous aider à approfondir notre compréhension de l'autorité et de l'obéissance religieuses. Cette étude est devenue une autre façon de regarder Marie comme *notre première et perpétuelle supérieure*.

Les réponses ont été rassemblées au niveau général et une plaquette les a rassemblées pour une réflexion personnelle et/ou communautaire. Cette plaquette a été très bien reçue.

Un autre exemple de l'usage de la méthode est celui qui a trait à la parution de «Patterns» (Modèles), la version la plus récente de l'histoire de Jeanne-Marie Chavoïn. Nous ne voulions pas que ce soit seulement un livre. Aussi y a-t-il une série de feuillets d'accompagnement, un par chapitre. La méthode propose d'abord une réflexion personnelle, un partage en commun, des discussions à un niveau plus intellectuel, une nouvelle réflexion personnelle, puis la prière. Nos sœurs apprécient vraiment cette forme d'étude.

Conclusion

Je crois qu'il est vrai de dire que, quand nous, Sœurs maristes, nous avons l'occasion de savourer notre patrimoine spirituel, il n'est pas difficile «d'attiser la flamme du don de Dieu qui est en nous». L'étincelle est certainement là. De plus, en prenant le temps de savourer, de méditer comme l'a fait Marie, nous trouvons la passion et l'énergie pour vivre ce qui est contenu dans le trésor.

2. FORMATION CONTINUE MARISTE CHEZ LES SMSM

Sr Marie Emmanuel FUCHS, smsm

Le chapitre SMSM de 2001 a exprimé dans son mandat au nouveau Conseil général comme une priorité d'aider la congrégation à retourner à ses sources pour approfondir notre vie SMSM à tous les niveaux, puis exprimer la dimension mariste de notre charisme pour la communauté et pour la mission et aussi comment exercer l'autorité à la manière de Marie.

2.1 D'abord l'approfondissement de la Spiritualité Mariste

Nous avons la chance d'avoir Sr. M. Emerentiana dans la maison à Rome, qui travaille sans relâche à fournir tous les éléments nécessaires pour approfondir notre charisme et pour mieux cerner la spécificité de notre vocation mariste religieuse et missionnaire. Elle travaille en tandem avec Sr. M. Ancilla qui vient deux fois par an à Rome pour collaborer avec Sr. M. Emerentiana. Elles viennent d'ailleurs de nous présenter le fruit de leur réflexion dans un livret précieux pour toutes nos sœurs sur «LA VOCATION DES PIONNIÈRES».

Durant ces dernières années, Sr. M. Emerentiana a produit plusieurs livrets de spiritualité bien élaborés sur des thèmes maristes précis provenant des sources, à la fois de la tradition mariste et du vécu de nos pionnières. Ces livrets sont intitulés: «Marie, Première et Perpétuelle Supérieure», «Par un choix de faveur», «Famille de Marie», «Instruments de la Miséricorde divine» etc... Ils se présentent toujours selon le même schéma. Il y a une bonne introduction explicative, suivie des différentes sources: L'Écriture Sainte, les textes de L'Église, le Père Colin, nos premiers règlements et constitutions,

nos constitutions actuelles et, bien sûr, des extraits de lettres des pionnières. Ces documents sont très pratiques pour approfondir, enseigner, lire, prier et partager sur notre charisme, afin de mieux le saisir et le comprendre.

Ces documents de base servent de matériel pour tous nos groupes de formation.

Nous avons un grand souci de **FORMATION MARISTE à tous les niveaux**.

Le Conseil Général lui-même entre dans cette formation en lisant et travaillant ces livrets qui ensuite servent de matériau lors de nos visites et de nos sessions.

Tous les groupes de renouveau qui passent à Rome jouissent d'un renouveau mariste: les secondes novices, les nouvelles Provinciales, les formatrices et les sœurs en formation pour le leadership.

Depuis l'année dernière, nous avons organisé chaque année un «**mois mariste**» selon un programme assez complet et intensif, avec des sujets spécifiquement maristes. Comme nous avions à étudier l'Esprit Mariste avec les formatrices, nous avons invité d'autres sœurs, de différentes Provinces, qui le désiraient à constituer un groupe de tous âges dans une même langue.

Dès leur arrivée, les sœurs trouvent à la bibliothèque une table bien garnie de documents de base maristes. Nous les encourageons au maximum à la lecture et à partager entre elles leurs lectures. Ceci est très stimulant.

Puis nous utilisons les livrets de Spiritualité sur les sources maristes SMSM de Sr. M. Emerentiana mentionnés plus haut.

En plus, cette année, j'ai été invitée à donner un mois mariste au Sénégal, sur le terrain. C'est un peu différent de Rome, car les sœurs s'efforcent de se libérer des demi-journées pour suivre cette formation tout en maintenant les activités apostoliques le matin.

2.2 Ouverture aux autres branches maristes

Nous faisons chaque année des progrès dans la collaboration entre frères, pères et sœurs.

Il y a eu une session avec **les Sœurs Maristes** sur le leadership. Nous

avons aussi reçu pour quelques semaines une Sœur Mariste du Sénégal lors du dernier Second Noviciat francophone.

Les Frères Maristes nous invitent à Manziana pour présenter à chaque groupe notre congrégation.

Durant le mois mariste de 2006, nous avons organisé un panel de quatre conseillers généraux qui présentaient un aspect de leur vie mariste. C'était intéressant d'entendre s'exprimer chacun et chacune avec ses convictions propres.

J'ai aussi constaté un manque à gagner. J'ai entendu un gentil reproche des Pères Maristes africains lors du mois mariste au Sénégal: «Et nous? Ne sommes-nous pas invités à vos rencontres?». En plus, le Père Hubert, SM, était en même temps en visite dans ce pays. N'aurions-nous pas pu organiser quelque chose ensemble? Pour moi, je me suis dit: «Plus jamais». Plus jamais je ne voudrais ignorer les autres communautés maristes qui se trouvent dans le même pays que nous lors de mes visites.

C'est un appel à progresser que de tenir compte dans nos visites et nos sessions de formation de **l'accueil des autres communautés maristes** et de le prévoir dans nos programmes.

Le Père Jan Hulshof a pu réunir toutes les branches maristes en Nouvelle-Calédonie et cela leur a été bénéfique dans la suite pour une meilleure collaboration.

Nous essayons aussi de participer à la formation des laïcs dans les villages et nous avons demandé d'avoir une déléguée dans chaque région et province à qui nous envoyons du matériel.

Nous avons de la chance d'avoir plus de formation, plus de matériels, plus de documents pour saisir notre spiritualité, et nous souhaitons que les sœurs mieux formées soient plus à l'aise pour vivre et partager ce qui fait notre richesse, à savoir l'Esprit de Marie.

*Portant son nom,
nous ne cessons de regarder Marie,
pour apprendre à penser,
parler
et agir comme Elle
et vivre pour ainsi dire de sa vie.*

(Constitutions SMSM N° 49)

3. LE PATRIMOINE DANS LA FORMATION CHEZ LES FMS

3.1 Au niveau de l'Institut des Frères Maristes

Fr. Antonio RAMALHO, conseiller général

Tout d'abord un petit mot sur la formation en général dans l'Institut. Pour ce qui est de la formation initiale, chaque Province a son propre programme de formation, et d'habitude, c'est surtout au noviciat que chacun est initié au patrimoine de l'Institut, à la spiritualité, à la connaissance du Fondateur, etc. Il y a aussi des expériences locales ou régionales concernant l'initiation ou l'approfondissement à notre patrimoine, et adressées tant aux frères qu'aux laïcs. Quelques-unes seront présentées par la suite.

Pour ce qui est de la formation permanente au niveau de l'Institut, ce qu'on peut dire c'est qu'il y a des cours organisés, soit pour l'âge moyen, soit pour le 3^e âge, et dans les diverses langues officielles de l'Institut. Des sessions sont offertes régulièrement à Manziana (Italie) et à l'Escorial (Espagne). À Manziana, nous avons les sessions en langue anglaise, mais aussi les sessions de 3^e âge pour les langues espagnole et portugaise. L'année dernière (2005), il y a eu des sessions en langue française (à la place de l'anglais) pour les deux groupes d'âge. Nous espérons pouvoir le répéter en 2007. Au Centre de l'Escorial, nous avons les cours pour l'âge moyen, en langue espagnole, pour les groupes de langue espagnole et portugaise.

Il y a toujours pour tous ces groupes-là le pèlerinage aux sources de l'Institut. Cela veut dire une présence en général d'une quinzaine de jours à l'Hermitage, pour un approfondissement de la connaissance du Père Champagnat, de nos origines, de l'histoire de l'Institut et aussi pour un contact physique avec les lieux maristes.

Certains cours ou projets spéciaux ont aussi un regard particulier pour le patrimoine de l'Institut. C'est le cas, ces jours-ci, pour un groupe de 17 Frères d'une quinzaine de pays, de 14 Provinces, qui se trouve à l'Hermitage, où ils finissent un cours d'une année entière pour Formateurs. Le cours a été réalisé à Nairobi, au Kenya, mais le dernier mois, c'est-à-dire ce mois de juin, ils complètent cette formation à l'Hermitage, pour vivre cette immersion dans notre patrimoine. Le Fr. Aureliano Brambila a beaucoup aidé le groupe, pendant 20 jours, avec l'intention de préparer ces Frères pour la formation initiale, les imprégnant aussi de cette dimension de notre esprit, du patrimoine mariste.

On peut se demander si ces cours incluent une vision plus large de nos branches maristes. Oui, ils sont une occasion pour mieux connaître également l'histoire, des personnages et quelques lieux significatifs des Congrégations des Pères, des Sœurs et des Sœurs Missionnaires maristes.

Finalement, dans notre comité du Patrimoine, à l'intérieur du conseil général, nous cherchons maintenant des moyens pour assurer, d'une part, la préparation d'une nouvelle génération de chercheurs sur notre patrimoine, d'autre part, la formation de personnes capables de bien le transmettre à tous les niveaux de la formation mariste des frères et des laïcs.

3.2 Au Mexique

par Fr. Aureliano BRAMBILA

À Guadalajara, au Mexique, il existe depuis 1989 un centre d'études sur le patrimoine spirituel mariste: le CEPAM.

On y donne chaque année au moins trois cours, de trois semaines chacun. Le «cours normal» a une durée totale de neuf semaines (cycles A, B, C).

Qui est invité? Nous recevons tous les frères et les laïcs qui le demandent. Jusqu'à maintenant, près de 200 frères sont passés. La plupart proviennent d'Amérique latine (Argentine, Brésil et Mexique) ou d'Espagne.

Pour les membres du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste, on organise pendant l'année un cycle de quatre journées d'étude du patrimoine mariste,

Le CEPAM n'est pas un centre de recherche fondamentale, mais simplement un centre de diffusion du patrimoine des Frères Maristes.

On y travaille sur les 339 lettres du P. Champagnat, les lettres au P. Champagnat, au nombre de 215, et les 35 lettres sur le P. Champagnat. Viennent ensuite tous les témoignages - majeurs, mineurs et indirects - dont ceux qui proviennent de la branche des Pères de la Société de Marie. Le CEPAM dispose aussi de toute la législation de l'Institut: prospectus, statuts du commencement, jusqu'aux Constitutions actuelles.

Nous étudions aussi les contextes historique, géographique et culturel de la France du temps de Champagnat. Nous traitons également de la Société de Marie dans toutes ses branches, car nous sommes vraiment opposés à l'enseignement d'un Champagnat isolé: une espèce de *Lone Ranger* ou de *Rambo*. Aussi, toute personne passée par le CEPAM, ne peut ignorer la Société de Marie.

Au Mexique, le CEPAM intervient en week-end, pour de petits cours (trois jours) auprès des personnels laïcs et des parents de nos écoles du Mexique.

Actuellement, à Guadalajara, on travaille avec notre Université Mariste afin d'obtenir la reconnaissance universitaire des divers cours donnés au CEPAM.

Le CEPAM a son site web⁴. Sa présentation est sobre, mais il contient une grande quantité de documents du patrimoine mariste, en français, en espagnol, en anglais. Normalement, les documents (mais pas les études) sont en deux colonnes: français et espagnol, français et anglais, français et portugais.

Deux centres CEPAM fonctionnent hors du Mexique: l'un au Brésil, qui est maintenant une extension de l'Université de Porto Alegre; l'autre à Les Avellanes et Barcelone, en Espagne.

Le CEPAM est invité à l'Hermitage et en d'autres lieux de recyclages internationaux (Rome, Escorial, Cochabamba, Nairobi, Manille, Davao) pour donner des cours de huit à quinze jours sur le patrimoine.

Le Centre d'Études sur le Patrimoine Spirituel Mariste croit à la Société de Marie comme un ensemble, dans un sens plus mystique que juridique. D'ailleurs, la présence des Sœurs et des Pères Maristes à Guadalajara offre beaucoup d'avantages. Ainsi, le CEPAM a organisé, sur la demande de Sœur Gemma Wilson, une session d'une semaine sur le patrimoine mariste pour un groupe de neuf sœurs maristes de huit nationalités.

⁴ <http://www.geocities.com/Athens/Oracle/3630>

3.3 En Espagne

par Fr. Jaume PARÉS

Formation des laïcs au patrimoine mariste

La formation des laïcs au patrimoine mariste proposée par les Provinces qui sont proches des lieux d'origine de l'Institut s'organise en premier lieu autour du contact et de la connaissance des «lieux maristes»; à partir de là, une partie du travail des Provinces est de faciliter le contact, le voyage à l'Hermitage. Pour d'autres Provinces de l'Institut, cela est le résultat final d'un processus et c'est l'occasion pour nous d'un premier contact.

Associées à cette réalité, il y a les propositions de formation programmées et convenablement réparties dans le temps.

De ce programme de formation nous pouvons distinguer trois étapes:

- Un premier temps fixe son attention sur la connaissance de Marcellin et des premiers frères au plan historique, une connaissance intellectuelle de la personne et des raisons de la naissance de l'Institut.
- Un second niveau se propose de confronter le projet mariste avec la personne, sur le plan humain, chrétien et mariste: que me dit personnellement le projet de Marcellin Champagnat?
- Un troisième niveau propose de faire le pas de l'engagement avec le projet; à quoi suis-je prêt à m'engager? dans quelle mesure le projet de Marcellin Champagnat et des premiers frères engage ma vie? Les formes et les manières de faire pour traduire les engagements sont très variées.

Une troisième proposition de formation pour approcher le charisme et la spiritualité, comprise comme une formation continue, ce sont les «itinéraires de formation», où chacun va approfondir tel ou tel aspect du charisme.

Tout ce plan de formation, et dans toutes ces étapes, est prévu pour les laïcs et les frères. Ce travail commun est la clé de l'approfondissement pour avancer ensemble et incarner aujourd'hui le projet de Champagnat.

3.4 Au Brésil

par Fr. Ivo A. STROBINO

Chaque province a son propre programme pour la formation des laïcs: dans la province Rio Grande do Sul (RS), il s'appelle JEMAR (journées édu-

catives maristes); dans la province Brasil Centro-Norte (BCN), il se nomme SEMEAR, et dans la province Brasil Centro-Sul (BCS), il s'agit de VIVEMAR (journées de vie mariste). En principe, ce sont des cours où sont données des informations sur le Père Champagnat, sur les premiers frères, sur la spiritualité et la pédagogie mariste, sur les lettres de Champagnat, sur le développement de l'Institut, sur la restructuration, etc. Il y a aussi toujours des espaces pour la prière, les repas et les loisirs communautaires où on essaie de faire vivre notre spiritualité mariste et mariale.

Frère Ivo parle surtout du programme VIVEMAR, développé dans sa province. C'est un Programme qui se fait en trois niveaux: Vivemar I, Vivemar II et Vivemar III, à faire dans l'ordre. Chaque étape se déroule en une session de cinq jours pour des groupes de 40 à 50 laïcs chaque fois. Voici celles qui ont été données de mars 2005 à juin 2006:

- Vivemar I: 6 sessions avec, au total, 245 participants
- Vivemar II: 3 sessions avec, au total, 110 participants
- Vivemar III: 1 session avec 47 participants
- Retraites pour nos laïcs maristes: 2 totalisant 31 participants
- Rencontres de formation pour les membres affiliés: 1 session avec 12 participants

À propos du Patrimoine Spirituel Mariste, au niveau du Brésil mariste (3 Provinces), il est à noter:

- une Commission interprovinciale, composée de six membres (2 frères par Province) dont 3 ont fait le Cours sur le patrimoine, à Rome, en 1993. Elle se réunit une fois l'an.
- un Centre de Documentation Mariste (CEM = Centro de Estudos Maristas) à Belo Horizonte, dans la Province BCN. Le Centre occupe quatre étages, avec bibliothèques spécialisées, musée, matériel iconographique, etc. pour la recherche et les études sur les thèmes maristes...
- le travail de traduction des ouvrages maristes importants. Prochaine publication prévue: la traduction en portugais de "Présences de Marie", du Père Antoine Forissier...
- la publication régulière du "Manancial Marista", publication pour nos laïcs maristes, pour le suivi de la formation, avec des articles de spiritualité, célébrations,...

3.5 Dans le Pacifique

par Fr. Michael GREEN

Programmes pour la spiritualité et la mission maristes

Dans notre partie du monde mariste – Australie, Nouvelle-Zélande et le Pacifique – les priorités sont très semblables à celles que Jaume vient d'exposer. Notre priorité numéro un, c'est la formation de laïcs à la spiritualité et à la mission maristes parce que presque toutes nos écoles et autres ministères maristes sont maintenant assurés par des laïcs. Pour conserver et renforcer l'identité mariste et la plénitude de ces ministères, il est essentiel qu'ils soient dirigés et pourvus par des personnes qui sont maristes: qui s'identifient elles-mêmes comme maristes et qui envisagent leur vie, leur travail et leur mission comme maristes.

Actuellement, nous promouvons cette priorité de nombreuses façons diverses. Je vais en décrire quatre principales. Premièrement, depuis 13 ans maintenant, les provinces de Sydney et Melbourne ont organisé un cours de quatre jours sur la spiritualité et la mission maristes pour des personnes qui sont dans nos écoles et d'autres ministères. Plus de 2000 personnes ont maintenant suivi ce programme. Nous avons maintenant commencé une deuxième étape de ce programme, quelque chose qui ne peut pas satisfaire la demande en nombre de places de ceux qui désirent le suivre. Mais ces cours ne sont qu'une introduction. Ce qui est intéressant et encourageant, c'est de voir comment même un rapide contact avec cette spécificité mariste va enthousiasmer des personnes, va captiver leur imagination.

Une deuxième méthode a eu aussi un plein succès. Depuis sept ans maintenant, nous avons organisé un programme plus long, de quatre semaines. Cela a lieu en France (à l'Hermitage et d'autres lieux maristes) et ici à la Maison Générale à Rome. C'est un programme plus dense, plus sérieux. Il est reconnu par les universités pour les personnes qui désirent obtenir des unités de valeur en vue d'un master, mais ce n'est pas obligatoire.

Troisièmement, nous publions aussi une revue universitaire, éditée par la Commission Champagnat d'Éducation, qui est l'outil éducatif de la Province de Melbourne. Le nom de cette revue est «Champagnat, la revue mariste sur l'Éducation.» C'est un essai de promouvoir un point de vue mariste à un niveau plus élevé. Cela est particulièrement important pour ceux qui ont des postes de responsables en éducation mariste.

Notre nouveau projet, quelque chose d'envisagé au niveau de l'Institut, c'est de promouvoir une structure ou une stratégie qui proposera une formation intensive sur la spiritualité et la mission maristes pour les anglophones.. Nous nous proposons de satisfaire les demandes et les aspirations de personnes qui veulent entreprendre cette étude à un niveau universitaire – diplômes, masters, doctorats - et aussi de créer un centre pour des cours de moindre durée pour des personnes en congés sabbatiques, des cours d'été ou d'autres séminaires d'étude. Où et comment cela pourrait prendre forme, c'est quelque chose dont nous parlons depuis quelques années.

Quand je dis «des laïcs», je ne veux pas dire qu'il est exclu d'y faire participer des frères. Certainement que les frères prennent part à ces programmes. Mais la plupart des participants sont des laïcs. Ce sont eux qui assument notre mission mariste aujourd'hui et c'est, par conséquent, à leur formation comme maristes que nous donnons une telle priorité. Cependant, nous avons bien des programmes qui ne sont que pour les frères. Par exemple, depuis 3 ans maintenant, nous tenons des séminaires sur des aspects de notre patrimoine. L'an passé, le sujet de ce séminaire a été «Pompallier et les pionniers maristes du Pacifique». Cette année, le sujet est «Marcellin et ses merveilleux compagnons», c'est-à-dire Marcellin et les premiers frères. Ces séminaires sont dirigés par la Commission provinciale du patrimoine.

Le leader disparu

(1^{ère} partie)

*L'histoire du Père Jean-Claude Courveille (1787 – 1866),
moine bénédictin et initiateur de la Société de Marie*

Fr. Frederick McMAHON, fms

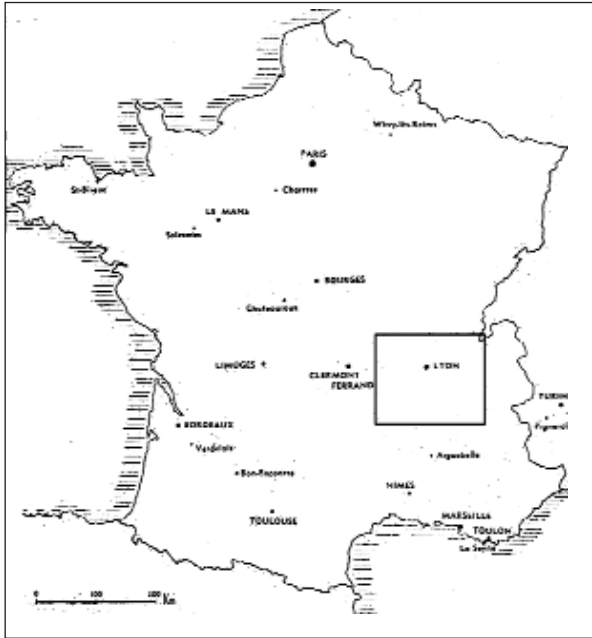


*Le Père
Jean-Claude Courveille,
moine bénédictin*

INTRODUCTION

L'histoire de la vie de Jean-Claude Courveille est présentée en deux parties. La première partie est incluse dans la présente édition, n° 24 des *Cahiers Maristes*. Elle traite des premières années de Courveille dans sa famille, de sa vie au séminaire et de son action initiale dans le projet de la Société de Marie. L'histoire se poursuit avec les différents endroits ou affectations après son ordination sacerdotale et les efforts qu'il déploya pour établir les branches de la Société de Marie. Puis, on passe aux dramatiques événements de 1826 qui entraînèrent le retrait de Courveille de la scène mariste, après son séjour dans le monastère trappiste d'Aiguebelle cette même année-là, dix ans après son ordination.

Courveille n'avait, cependant, pas donné quitus aux affaires maristes. Dans la deuxième partie, n° 26 des *Cahiers Maristes*, nous décrivons ses continuels efforts, ses va-et-vient pendant les dix années suivantes, jusqu'à ce qu'on l'admît enfin dans un monastère bénédictin en 1836. Ses trente an-



nées de vie monacale, sa «résurrection» comme animateur des esprits, son caractère et son rôle dans l'histoire mariste seront traités dans cette seconde partie de l'histoire de Courveille, «le Leader disparu»

Cette histoire de la vie du Père Courveille s'appuie en partie sur la thèse de doctorat du Frère Louis Laurent (Pierre Zind) (Les Nouvelles Congrégations 1800-1830), sur ses conférences publiées dans le «Bulletin d'Études des Frères Maristes» N° 156-162 (1955-1956) et sur les pu-

blications «Voyages et Missions» des Frères Maristes, qui sont une autre source d'information; ces ouvrages sont richement annotés.



Pays des origines maristes

LE SUPÉRIEUR ÉVINCÉ

L'homme miraculé

Né en 1787 à Usson-en-Forez (Loire), à 40 kilomètres à l'ouest de Saint-Étienne (Route D 104), Jean-Claude Courveille était le fils de Claude Courveille et de Marguerite Beynieux. Jean-Claude, le septième enfant d'une famille de 13, (beaucoup sont morts jeunes), est né dans une famille de marchands. Pendant la Révolution française, sa mère cacha dans le mur de leur maison deux statues de Notre-Dame, l'une d'elles était la statue miraculeuse de Notre-Dame de Chambrac. Madame Courveille allait souvent avec ses enfants prier devant la statue miraculeuse. Il est très compréhensible alors que Jean-Claude soit attaché au culte en l'honneur de la Vierge Marie et de ses statues.



Le café Michel, au village natal de Courveille

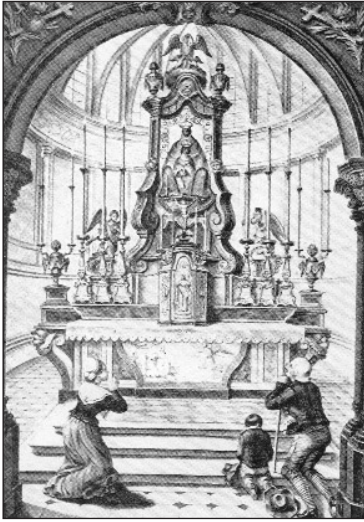
A l'âge de dix ans, Jean-Claude contracta la variole qui affecta la cornée des deux yeux, ce qui ne lui permit pas d'étudier normalement. Alors que les docteurs désespéraient de le guérir, le jeune Jean-Claude, qui désirait sérieusement devenir prêtre, se tourna vers Notre-Dame du Puy, dont le sanctuaire était à quelque cinquante kilomètres au sud. Pour ajouter à ses malheurs, quand il eut dix-huit ans, son père mourut (26 avril 1805).

Un fait miraculeux se produisit dans la vie du jeune homme à l'âge de vingt-deux ans. En 1809, il fut guéri de sa cécité dans la cathédrale du Puy. Il enduisit ses yeux avec l'huile d'une lampe qui brûlait devant la statue de la sainte Vierge et il recouvra la vue. Il distinguait parfaitement même les plus petits objets dans la cathédrale et ensuite, il a toujours joui d'une excellente vision. Dorénavant, il fut considéré parmi les plus fervents pèlerins du sanctuaire. En 1810, devant la statue miraculeuse, il se consacra totalement à Marie et lui fit une triple promesse:

*«Faire tout ce qu'elle voudrait pour la gloire de Notre Seigneur, pour son honneur à Elle, pour le salut des âmes».*⁵

⁵ OM 2, Doc. 718, § 4

Il apparaît que cette même année, en pleine ferveur, le jeune homme commença ses études de latin, d'abord, semble-t-il, au petit séminaire de Verrières où il fit la connaissance de quatre de ses futurs compagnons. Il continua ensuite sa formation sacerdotale sous la direction de son oncle, M. Beynieux, curé d'Apinac (Loire), petit village tout près d'Usson.



Le maître-autel au Puy.

Le petit séminaire à Verrières

La consécration de Courveille à Marie fut renouvelée régulièrement chaque année. Le 15 août 1812, Fête de l'Assomption de Marie, à nouveau dans la cathédrale du Puy, Jean-Claude Courveille acquit la ferme certitude que la Sainte Vierge voulait une Société portant son nom. La révélation du Puy fut le point de départ de la Société de Marie. Ce jour-là, au pied du même autel, il entendit, non des oreilles du corps, mais de celles du cœur, intérieurement, mais très distinctement:

«Voici... ce que je désire. Comme j'ai toujours imité mon divin Fils en tout, et que je l'ai suivi jusqu'au Calvaire, me tenant debout au pied de la croix lorsqu'il donnait sa vie

pour le salut des hommes, maintenant que je suis dans la gloire avec lui, je l'imité dans ce qu'il fait sur la terre pour son Église, dont je suis la protectrice et comme une armée puissante pour la défense et pour le salut des âmes. Comme, dans le temps d'une hérésie affreuse qui devait bouleverser toute l'Europe, il suscita son serviteur Ignace pour former une société qui porta son nom en se nommant Société de Jésus et ceux qui la composaient Jésuites, pour combattre contre l'enfer qui se déchaînait contre l'Église de mon divin Fils, de même je veux,



Le petit séminaire à Verrières

et c'est la volonté de mon adorable Fils, que dans ces derniers temps d'impiété et d'incrédulité, il y ait aussi une Société qui me soit consacrée, qui porte mon nom et se nomme la Société de Marie et que ceux qui la composeront se nomment aussi Maristes, pour combattre contre l'enfer.»⁶

Il est presque certain que la fin de cette dernière phrase a remplacé un texte plus détaillé que M. Jeantin, l'un des premiers historiens de la Société de Marie, redit en ces termes «*Cette société durera jusqu'à la fin des temps; elle produira de grands saints; elle aura une gloire très grande et elle soutiendra les derniers combats contre l'antéchrist.*»⁷

Etonné, épouvanté par cette révélation, Jean-Claude Courveille n'en parla à personne, essayant de mépriser cette voix qu'il regardait comme une grande illusion. À la Toussaint 1812, cependant, il entra au grand séminaire du Puy, même si sa ville natale d'Usson avait été rattachée au diocèse de Lyon en 1801. Des raisons sentimentales ont clairement expliqué ce choix. Le séminaire était alors très près de la cathédrale, le jeune séminariste pouvait donc renouveler presque chaque jour ses promesses de 1810 au pied de l'autel vénérable.

Intérieurement, il lui sembla que la sainte Vierge lui faisait des reproches à cause de toutes ses hésitations. Pour retrouver la paix de sa conscience, il entendait six messes par jour. Il lui semblait entendre ces paroles: «*Parles-en à tes directeurs, découvre-leur la chose, et tu verras ce qu'ils t'en diront.*»⁸ Il en parla à deux des directeurs, dont l'un était le professeur de morale. Après un temps de réflexion, ils lui dirent que la chose leur paraissait bonne, qu'elle pouvait bien venir de Dieu, que cela pouvait bien être Sa volonté, qu'il ne fallait pas la mépriser. Cela le décida à se consacrer au service de Marie à qui il attribuait sa guérison.

À la Toussaint 1812, Courveille commença sa philosophie au grand séminaire du Puy. L'année suivante, il commença sa théologie, mais un incident inattendu modifia ses plans. Comme il allait bientôt recevoir la tonsure et les Ordres Mineurs à la cathédrale de Mende (Lozère) le 26 mai 1814, il dut obtenir de l'administration diocésaine de Lyon une note l'autorisant à franchir cette étape, mais le 30 avril, au printemps 1814, quand il demanda les lettres d'autorisation de transfert pour la tonsure, les conseillers de l'archidiocèse de Lyon décidèrent de les refuser pour la raison que le jeune clerc leur était totalement inconnu et ils lui demandèrent de se présen-

⁶ OM 2, Doc. 718, § 5

⁷ OM 3, Doc. 881, § 2

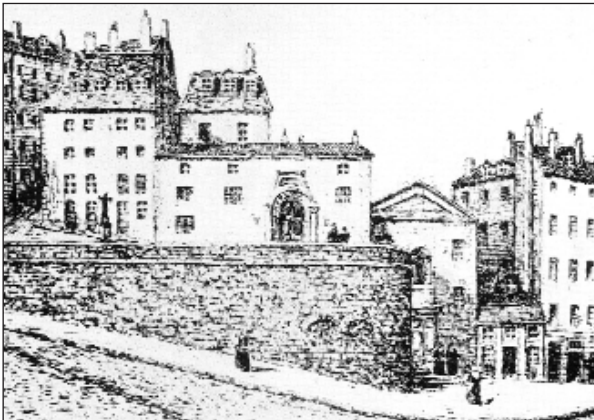
⁸ OM 2, Doc. 718, § 10

ter devant l'archevêque. L'archidiocèse de Lyon voulut alors le garder, car sa paroisse natale appartenait à Lyon depuis le concordat avec Napoléon. Jean-Claude entra donc à St Irénée, grand séminaire de Lyon, à la Toussaint 1814 et y termina ses seconde et troisième années de Théologie. C'est pendant cette période qu'il a eu des discussions sur «La Société».

Au grand Séminaire de Lyon

En tant que chargé des séminaires, le Vicaire général Bochard eut à effectuer les négociations administratives pour le transfert. Il fut frappé par la réticence du Puy à lâcher un tel sujet et, intrigué, il lui en demanda la raison. *«Il répondit naïvement que c'était à cause de l'œuvre de la S. Vierge qu'il avait en vue et qu'il espérait établir au Puy. - Mon ami, lui dit M. Bochard, vous trouverez en moi un aussi bon père qu'au Puy, et vous ferez ici ce que vous vouliez faire au Puy.»*⁹

Et c'est ainsi que dans cette année 1814, en l'affaire de quelques semaines, trois personnes au grand séminaire de Lyon révélèrent leur intention de fonder une société religieuse: en juin, le Père Claude Marie Bochard et le Père Nicolas de la Croix d'Azolette et maintenant Jean-Claude-Courveille. Il fut difficile pour le vicaire responsable des congrégations dans l'archidiocèse de ne pas voir, en l'occurrence, un signe de la Providence et, naturellement,



L'ancien grand séminaire de Lyon – St Irénée.

Bochard l'interpréta dans le sens de ses propres vues. C'est pourquoi il favorisa le plan du nouveau séminariste, le questionna plusieurs fois et se concerta avec lui du choix des sujets, allant même jusqu'à lui dire : *«Non, ne prenez pas tels et tels; ce sont de mauvaises têtes»*.¹⁰ Par cette manière de faire, Bochard espérait amener Courveille vers son propre projet, la Société de

⁹ OM 2 Doc 591 § 6

¹⁰ OM 2 Doc 551 § 3

la Croix de Jésus – comme il avait fait avec le Père Nicolas de la Croix.

Pour créer un climat favorable aux Missions (en France) et ensuite aux idées des «Pensées pieuses», la brochure que Bochard avait diffusée parmi les séminaristes pour les inciter à rejoindre sa congrégation, on lisait la vie de saint François Régis au réfectoire. Un mercredi jour de congé, probablement avant Pâques 1815, Courveille coupait le cheveux de Déclas et lui révéla qu'il avait l'idée, en devenant prêtre, de faire comme saint Jean-François Régis – aller dans les campagnes au secours du pauvre peuple qui avait souvent plus besoin de prêtres étrangers que celui des villes et des grosses bourgades. Ces derniers ont les prêtres de leur choix, tandis que les premiers n'ont souvent qu'un seul prêtre et sont exposés à faire de mauvaises confessions.¹¹ Il demanda ensuite à Déclas s'il voulait se joindre à lui. Déclas répondit «oui.»

Sans perdre de temps, Courveille commença à parler de la future Société de Marie. Des sympathisants n'ont pas été longs pour se joindre à lui et adhérer à son projet. Il était le plus âgé d'entre eux et il les dominait par sa force de caractère et sa facilité de parole. Il était l'égal de ses compagnons en piété et en zèle, mais il était celui qui leur avait donné l'idée de la Société de Marie.

Merveilleux magicien des mots

Le père Courveille possédait vraiment une langue d'or. Nous en avons confirmation dans les réflexions de ses contemporains: «*A cette époque, un jour que nous nous rendions à la campagne du grand séminaire de Lyon, il me parla de la T. S. Vierge d'un ton si inspiré que jamais peut-être de toute ma vie je n'ai reçu une impression si profonde. Il n'avait que des moyens très communs, mais il trouvait dans son cœur des mouvements qui le rendaient parfois très éloquent. Il est vrai qu'il était vraiment saint alors. On était transporté en l'entendant. Pendant son cours de théologie, il se confessait à M. Cholleton, directeur dans la maison: ceux qui se présentaient après lui au tribunal de la pénitence trouvaient le prie-Dieu arrosé de larmes.*»¹²

Peu à peu, un groupe de quinze séminaristes se forma. Ils se rencontraient secrètement, quelquefois dans la chambre du Père Cholleton, professeur de théologie morale, qui avait été mis au courant du secret et qu'ils

¹¹ OM 2 Doc 591 § 7

¹² OM 3 Doc 798 § 3

avaient choisi comme conseiller, et quelquefois à la maison de campagne du séminaire. Ils profitaient de ces réunions pour s'enflammer dans leurs désirs par la considération du «*bonheur d'être les premiers enfants de Marie*»¹³ et discutant sérieusement de la manière de mettre leur idée en pratique. Ils débattaient aussi de ceux qui seraient admis et du grand besoin des peuples. Courveille présidait. Il insistait sur la nécessité d'imiter Marie, «*surtout dans son inénarrable humilité.*»¹⁴ Il répétait souvent ces belles paroles que les Chevaliers de la Foi avaient prises des Chevaliers de Malte et qui concluaient toutes leurs prières. «*Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à ton nom donne la gloire.*»¹⁵ Les idées circulaient librement: «*Ils discutaient aussi du projet, notamment que la Société de Marie naîtrait sous les auspices d'un Roi très chrétien. Ce roi fut identifié en 1817-1818, non avec le souverain régnant, mais avec l'enfant du temple, Louis XVII qui serait un grand Mariste et à qui la Sainte Vierge donnerait tout le pouvoir qu'elle avait. Ils parlaient aussi d'eschatologie de Marie comme soutien de l'Église à la fin du monde. En termes prophétiques, la Société de Marie était imaginée comme un arbre avec trois branches couvrant le monde entier: les Pères, les Sœurs, le Tiers Ordre.*»¹⁶ Le Père Gardette, Supérieur du séminaire, craignant que ces rencontres privées ne perturbent la paix et l'union de la communauté, décida de les modérer et de les contrôler.

Les paroles du Père Terraillon sont appuyées par celles du Père Séon: «*Voici ce qui regarde M. Courveille. Il avait commencé ses études fort tard. Il avait beaucoup de zèle; il avait une éloquence naturelle et quelquefois il paraissait comme inspiré. Quand j'étais jeune séminariste, je le vénérerais et j'allai me confesser une fois à lui par vénération et par curiosité en même temps. J'en fus fort content et fort édifié. Il avait beaucoup étudié saint Chrysostome. La Sainte Vierge, cependant, aurait bien pu peut-être encore se servir de lui; mais il a été infidèle à sa vocation.*»¹⁷ Pendant le reste de l'année, Courveille rappela à ses compagnons une attitude de ferveur apostolique: «*Nous ferons comme Saint Jean-François Régis.*» Mais lorsque arriva le temps des vacances Courveille, la veille du départ, prit Déclas à part: «*Vous savez, ce dont je vous ai parlé pendant l'année, c'est du sérieux; il va s'établir un ordre qui sera le même à peu près que celui des Jésuites; seulement, ceux qui en seront membres s'appelleront Maristes au lieu*

¹³ OM 2 Doc 750 § 5

¹⁴ OM 2 Doc 750 § 5

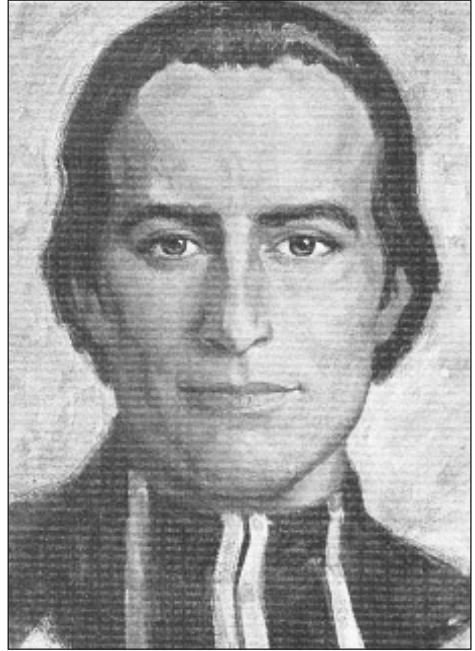
¹⁵ Psaume 113

¹⁶ V et M 138

¹⁷ OM 2 Doc 625 § 3

de s'appeler Jésuites.»¹⁸ Ils promirent de s'écrire pendant les vacances et ils tinrent parole.

Marcellin Champagnat a suivi les cours à saint Irénée pendant deux ans quand, après la Toussaint 1815, il fut directement invité par Jean-Claude Courveille à rejoindre la Société de Marie. Champagnat, cependant, était réaliste et a toujours eu à l'esprit la pensée de fonder une congrégation de Frères enseignants, une branche non prévue dans le «projet initial». Quand il rejoignit les membres fondateurs Maristes, il leur dit : *«J'ai toujours senti en moi un attrait particulier pour un établissement de frères; je me joins bien volontiers à vous et, si vous le jugez à propos, je me chargerai de cette partie. Et il en fut chargé. Ma première éducation, disait-il, a été manquée; je serais heureux de contribuer à procurer aux autres des avantages dont j'ai été privé moi-même.»*¹⁹



Saint Marcellin Champagnat – prêtre mariste et fondateur des Frères Maristes

Comme cette proposition ne semblait pas recevoir beaucoup de réponses, Champagnat insista: *«Il nous faut des Frères, il nous faut des Frères pour faire le catéchisme, pour aider les missionnaires et pour faire l'école aux enfants.»*²⁰ On ne lui contestait pas qu'il fût bon d'avoir des frères, mais comme leur institution n'était pas prévue dans le plan de la nouvelle Société, on n'attachait à l'incessante répétition *«Il nous faut des frères.»*²¹ qu'une médiocre importance. À la fin, on finit par lui dire : *«Eh bien, chargez-vous des frères puisque vous en avez eu la pensée.»*²² A ces mots prononcés par lassitude et impatience, Marcellin accepta volontiers et désormais tous ses vœux, tous ses desseins, tous ses travaux n'eurent pour but que la création de cette œuvre.

¹⁸ OM 2 Doc 591 § 7

¹⁹ OM 2 Doc 752 § 53

²⁰ OM 2 Doc 757 § 2

²¹ ibid

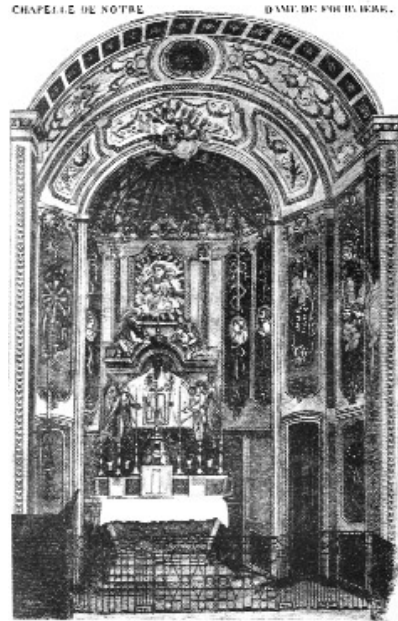
²² ibid

La promesse

Aussi étonnant que cela puisse paraître, Courveille n'avait pas encore été admis aux ordres. Évidemment, le registre des ordinations nous montre qu'il ne reçut la tonsure et les Ordres mineurs que le 7 avril 1816. A cette époque, le Père Champagnat était déjà diacre. Mais Courveille le rattrapa vite – en 107 jours -. Le 7 avril, il reçut le sous-diaconat, le dimanche 21 juillet, il devint diacre et le 22 juillet, il fut ordonné prêtre avec le Père Champagnat et les autres; la cérémonie eut lieu dans la chapelle du séminaire, des mains de Mgr Du Bourg, évêque de la Nouvelle Orléans. A cette époque, l'urgent besoin de clergé pour la France et l'âge des candidats obligeaient souvent à précipiter les étapes conduisant à la prêtrise.

Le mardi, 23 juillet 1816, le lendemain de leur ordination, et exactement six semaines après que le Père Bochart ait approuvé la pétition présentée par le Directeur du grand séminaire, le Père De la Croix, pour l'établissement de la Société de la Croix de Jésus, les premiers membres de la Société de Marie qui avaient signé la promesse d'engagement quelques jours avant, montèrent ensemble à Notre-Dame de Fourvière pour donner une réalité plus formelle à leur décision. Ils étaient douze, comme les douze étoiles entourant la Vierge de l'Apocalypse,²³ douze apôtres de l'Église des derniers temps. La promesse portant leurs signatures fut placée entre la pierre d'autel et le corporal et, dans son rôle de fondateur, Jean-Claude Courveille dit la messe, les autres reçurent de lui la communion. Alors ils se consacrèrent à Marie, manifestant leur désir de créer la Société de Marie, peu importe le travail et les souffrances, en accord total avec le Pontife Romain et l'évêque, sous la paisible règle d'un Roi très chrétien.

Ils déclarèrent:



*L'autel de la promesse
à la chapelle de Fourvière*

²³ Ap 12, 1

«Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Tout pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de Marie, Mère de Notre Seigneur Jésus Christ.

Nous, soussignés, désirant travailler pour la plus grande gloire de Dieu et de Marie, Mère de Notre Seigneur Jésus Christ, nous affirmons et déclarons que nous avons la sincère intention et la ferme volonté de nous consacrer, dès que cela sera possible, à l'institution de la très dévouée congrégation des Maristes. Donc, par le présent acte et nos signatures, nous nous consacrons irrévocablement nous-mêmes et tout ce que nous avons, autant que possible, à la Société de la Sainte Vierge. Et nous prenons cet engagement, non à la légère et inconsciemment, non par motivation humaine ou dans l'espoir d'un gain matériel, mais sérieusement et en hommes mûrs, en ayant pris conseil et pesé toutes choses devant Dieu, pour la seule gloire de Dieu et l'honneur de Marie, Mère de Notre Seigneur Jésus Christ. Nous nous engageons malgré tous les ennuis, travaux et souffrances et s'il le faut, dans les tortures, capables de tout faire en Lui qui nous reconforte, Jésus Christ à qui nous promettons fidélité dans le cœur de notre très sainte Mère l'Église Catholique et Romaine, nous attachant de toutes nos forces au Chef suprême de son Église, le Pontife Romain, de même qu'à notre évêque, pour que nous soyons de bons ministres de Jésus Christ, nourris de ses paroles de foi et de la vraie doctrine que, par sa faveur, nous avons reçue, confiants que sous le paisible et religieux gouvernement de notre roi très chrétien, cette excellente institution prendra naissance. Nous promettons solennellement que nous nous consacrerons nous-mêmes et tout ce que nous avons pour sauver, par tous les moyens, les âmes, sous le très auguste nom de la Vierge Marie et sous ses auspices, acceptant en toutes choses, le jugement de nos supérieurs.

Louée soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. Amen.»²⁴

L'objectif de la Société – la régénération de la France pervertie par les idées révolutionnaires – devait être travaillé dans une atmosphère de fin du monde et dans la sincère croyance en la mission eschatologique de la société. Étant le seul document contemporain du projet mariste au séminaire de Lyon, et la première évidence historique de la Société de Marie, cette formule mérite une particulière attention.

Le texte contient l'acte officiel par lequel le nombre de ceux qui ont signé, promettaient le plus solennellement possible de fonder une congrégation vouée

²⁴ OM 1 Doc 50

à Marie, mais sans préciser un travail spécifique à entreprendre ou émettre des restrictions quant au lieu et au temps. D'autre part, l'objet du projet est le salut des âmes par tous les moyens, sous le nom et la protection de Marie. Et, pour appuyer leur insertion dans l'Église, ils proclament pleine allégeance à l'autorité du Pape avant celle de leur évêque. Il y a ainsi une différence de base entre le projet mariste et celui du Père Bochard. La Société de Marie se reconnaît au-



*La Chapelle de la « Vierge Noire » à Fourvière
– lieu de la Promesse Mariste.*

aujourd'hui dans ce premier exemple et le petit document signé par les douze séminaristes contient encore l'une des meilleures synthèses de ce qui constitue sa mission et son esprit.

Le titre (de la promesse) est caractéristique du père Courveille et peut-être aussi une partie du texte. Ce n'est pas pour suggérer que l'ébauche finale a été préparée par lui. Il n'y eut qu'un document; il fut signé

d'avance. Cette promesse parle d'une congrégation, non d'une simple association (à fonder), et cela devait être UNE société, non plusieurs. Les diverses branches, comme elles étaient prévues, comptaient peu en regard de l'unité du projet total. Le document original, écrit en latin, (l'ébauche finale probablement contrôlée par le Père Cholleton), fut placé sous le corporal pendant la messe célébrée par le Père Courveille dans la vieille chapelle de Notre-Dame de Fourvière le 23 juillet 1816. La promesse de fidélité au Saint Père est ici explicitement établie et on la trouve fortement exprimée dans les Constitutions de la Société de Marie.

Tous ceux qui ont signé savaient très bien qu'ils n'avaient jusque là qu'élaboré un plan et qu'il était de leur devoir de travailler à sa réalisation le plus tôt possible. Ils furent aussi d'accord pour s'écrire souvent afin de maintenir entre eux l'union qu'ils avaient créée, de préserver et d'accroître l'esprit qui les animait.

Puis, le groupe se dispersa. Le Père Champagnat alla comme vicaire à La Valla et le Père Colin rejoignit son frère curé de Cerdon. Courveille fut nom-

mé professeur à Verrières, au petit séminaire (février 1817 – juin 1817), vicaire à Bourg-Argental (juin - août 1817), à Rive-de-Gier (septembre 1817 - octobre 1819) et ensuite curé desservant d'Épercieux. Dans les deux derniers lieux mentionnés, Courveille resta en contact par lettre avec ses anciens camarades de séminaire. Outre cela, il prit très au sérieux son rôle de fondateur et Supérieur général de la Société de Marie, reconnu par le clergé des environs et par ses adhérents (à divers degrés – mais non par tous).

La première branche féminine de la Société de Marie

À son tout premier poste, Courveille ne perdit pas de temps. Bien que logé à la communauté des prêtres au petit séminaire de Verrières et non dans les services paroissiaux, Courveille sut s'adresser à un groupe de jeunes gens assemblés en une association de la Sainte Famille. Il pensa les diriger et les faire devenir membres du Tiers Ordre de Marie.

La réalité de ce mouvement créé par Courveille nous vient d'une lettre écrite à Verrières le 14 juin 1824 par le curé. Il écrivait au vicaire général de Lyon au sujet de cette Association de la Sainte Famille qu'il avait créée au petit séminaire de Verrières. Il voulait que le Vicaire général étende les privilèges de l'Association aux paroisses dans lesquelles elle pouvait être établie: *«Je désirerais bien donner à cette association toute l'étendue possible, parce que je n'en connais point encore d'établie à l'honneur de la Ste Famille. M. Courveille désirait que cette petite association fût le Tiers Ordre des Maristes.»*²⁵ Cette tentative par Courveille a dû donc avoir lieu en 1816-1817 quand il était prêtre à Verrières, le Père Meret étant curé de la paroisse. Trois mois après avoir écrit cette lettre (septembre 1824), Meret fut nommé curé et dut quitter Verrières. Aucune trace de cette Association ne reste dans les actes de la paroisse. Rien de concret ne sortit des efforts de Courveille pour établir un Tiers Ordre.

À Verrières, Courveille se trouva sous l'influence de la Société de la Croix de Jésus. Le Père Bochart espérait encore unir la Société de Marie à la sienne. C'était, pensait-il, une simple question de patience, puisque sa société était la seule canoniquement reconnue; aucune autre ne pouvait être reconnue qu'avec son approbation. D'ailleurs, depuis 1816, au moins deux séminaristes anciens disciples de Courveille avaient retiré leurs signatures de

²⁵ OM 1 Doc 105 § 1

la formule mariste, préférant le projet des «Pieuses pensées». Il fallait du temps pour mûrir l'effet d'un tel exemple. Aussi, le Vicaire général continua à favoriser le groupe rival et rapprocha Courveille de Champagnat en le nommant vicaire successivement à Bourg-Argental (du 20 juin au 20 août 1817) et à Rive-de-Gier (du 18 septembre 1817 au 1^{er} octobre 1819).

À la mi-septembre, donc, Jean-Claude Courveille, présumé Supérieur de la Société de Marie à Lyon, reçut sa nomination comme vicaire à Rive-de-Gier (Loire). La chance le favorisa, car il y trouva une communauté de neuf «jeunes dames pieuses», réunies quelque dix ans plus tôt par le curé de ce secteur, le Père Lancelot; elles dirigeaient une école de 130 filles. Ces «Sœurs de Rive-de-Gier» sont nommées dans les différents registres (9 sœurs ou novices). Elles enseignent gratuitement à 60 enfants pauvres; 70 paient. Une maison dont il n'y a encore qu'un tiers de construit appartient à l'une des sœurs. Les revenus viennent de legs, de dons, du travail manuel, des pensions payées par les élèves ou par les malades. Elles n'ont pas encore adopté de Règle; elles se proposent de le faire aussitôt que les affaires ecclésiastiques seront décidées.²⁶ Trois de ces dames avaient le certificat d'enseignement du gouvernement (le brevet).

Le nouveau vicaire était ravi de découvrir dans ces jeunes dames le noyau de la branche féminine de la Société de Marie. L'idée leur plut et elle aurait pu facilement être développée, mais il y eut l'opposition du curé : *«Je n'entends pas, dit-il, qu'on établisse un Ordre nouveau dans ma paroisse. Si ces jeunes filles veulent être religieuses, elles le peuvent, mais alors qu'elles fassent choix d'un des Ordres existants.»*²⁷

L'opposition du curé et, plus encore, du Vicaire général, ne permettait aucune organisation officielle ou canonique. Il fallait penser à un diocèse moins hostile pour le groupe de Courveille et ainsi, avec l'agrément de Mgr Simon, évêque de Grenoble, le Père Courveille établit une partie de sa communauté à Saint Clair-sur-Rhône (Isère), où les Sœurs prirent vite la charge de l'école. Ce transfert eut lieu probablement en 1819 quand Courveille fut lui-même nommé à Épercieux.

Privées de formation sérieuse à la vie religieuse, ayant des difficultés avec l'école et séparées de leur fondateur, les Sœurs Maristes de Saint Clair donnèrent rapidement le spectacle d'une communauté dans la plus grande confusion. C'est alors que Courveille s'adressa au Père Colin pour lui demander de l'aide. À cette époque, il y avait une certaine Marie-Thérèse Jotillon, qui avait une ex-

²⁶ OM 1 Doc 55

²⁷ OM 3 Doc. 876 § 5

périence d'enseignement et qui était connue des deux Pères Colin à Cerdon. Répondant à la demande qui lui fut faite, elle alla à Saint Clair en compagnie de sa nièce, Marie Gardet, et contribua au redressement de la situation de l'école. Elle y resta jusqu'à ce que Cerdon devienne indépendant de l'archidiocèse de Lyon après 1823. Sous la direction du Père Jean-Claude Colin, Cerdon appartenant maintenant au nouveau diocèse de Belley, devint un Centre Mariste. Marie-Thérèse retourna dans sa ville pour y faire communauté avec son amie Jeanne Marie Chavoïn. Les Sœurs Maristes comptaient donc trois maisons en tout: Rivede-Gier (Lyon), Saint Clair (Grenoble), et Cerdon (Belley).

Jean-Claude Courveille fonde les Frères à Épercieux

L'impossibilité d'organiser la branche des Pères Maristes (opposition de l'archidiocèse), l'œuvre de Marcellin Champagnat à La Valla, qui connaissait la stagnation (manque de vocations chez ses Frères Maristes) et le succès partiel des «Filles de Marie», tout cela conduisit Courveille à fonder sa propre version des «Petits Frères de Marie» dans sa nouvelle paroisse d'Épercieux. Le rapport de l'inspecteur d'Académie sur l'école créée par Courveille à Feurs, plus une signature, sont les seuls documents qui mentionnent l'existence de ces Frères.

Quand, au printemps 1822, vers la mi-mai, après avoir inspecté les écoles dirigées par les Frères de la nouvelle congrégation dans le Mont Pilat (disciples de Champagnat), l'inspecteur Guillard se présenta dans la ville de Feurs (2600 habitants, Loire), principale ville du canton auquel appartenait Épercieux, il avait quelque chose à dire au Père Courveille «*qui est considéré ici comme le seul Supérieur général des soi-disant Frères de La Valla*»²⁸. En même temps, Guillard reconnaît la vraie dimension de la Société de Marie de Lyon, même si elle était clandestine, puisqu'elle n'était autorisée ni par l'archidiocèse ni par le Roi. Évidemment, Marcellin Champagnat n'était que l'agent du curé d'Épercieux et il n'était pas le seul. Courveille avait un autre agent à Cerdon (Ain), un autre à Saint-Julien-sur-Veyle (Ain), un à Dauphiny (Isère), un à Arthun (Loire) et quelques autres ailleurs. C'était évidemment les prêtres et les Sœurs qui partageaient le rêve et qui travaillaient à sa réalisation. Il avait même un agent à Feurs. En fait, un des vicaires (Père Jacob) de cette paroisse était membre de la dite corporation «Société de Marie», qui semble vouloir se développer comme rivale des vrais Frères de la Doctrine Chrétienne.²⁹

²⁸ OM 1 Doc 75 § 13-15

²⁹ *ibid*

Aucun détail ne nous est parvenu concernant l'éventuel noviciat du Père Courveille à Épercieux. Il a sans doute existé, annexé à l'école d'Épercieux, car, le 19 février 1822, un certain Frère Saint Louis fut témoin à un acte de mariage dans cette ville et, six mois plus tard, une école fut ouverte à Feurs avec un Frère au début et ensuite deux Frères.

L'Inspecteur Guillard, le même qui alla à l'école de Champagnat à Saint-Sauveur en avril 1822, rendit compte de son inspection à l'école de Feurs. À cette époque, l'enseignement primaire était réglementé par la célèbre Ordonnance du 29 février 1816 qui établissait des comités municipaux chargés de superviser et d'encourager l'instruction primaire. Selon l'article 4, le président était de droit nommé par le curé de la ville qui devait rendre compte de ses activités au Recteur de l'Université. Guillard ne mit pas longtemps pour remarquer que le curé de Feurs n'était ni un président modèle, ni un fervent soutien de l'Université. Il écrit : *«Le curé ne remplit pas très bien ses fonctions de Président et s'accorde mieux avec le curé d'Épercieux (Courveille) qu'avec nous.»*³⁰

Le rapport de Guillard continue ainsi : *«Cette nouvelle école de Feurs ouverte depuis le 25 février dernier, d'abord par un Frère, puis un second est arrivé depuis 5 à 6 semaines, est bien loin de valoir celles des Frères de la Doctrine Chrétienne, mais, pourtant, au seul nom de frère, elle a fait tomber les deux autres écoles de la ville qui étaient à la vérité en de bien mauvaises mains.»*³¹

Certainement ces Frères n'étaient pas des hommes de génie, mais leur réputation était si grande que leur fondation d'écoles fit fermer celles des enseignants laïcs, comme ce fut le cas lorsque les Frères de Champagnat arrivèrent à Saint-Sauveur. En fait, des quatre professeurs ruinés par l'école des Frères à Feurs, *«deux qui étaient autorisés à enseigner ont continué à ne point remplir leurs devoirs religieux, le troisième a repris son état de perruquier, et le quatrième a mangé au jeu sa fortune de 50000 francs.»*³² Mais l'emprise du clergé sur l'école ne plut pas à l'inspecteur, car cela indiquait un moindre contrôle par l'Université; il nota donc amèrement: *«Il est peut-être à regretter que ce canton n'ait pas été inspecté plus souvent. Il me paraît évident que le clergé de ce pays veut, encore plus qu'ailleurs, s'emparer seul de toute espèce d'instruction et qu'il fait considérer comme impie tout ce qui tient à l'Université, qu'il ne connaît point assez.»*³³

³⁰ OM 1 Doc 75 § 13-15

³¹ ibid

³² OM 1 Doc 75 § 21

³³ OM 1 Doc 75 § 15

La visite de Guillard à l'école fut une révélation. Il fut abasourdi en lisant le règlement: «*Le règlement que j'ai lu, affiché dans la dite école, fourmille de fautes graves de langue et d'orthographe. J'en ai remarqué plus de 40 en 8 articles comprenant environ 50 lignes. J'ai demandé qui l'avait fait. Le 1^{er} Frère a répondu que c'est M. Le curé d'Épercieux qui l'a écrit. Ces Frères sont très jeunes.*»³⁴ Guillard remarqua que, contrairement aux Petits Frères du Père Champagnat, ceux du père Courveille utilisaient des modèles d'écriture imprimés et que, au lieu de porter, comme à La Valla, un vêtement noir, les frères d'Épercieux portaient un vêtement bleu ciel, couleur de Marie. L'inspecteur Guillard nous informa alors que, comme le vicaire de La Valla, Courveille avait aussi fondé des Frères Maristes.

Bien que le Père Courveille soit doué pour des sermons animés et éloquents, il semble que l'écriture n'était pas son point fort. Deux lettres autographes gardées dans les archives maristes en témoignent. Nous notons que Courveille avait ébauché une Règle pour ses Frères et que, contrairement aux pratiques de Champagnat, il utilisait des modèles imprimés. Pour Guillard, les deux frères parurent très jeunes. Selon l'inspecteur, le nouveau venu (le deuxième Frère) ne sait rien dire ni rien faire. Blessé par les remarques de l'inspecteur, le premier Frère livra quelques secrets; *il m'a avoué être «bien fâché de n'être pas allé chez les véritables frères de Lyon et avoir encore envie de prendre ce parti. Il a été tracassé et reconnaît que cette institution ne saurait se soutenir.»*³⁵ En bref, ce Frère n'était pas un sujet sérieux pour le père Courveille. L'année suivante, 1823, un second inspecteur, Poupard, fit remarquer qu'à Feurs, il n'avait pas trouvé les Frères du Père Courveille, mais un groupe de Frères qui les avaient remplacés.

L'inspecteur Guillard ne savait pas ce qu'il fallait recommander quant aux Petits Frères de Marie qu'il avait rencontrés dans ses voyages. Finalement, l'inspecteur ne voulut pas choisir, laissant au Supérieur, l'Abbé Régel, le soin d'examiner, «*dans sa sagesse, s'il ne serait pas prudent de discuter de l'état des choses au Conseil Royal et de solliciter de lui une décision avant de rien faire ni pour ni contre la nouvelle congrégation.*»³⁶

L'année suivante, au printemps 1823, l'inspecteur Poupard, visitant les petits Frères de Marie du Père Champagnat, vérifia le rapport de son collègue Guillard sur les Petits Frères du Père Courveille. Ce fut à son tour d'être étonné. Il n'y avait pas deux, mais trois frères et ils ne dépendaient ni du curé

³⁴ OM 1 Doc 75 § 16

³⁵ OM 1 Doc 75 § 16

³⁶ OM 1 Doc 75 § 19

d'Épercieux, ni du Vicaire de La Valla, mais de Benoît Grizard, frère défroqué, ci-devant établi et autorisé à Charlieu³⁷, où il continuait aussi à diriger un noviciat annexé à l'école communale. Il y a de ces mêmes Frères à Pannissières, gros bourg de 3000 habitants. Peu de temps après, Grizard accepta d'unir son groupe à celui de la Société de la Croix de Jésus. «*Il, Grizard, était à Lyon pour se concerter avec Mr Bochard qui consent à payer des dettes assez ignobles contractées à Charlieu et qui se déclare en même temps fondateur de cette nouvelle corporation.*»³⁸ Cela explique la réflexion de Poupar qui avait trouvé les Frères du Père Bochard à Feurs.

Bochard avait déjà tourné les yeux vers la Société de Marie qu'il désirait sérieusement acquérir depuis le début. Comme nous l'avons vu, deux des douze premiers futurs Pères Maristes, Pousset et Verrier, avaient déjà rallié la Société de Bochard.

Le Père Champagnat gardait des contacts réguliers avec le Père Courveille qu'il regardait comme son Supérieur. Sur la scène de La Valla où il travaillait, le jeune vicaire, après bien des problèmes avec le curé, acheta une maison et un jardin pour ses frères. C'était en octobre 1817 avec l'aide du Père Courveille; ils en devinrent propriétaires ensemble. La vente se fit par paiement en pièces, effectué par les Pères Champagnat et Courveille et par moitié chacun, en supposant qu'ils en prirent possession dans ces proportions.

Société de Marie - Situation 1818

En 1818, donc, la Société de Marie, par le fait qu'elle est en compétition avec la société rivale fondée par les responsables de l'archidiocèse, n'avait pas encore d'existence canonique et ne pouvait espérer en avoir dans un futur immédiat. En outre, les futurs prêtres maristes étaient éparpillés dans



La maison à La Valla achetée par Champagnat et Courveille

³⁷ OM 1 Doc 86 § 1

³⁸ *ibid*

l'immense archidiocèse de Lyon qui comprenait les trois départements de l'Ain, du Rhône et de la Loire. Son chef, Jean-Claude Courveille, avait d'abord été habilement sollicité pour agréger ses disciples à la Société de la Croix de Jésus, demande qu'il avait aussitôt rejetée, risquant ainsi de déplaire beaucoup au Vicaire général Bochard.

À La Valla, près de Saint-Chamond, Marcellin Champagnat avait réussi à former la branche des Petits Frères de Marie qui, vers 1818, enseignaient déjà dans les communes de campagne à La Valla et à Marlhes.

À Cerdon, département de l'Ain, Jean-Claude Colin faisait tout son possible pour essayer de réaliser le rêve mariste. Il incita son frère Pierre, curé de Cerdon, à se joindre aux Maristes et il travailla constamment à rédiger une Règle pour la future congrégation de prêtres. Pendant cette période, Courveille gardait le contact avec ces hommes du lointain nord-est du vaste archidiocèse.

Contacts avec le Puy et avec Rome

Pour essayer d'échapper à la juridiction des responsables de l'Église de Lyon, les Pères Courveille, Pierre Colin et Jean-Claude Colin décidèrent de chercher refuge en Haute-Loire, un autre diocèse, car c'était là que Notre-Dame du Puy avait donné à Courveille la mission de fonder la Société de Marie. N'étant pas autorisés à quitter le diocèse sans permission spéciale, ils choisirent comme intermédiaire Jeanne-Marie Chavoïn qui visita le Puy et écrivit au Vicaire général de ce diocèse. Dans une lettre qui lui fut adressée le 27 novembre 1821, ce Vicaire général offrit de confier à la Société de Courveille les missions intérieures du diocèse du Puy pour une année, s'ils obtenaient de l'archidiocèse de Lyon la permission de venir. À la suite de l'échec de ce projet, ils n'espéraient pas obtenir la permission de partir. Les futurs Maristes, dans leur situation extrême, décidèrent de s'adresser «au sommet.»

Dans l'impossibilité de commencer la Société au Puy, bloqués par Bochard à Lyon, les aspirants prêtres Maristes se tournèrent vers Rome. Une première lettre du 7 février 1819 n'ayant pas eu de réponse, les aspirants maristes essayèrent de se rendre dans la ville éternelle. Le Père Déclas nous dit : *«On demanda à Bochard d'aller à Rome. Oh! Alors tout changea de face. Le Père Bochard, en nous encourageant, avait des vues tout à fait différentes des nôtres. Alors commença la guerre. À l'opposition des supérieurs se joignit la persécution. On appelait les deux MM. Colin «jansénistes»;*

moi, on disait que j'étais fou.³⁹ Pleins d'espoir, nous avons cherché l'avis de Mgr Bigex, évêque de Pignerol. Il avait été à une époque administrateur de l'archevêché de Lyon et il avait une réputation de sagesse pratique; c'était quelqu'un à qui les futurs Maristes pouvaient s'adresser pour recevoir un solide conseil. Suivant ses conseils, ils écrivirent de nouveau à Rome. La lettre, signée par Courveille et les deux Colin, fut envoyée au Cardinal Pacca, Préfet de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers. Ils ne reçurent aucune réponse.

Ces lettres à Rome donnent une indication sur la position de Courveille dans le mouvement mariste à ce moment-là. Nous avons les paroles de Colin à Mayet à ce sujet: «*Si son nom (Courveille) a paru dans certaines pièces, c'est que la Société semblait être connue sous son nom et que la prudence semblait l'exiger.*»⁴⁰ Il est évident qu'à cette étape du développement des Maristes, Courveille était un personnage important, quelqu'un à qui plus tard, on ne pouvait contester une place dans l'histoire des débuts de la Société de Marie.

A la fin de 1819, ils pensèrent envoyer une autre lettre, adressée cette fois-ci au Pape. Une fois de plus, ils demandèrent les conseils de l'évêque Bigex. Il les pressa de le faire. Courveille prépara la lettre, mais elle fut considérée irrecevable et les Colin la mirent de côté. Ils composèrent une lettre différente que tous les trois signèrent. Après le nom de Courveille apparaissaient les lettres «s.p.g.»; il était évident que Courveille était convaincu de son droit à être considéré comme le Supérieur général de la Société de Marie. La lettre était datée du 25 janvier 1822. Il est évident de penser que Courveille n'était pas à Cerdon pour signer cette lettre. Un certificat de funérailles, signé par Courveille à Épercieux à la même date, indique qu'il n'était pas à Cerdon. Nous ne savons pas si, avant son envoi, il a signé le document avant ou après cette date.⁴¹ Mais nous savons que cette fois-ci, ils eurent une réponse.

Courveille fut celui à qui la réponse du Pape fut envoyée. L'adresse était celle de Cerdon.

La lettre ne fut pas remise à Courveille, car il était peu connu dans ce secteur, mais au curé de Cerdon. «*Le jour où les MM Colin reçurent la réponse de Rome, ils furent remplis d'une telle joie qu'avant de la décacheter, ils se rendirent à l'église pour remercier Dieu.*»⁴²

³⁹ OM 2 Doc 551 § 6

⁴⁰ OM 3 Doc 806 § 9

⁴¹ OM 1 Doc 70

⁴² OM 2 Doc 689 § 6

Le fait que l'adresse de Cerdon était clairement indiquée dans leur lettre de demande montre la possibilité d'un arrangement entre les trois prêtres pour que la lettre soit ouverte par celui qui la recevrait. Plus tard, les Colin donnèrent la lettre à Courveille; ils regrettèrent ce qu'ils avaient fait, mais ils étaient convaincus que Courveille était fou dans la manière dont il s'en est servi. Pierre Colin écrit: *«Ah! Qu'il nous a fait souffrir! Ayant eu ce Bref précieux en sa possession pendant quelque temps, il le montrait partout, même en voiture publique. Il l'avait même tout sali avec ses doigts. Nous le lui retirâmes adroitement et quand il venait à Cerdon, nous le faisons passer dans une maison sûre pour pouvoir lui dire que nous ne l'avions plus. Que serait-il devenu entre ses mains?»*⁴³ Le prétexte pour reprendre la lettre était probablement que Jean-Claude Colin avait besoin de présenter l'original de la lettre pontificale quand il est allé voir le Nonce à Paris, car ce fut le jeune Colin qui fut choisi pour représenter les Maristes dans la capitale de la France.

«Dilecto filio cognominato Courveille» était l'inscription latine de la lettre papale. Le contenu de la communication était une invitation à Courveille ou à l'un de ses compagnons de parler au Nonce à Paris. Lequel d'entre eux en accepterait la charge? S'ils avaient pu deviner l'avenir de cette semence pour voir quel grain pousserait, ils auraient appris que celui qui ferait le voyage serait celui qui dirigerait les affaires Maristes - au moins avec l'Église officielle.

Courveille était manifestement le chef du mouvement mariste – certainement à ses propres yeux. Mais c'était le jeune Colin qui avait écrit une Règle pour les futurs prêtres maristes, une Règle qui pouvait être présentée comme base de discussion avec le Nonce, Mgr Macchi et ses conseillers. En outre, c'était Jean-Claude Colin qui était le principal responsable de la lettre à Rome. C'était Jean-Claude aussi qui, contrairement aux autres, n'avait pas la responsabilité d'une paroisse. Peut-être Courveille sentit que la direction des affaires lui échappait et il y eut peut-être un chaud débat sur le sujet, mais, finalement, on fut d'accord que ce serait Jean-Claude qui irait. C'est pendant ces négociations que les Petits Frères du Père Courveille passèrent, avec leur école de Feurs et probablement celle de Panissières, sous le contrôle du Père Bochard.

⁴³ OM 2 Doc 689 § 7

Effets de l'éclatement de l'Archidiocèse

Une décision de Rome dans cette période eut un fort impact sur les affaires des futurs Maristes. En janvier 1823, l'immense archidiocèse de Lyon fut divisé, et une partie devint le nouveau diocèse de Belley. Les Pères Colin et leurs associés appartenaient au nouveau diocèse; ils furent ainsi séparés des compagnons maristes du sud. Une lettre du Père Colin à l'évêque de Belley, datée du 10 mai 1824, donne un compte rendu de son voyage à Lyon pour obtenir la permission d'implanter la Société de Marie dans cet archidiocèse. Une partie de la lettre montre que Colin, contrairement à Champagnat, ne reconnaît plus Courveille comme Supérieur général: «*M. Barou me dit que rien n'empêchait qu'on ne pût établir deux maisons à la fois, l'une à Belley et l'autre à Lyon, et qu'il ne s'agirait que de nommer un Supérieur général qui pourrait être au choix des deux évêques de Belley et de Lyon. J'ai répondu que nous serions très flattés que le premier Supérieur général nous fût donné par Vosseigneurs les évêques de Belley et de Lyon.*»⁴⁴ Le premier Supérieur général, dans l'esprit de Colin, serait, espérait-il, le Père Cholleton, vicaire général de Lyon.

Après que le diocèse de Belley fut créé par la division de l'immense archidiocèse de Lyon en 1823 et après l'accession de Mgr de Pins à l'archidiocèse de Lyon, il arriva en février 1824; le Père Champagnat ayant reçu l'approbation du nouveau prélat, continua avec le plus grand zèle, car il avait été obligé d'essayer de concilier son travail avec la fondation des frères enseignants à l'époque de Bochard. Le départ du Père Seyve de La Valla où il avait été vicaire avec Champagnat, conduisit ce dernier à chercher quelqu'un pour l'aider. Sur le conseil du Père Gardette, supérieur du grand séminaire, Champagnat demanda au Conseil de l'archevêché le Père Courveille pour l'aider.

Jean-Claude Courveille était l'homme prédestiné par Notre Dame du Puy pour fonder la Société de Marie, un groupe prédestiné choisi, en «*ces temps d'impiété et d'incrédulité.*»⁴⁵ Depuis 1817, ce fondateur était le copropriétaire de La Valla et avait lui-même essayé de fonder des Frères à Épercieux. Il ne se cacha pas de l'inspecteur Guillard qu'il était «*le seul supérieur des soi-disant Frères de La Valla.*»⁴⁶ Ainsi, sans aucune difficulté, l'administration diocésaine l'autorisa à quitter sa paroisse: «*Attendu qu'Épercieux est peu considérable et à la portée des églises voisines, M. Courveille qui en est le desservant, est autorisé à aller aider M. Champagnat dans son institution des Frères des écoles.*»⁴⁷

⁴⁴ OM 1 Doc 100 § 5 et 6

⁴⁵ OM 2 Doc 718 § 5

⁴⁶ OM 1 Doc 75 § 13

Le lendemain du compte-rendu de ce Conseil, Courveille rencontra M. Champagnat à Saint-Chamond dans le but d'acheter le terrain pour Notre-Dame de l'Hermitage, la future maison-mère et nouvelle maison de formation des Frères Maristes. Ils achetèrent 206 ares de bois, de rochers et de champs dans la vallée du Gier, en un lieu appelé Les Gauds, entre La Valla et Saint-Chamond. La vente fut décidée sur la somme de 5000 francs qui seront payés en pièces courantes à Pierre-Marie Montellier, le vendeur, dans un an à partir de ce jour, avec un intérêt de 4%. D'autres achats en juillet et en octobre de la même année ajoutèrent pour 600 francs, 67 ares supplémentaires à leur propriété. Courveille partageait avec Champagnat la propriété de La Valla et de l'Hermitage.

Les constructions sur la nouvelle propriété commencèrent immédiatement. Tandis que M. Champagnat, avec le titre de «Prêtre Directeur», le titre donné par Courveille, s'occupait de construire le noviciat, Jean-Claude Courveille, «Prêtre Supérieur général», s'occupait des sujets moins matériels.



L'Hermitage de Notre Dame – Maison-mère des Frères Maristes

⁴⁷ OM 1 Doc 101 § 3

LE PROSPECTUS DE COURVEILLE

Tandis que Champagnat travaillait dans le fond de la vallée avec ses mains, Courveille, sur les hauteurs de La Valla, se mit au travail avec sa plume. Le premier travail fut la rédaction d'un prospectus. Il est intéressant de lire attentivement ses déclarations et dénonciations d'introduction: *«L'instruction chrétienne aujourd'hui est entièrement négligée dans les zones de campagne ou remplacée par l'instruction antichrétienne. En hiver, des hommes sans morale et sans religion, par leur conduite immorale, leur discours impies et leurs livres corrompus, répandent l'irréligion et les sentiments antimonarchiques dans les campagnes (où il y a peu de police). Pour remédier à un si grand mal et pour chasser des campagnes ces professeurs impies, ces ennemis du bon ordre, de la société chrétienne et de la monarchie, des enseignants pieux consacrés à Marie sous le nom de «Petits Frères ignorantins» vont par deux, même dans ces zones pauvres où les frères de La Salle ne peuvent aller par manque de ressources.»*⁴⁸ Ce premier texte était si véhément et extrême, tellement conforme à celui de l'oratoire des missionnaires de ce secteur, que le Vicaire général Jean Cholleton (que Jean-Claude Colin voulait toujours comme «premier Supérieur général de la Société de Marie») le modéra et, le 18 juillet 1824, il donna la permission de l'imprimer.

Le prospectus apparut comme un pamphlet plié en deux, imprimé sur trois pages et portant sur la dernière page une effigie en noir. Elle représente le buste de Notre-Dame sur un piédestal avec l'enfant Jésus bénissant avec sa main droite et, inhabituellement assis sur le bras gauche de sa mère. Était-ce l'effigie de la Vierge du sculpteur Tholnace qui avait guéri le jeune Courveille au Puy en 1809 et lui avait révélé sa mission? En dessous, l'inscription «**Societas Mariae**», Société de Marie, et autour de sa tête se trouve la couronne d'étoiles de la Vierge de l'Apocalypse. Cependant, une étoile manque. De toute façon, il n'y a aucun doute sur l'attachement particulier de Courveille pour la Mère de Dieu.

Après avoir loué les Frères de La Salle à qui *«l'éducation de la classe peu aisée est généralement confiée»*⁴⁹, l'article signale leurs limites: ils ne peuvent aller moins de trois ensemble et les frais de leur établissement sont considérables, il s'ensuit que la majeure partie *«des communes et principalement celles de la campagne ne peuvent jouir des avantages de cette éducation.»*⁵⁰ Ainsi, pour

⁴⁸ AFM 132.08; Regla del Fundador, par Fr Pedro Herreros, p.21

⁴⁹ OM 1 Doc 108 § 1

⁵⁰ ibid

obvier à cet inconvénient, il s'est formé un établissement d'instituteurs sous le nom de «*Petits Frères de Marie*.»⁵¹ Après ce préambule, le prospectus traite deux questions: les conditions d'admission dans le nouvel Institut et les conditions d'ouverture d'une école.

Les jeunes gens qui désireraient embrasser cet état de vie seront reçus depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de trente pourvu qu'ils sachent lire, passablement écrire et qu'ils soient munis d'un certificat de bonne vie et mœurs.⁵²

Le noviciat est de deux ans pour lesquels les novices paieront 400 francs. Ceux qui ont déjà reçu une partie de leur héritage le donneront dès leur arrivée et il leur sera remis une garantie de remboursement au cas où ils quitteraient le noviciat. Enfin, ils devaient avoir un trousseau – 12 chemises, 6 serviettes de toilette, 4 paires de draps, 12 mouchoirs, 2 paires de chaussures et leur habit d'entrée en religion qui était alors bleu, couleur de Marie.

Les Petits Frères allaient dans les paroisses rurales par trois, et même par deux, mais leur salaire n'était que les deux tiers de celui des Frères des Écoles Chrétiennes. Le troisième frère était généralement un novice qui, en quittant la maison de formation, préparait les repas pour la communauté et, après le repas, pratiquait l'enseignement sous la direction du Frère en charge de la petite classe. Contrairement aux Frères de l'Instruction Chrétienne, de la Doctrine Chrétienne ou de Saint-Joseph, ils avaient leur propre maison et ne vivaient pas au presbytère.

Pour une école de deux classes, les Frères de La Salle envoyaient trois Frères, deux pour enseigner et un pour travailler dans la maison; ils étaient payés (600 x 3 =) 1800 francs. En ouvrant une école, il fallait payer le noviciat pour chaque Frère, encore 1800 francs. Pour l'habillement, les voyages et les meubles de leur demeure, la municipalité devait payer 3600 francs. Ainsi, c'était un total de 7200 francs pour la première année et 1800 francs pour chacune des années suivantes.

Pour une école de deux classes, les Petits Frères de Marie envoyaient aussi trois Frères : deux frères profès pour enseigner et un novice pour la cuisine; leur salaire annuel était de (400 x 3 =) 1200 francs. Rien n'était demandé pour la formation des Frères ni pour l'habillement ou les voyages. Ils demandaient une maison convenablement meublée, un jardin pour la détente des Frères et un lieu pour la récréation des enfants.

Ainsi, une première fondation des Petits Frères de Marie revenait à 1200 francs en argent, le reste pouvait être fourni en nature – ce qui était confor-

⁵¹ OM 1 Doc 108 § 2

⁵² OM 1 Doc 108 § 3

me à la psychologie paysanne. Tout compris, le coût pour l'ouverture d'une de leurs écoles était beaucoup plus bas que celui d'une ouverture comparable par les Frères des Écoles Chrétiennes. De plus, la somme payée pouvait descendre à 800 francs si la commune n'avait besoin que d'une classe et de deux Frères. Finalement, grâce à cette innovation caractéristique de toutes les nouvelles congrégations de Frères enseignants au 19^e siècle (innovation fermement refusée par les Frères de La Salle à cause de leur vœu d'enseigner gratuitement), le district pouvait avoir recours à des frais de scolarité payés par les élèves pour faire face à la totalité ou à une partie des dépenses des Frères.

Les matières enseignées par les Petits Frères de Marie se limitaient au catéchisme, à la lecture, à l'écriture, à l'arithmétique, aux principes de la grammaire française, au chant d'Église et à l'histoire sainte. Naturellement, ils pratiquaient la Méthode d'enseignement simultanée, suivant la ligne des Frères de La Salle.

Le prospectus de juillet 1824 concluait sur une note complètement originale: «*Les Petits Frères de Marie comptent autant sur les prières des fidèles que sur leur libéralités.*»⁵³ On ne pouvait plus succinctement ni plus discrètement exprimer que l'école chrétienne était basée sur le plan surnaturel et que l'on a besoin autant de grâce divine que d'argent.

Courveille et les Pères et Sœurs Maristes

À la même époque, Courveille était occupé par le développement des autres branches de la Société de Marie. Ainsi, nous apprenons par la lettre d'un prêtre les premières tentatives de Courveille relatives à une Association de la Sainte Famille à Verrières dont Courveille voulait faire le Tiers Ordre des Maristes.⁵⁴ Cela se passait au printemps de 1824. Comme nous l'avons vu, cela n'a pas abouti.

De La Valla en 1824, il était facile pour Courveille de s'occuper des branches des Sœurs, à Saint-Clair-sur-Rhône (Isère) et à Rive-de-Gier (Loire). Ces dernières souhaitaient l'approbation de leur Règle que les autorités archidiocésaines de Lyon accordèrent provisoirement le 28 juillet 1824.

En 1824, la principale branche de la Société de Marie, les prêtres, qui étaient dispersés dans plusieurs diocèses, ne progressait presque pas. Jean-

⁵³ OM 1 Doc 108 § 14

⁵⁴ OM 1 Doc 105 § 1

Claude Courveille essayait maintenant d'organiser cette branche dans le diocèse de Lyon, en combinaison avec le noviciat des Petits Frères de Marie. Deux grands centres étaient envisagés au sud et au nord du département de la Loire, comprenant chacun un noviciat pour les Frères enseignants et une «*maison pour les prêtres missionnaires qui étaient destinés à aider dans l'exercice de leur ministère évangélique les divers curés ou desservants qui le désireraient.*»⁵⁵ Au sud, avec l'aide financière de Mgr De Pins, l'Hermitage de Notre-Dame, près de Saint-Chamond, était en construction. Au nord, Courveille projetait de demander à l'archevêque de mettre à la disposition de la Société de Marie les vastes bâtiments du séminaire de Charlieu pour des projets similaires et pour une école primaire. Si un noviciat de Frères et un centre pour prêtres s'y établissaient, la ville accordait une aide de 400 francs annuels pendant quatre ans. En fait, cela n'a pas eu lieu et, sous la restauration des Rois bourbons (1814-1830), la Société n'eut qu'un seul noviciat pour les Frères et une seule résidence pour les prêtres dans l'archidiocèse, l'Hermitage, que le Père Champagnat avec ses Frères construisirent sous les moqueries du clergé local.

Tandis que Champagnat se consacrait à construire la maison de «*Notre-Dame de l'Hermitage*» ne revenant à La Valla que les samedis soirs pour entendre les confessions et dire la Messe du dimanche, Courveille exerçait sa fonction de Supérieur. La fondation de cette école à Charlieu le montre en pleine action.

Fondation à Charlieu (novembre 1824)

L'archidiocèse de Lyon, ayant institué l'éducation primaire depuis le 9 avril 1824, avait reçu une demande pour des Frères enseignants de la part du Conseil municipal de Charlieu. Le vicaire général Cholleton répondit ponctuellement, demanda ce que la ville proposait et déclara que trois Frères de La Valla seraient bientôt disponibles. Évidemment, le maire, M. Ducoing, répondit immédiatement à Cholleton.

Malheureusement, il ne reçut pas la lettre avant l'arrivée des trois Frères, accompagnés de M. Courveille, le «*fondateur de cette congrégation*» (mots de M. Ducoing, maire, aux membres du Conseil municipal). La ville n'était pas du tout prête.

⁵⁵ OM 1 Doc 120 § 14

Courveille n'était pas du tout content. Sa dignité blessée, il dit au maire «*qu'il ne pouvait laisser ses Petits Frères avec une si faible rétribution, qu'il était fâcheux qu'il eût fait ce voyage dispendieux, qu'il allait s'en retourner avec ses Frères et que si, par la suite, la ville les lui demandait, il ne lui serait peut-être pas possible de les accorder.*»⁵⁶ Courveille remit au maire un prospectus de leur installation dans les communes. Ducoing rapporta à ses conseillers qu'il avait averti Courveille de s'entendre avec l'administrateur de l'archidiocèse pour mettre à sa disposition (Courveille) les immenses bâtiments et jardins que le séminaire possédait dans la ville. Il y aurait de quoi établir là tous les centres que souhaitait Courveille.

L'arrivée inopportune des trois Frères Maristes et de Courveille indiquait clairement que quelqu'un avait commis une bévue. Il est évident que le Conseil de la ville, ayant demandé des Frères, n'avait rien préparé pour les accueillir. Cholleton avait agi sur les instructions du Conseil archidiocésain dont le compte rendu signale que le maire devait écrire pour connaître les conditions concernant cette demande. Le vicaire général contacta les frères à l'Hermitage, car le maire avait dit à son Conseil que Cholleton lui avait écrit en ces termes: «*On m'écrit de La Valla que les trois Frères que nous avons demandés pour les petites écoles de Charlieu, pourront partir la semaine prochaine. Si vous désirez les placer dans la maison du séminaire, vous n'aurez qu'à vous entendre avec M. Crétin (Le Chapelain); nous ferons partir les Frères d'ici dès que nous aurons reçu votre réponse.*»⁵⁷ Cholleton, en répondant au maire au nom du Conseil archidiocésain, avait peut-être été trop optimiste sur le succès des autorités de la ville à obtenir la propriété désirée, surtout depuis que le chapelain en charge de cette propriété de l'Église explique au maire qu'il n'avait reçu aucune instruction autorisant l'usage de la propriété par les Frères. Peut-être aussi, Cholleton aurait dû dissuader Courveille (et les Frères) de s'installer, mais en toute honnêteté, nous ne savons pas s'il était au courant de ce départ.

Les choses sont simplement arrivées trop vite. Cholleton n'avait pas reçu la réponse du maire, le chapelain n'avait pas reçu d'instructions et Courveille répondit promptement au maire. Une part de faute peut être attribuée à Cholleton, une part au maire, une autre peut-être au service postal ! Mais il apparaît certainement qu'une grande partie de la faute revient à Courveille. Il voulait ardemment cette ouverture. Outre que c'était une école de plus pour ses Frères (en réalité, les Frères de Champagnat), la fondation de

⁵⁶ OM 1 Doc 120 § 7

⁵⁷ OM 1 Doc 120 § 4

Charlieu aurait beaucoup servi les ambitions de Courveille. Les paroles du maire, rapportées ci-dessus, en sont une preuve suffisante. L'établissement d'une école de Frères aurait ouvert la voie à ces fondations supplémentaires que Courveille avait à l'esprit – une seconde maison de noviciat et de formation pour les Frères Maristes et un établissement pour les futurs prêtres maristes. L'enthousiaste Courveille en était encore là, essayant de transformer son rêve en réalité.

Surchargé par la construction de l'Hermitage et par les mille et un autres détails inévitables, pas encore entièrement libéré des services paroissiaux, Champagnat était évidemment content de laisser Courveille diriger la maison. Une marque de l'humilité personnelle de Champagnat et de son respect pour l'autorité est qu'il se tint en dehors des arrangements pour Charlieu, laissant agir Courveille. Nous pouvons être sûrs cependant que Champagnat ne perdit pas la situation de vue pour le bien-être des Frères qu'il aimait tant. À La Valla et, plus tard à l'Hermitage, Courveille jouait le rôle de Supérieur général avec la plus grande confiance et en revendiquant ce titre. Champagnat choisit de ne pas le défier.

Plus tard, M. Ducoing, s'adressant à son Conseil municipal disait: *«Ainsi je vous propose d'examiner le bien que cet établissement peut faire dans ce pays et donner votre avis sur les propositions que M. Courveille a faites. Depuis le départ de ce prêtre, j'ai su par M. Crétin que le projet était de s'entendre avec Mgr l'administrateur de l'archidiocèse pour mettre à la disposition de Courveille la totalité des immenses bâtiments que le séminaire possède en cette ville pour y établir, outre l'école primaire, un noviciat pour les Petits Frères de Marie et un centre pour les prêtres missionnaires destinés à aider dans l'exercice de leur ministère évangélique, les divers curés ou desservants qui les désireraient.*

«Ce projet paraît tellement avantageux qu'un curé d'un canton voisin a déjà offert pour la formation de cet établissement 100 pieds d'arbres sapin pour les constructions et réparations nécessaires. Mais pour la réussite de ce projet, M. Courveille demande une somme annuelle de 400 francs pendant quelques années. Vous voudrez bien aussi prendre cette proposition en considération.

«Je vais encore vous entretenir d'un projet relatif au même but. Monsieur le Préfet, en conséquence de votre délibération du 12 avril dernier, a alloué la somme de trois cents francs au Sieur Grizard, instituteur primaire pour l'exercice de 1824. Grizard a fermé son école et a disparu à la fin de juin ou les premiers jours de juillet. Il ne lui reviendrait que la moitié du traitement alloué. Mais le Sieur Grisard, en s'en allant s'est emparé et a vendu son mobilier dont une grand partie a été fournie par le moyen d'une quêt-

te faite dans le pays. Or, les habitants de Charlieu qui ont donné dans cette quête ne l'ont point donné à Grizard, mais bien à l'établissement et à l'école. Il s'est donc approprié ce qui ne lui appartenait pas.

«D'après cela, je vous propose de demander l'autorisation pour que, par une juste compensation, l'on retienne les 150 francs dus au Sieur Grizard, et qu'on les alloue, avec les 150 francs formant l'allocation entière de 300 francs, au Frère Louis Audras, directeur de l'école des Petits Frères de Marie de l'Hermitage, établie à Charlieu depuis le commencement de ce mois, pour faciliter cet établissement qui se présente d'une manière si favorable et si avantageuse pour la ville.»⁵⁸

Sur quoi, les Conseillers municipaux, le 26 novembre, ont délibéré et accepté la proposition de leur Maire. De leurs conclusions, ils ont pris les résolutions suivantes:

1. L'école primaire pour les garçons de Charlieu sera donnée aux Petits Frères de Sainte Marie de l'Hermitage, sous la direction de celui qui sera nommé par l'abbé Courveille, fondateur de cette congrégation.
2. Seront admis gratuitement dans ladite école 25 ou 30 enfants pris dans la classe indigente.

...

6. Dans le cas où M. Courveille établirait dans les bâtiments du séminaire de Lyon situés à Charlieu un noviciat de petits Frères de Sainte Marie, ainsi qu'un établissement de Pères missionnaires, la ville paiera pendant quatre années une somme annuelle de 400 francs...
7. Enfin,... que la somme de 300 francs allouée au Sieur Grizard, instituteur primaire en 1824, soit payée au premier janvier prochain au Frère Louis Audras, directeur actuel de l'école, pour faciliter son établissement.⁵⁹

Ainsi, à l'instigation de M. Courveille, Charlieu était devenu un second centre mariste à Lyon, avec une école primaire et un noviciat des Petits Frères de Marie, complété par une résidence de prêtres maristes. Pendant ce temps, dans l'étroite vallée des Gauds, grâce au courage du Père Champagnat, «Notre-Dame de l'Hermitage» était en construction. Quant à Charlieu, la seule réalisation tangible était l'école primaire, dirigée par les Frères de Champagnat. Tous les autres projets que Courveille avait imaginés ont été éphémères.

⁵⁸ OM 1 Doc 120 § 13-17

⁵⁹ OM 1 Doc 120 § 23

Activités dans le diocèse de Belley

À cette époque, les deux Pères Colin, à Cerdon, qui furent bientôt rejoints par le Père Déclas, procédaient le 8 décembre de la même année (1824) à la prise d'habit de huit ou neuf Sœurs de Marie. Il est intéressant de noter que Courveille fut invité par Colin pour assister à la cérémonie officielle de vêture des Sœurs, mais ne fut pas invité à la présider. Cette lettre indique la distance grandissante entre les deux hommes, car Colin, comme nous le verrons, était irrité contre Courveille sur un bon nombre de sujets.

«Je viens de faire un voyage à Lyon, où j'ai eu l'honneur de voir Mgr l'Administrateur. Je lui ai parlé des démarches qui se sont faites pour l'œuvre, des Règles, des lettres que vous avez signées au Souverain Pontife et à Mgr le Nonce, dans lesquelles nous parlions du règlement de la Société. Je lui ai dit que ces lettres étaient entre les mains de Mgr l'évêque de Belley, ainsi que toutes les autres pièces et les règles concernant la Société, que c'est Mgr le Nonce qui a tout remis entre les mains de Mgr de Belley. Mgr l'Administrateur a bien été un peu surpris et étonné, car il m'a dit qu'il ne savait pas tout cela.»

Vous savez que nous sommes trois, que M. Déclas est avec nous depuis la Toussaint. Nous croyons que notre nombre augmentera bientôt. Nous commencerons à faire quelques incursions apostoliques dans le courant du mois de janvier.»

Enfin, nous allons faire une belle cérémonie le 8 décembre prochain, fête de l'Immaculée Conception, nous croyons donner le saint habit et le voile à huit ou neuf sœurs de la Congrégation de Marie. C'est la première cérémonie de la Société. Nous espérons que vous nous ferez le plaisir d'y assister. Nous vous attendons tous les trois et, en attendant, nous vous embrassons de tout cœur. Nos amitiés à M. Champagnat.»

*Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur,
votre très humble et très obéissant serviteur*

Colin, prêtre⁶⁰

Le ton froid de Colin dans la première partie de la lettre vient, n'en doutons pas, de sa colère contre Courveille pour sa façon de traiter la lettre du Pape et, peut-être encore plus, du fait que Courveille, étant dans l'archidiocèse de Lyon, n'avait rien fait pour informer Mgr De Pins sur les projets maristes. Colin, du diocèse de Belley, n'avait pas été reçu avec enthousiasme

⁶⁰ OM 1 Doc 122 § 1 à 4

par Mgr de Pins, ce qui est tout à fait compréhensible, puisque Colin n'était pas de l'archidiocèse, tandis que Courveille l'était. Le reproche indirect de Colin a dû être très douloureux pour Couveille après l'échec de Charlieu.

Les sœurs maristes dans les diocèses de Lyon et de Grenoble

De leur côté, les autres sœurs maristes n'étaient pas restées inactives. Peu après l'arrivée de M. Courveille à La Valla, ces sœurs qui étaient à Rive-de-Gier demandèrent l'approbation diocésaine. *«28 juillet 1824: Les Sœurs de Marie à Rive-de-Gier demandent à Monseigneur l'approbation de leur règlement. Elles sont autorisées à le suivre provisoirement en attendant qu'il soit définitivement autorisé.»*⁶¹



Monseigneur de Pins, Administrateur apostolique de l'Archidiocèse de Lyon

Au début de 1825, existait côte à côte à Rive-de-Gier, la communauté rassemblée par M. Lancelot, curé, et quelques-unes des Sœurs de Marie de Courveille. Ces dernières exerçaient un attrait sur les premières qui n'avaient encore décidé ni d'une Règle, ni de se joindre à une communauté existante. Les autorités archidiocésaines, déjà méfiantes à l'égard des projets du Père Courveille, ne souhaitaient vraiment pas approuver une union qui aurait déplu au Père Lancelot. C'était une situation délicate, que les autorités archidiocésaines choisirent de différer. Un compte rendu du Conseil diocésain du 19 janvier 1825 dit: *«Deux Sœurs d'une communauté de Rive-de-Gier,*

*obstinées à vouloir s'aggréger aux Sœurs de Marie, contre l'avis de M. Lancelot, leur directeur, et de leur Supérieure, demandent l'autorisation à ce nécessaire; il leur sera fait une réponse dilatoire et évasive.»*⁶²

Nous ne savons pas le résultat de cette tentative de transfert. Sans doute les deux groupes à Rive-de-Gier éclatèrent. Certaines, suivant l'avis du Père Lancelot, allèrent chez les Ursulines à Saint-Chamond et devinrent les pionnières des Ursulines installées à Rive-de-Gier. Les autres, disciples du

⁶¹ OM 1 Doc 110 3°

⁶² OM 1 Doc 132 9°

Père Courveille, allèrent à Saint-Clair rejoindre celles qui y étaient déjà. Mais déjà à Cerdon, le 8 décembre 1824, assisté de son frère Pierre et de l'abbé Déclas, le Père Colin avait donné «*le saint habit et le voile à huit ou neuf sœurs de la congrégation de Marie.*»⁶³ (Donc, dans le département de l'Ain, comme dans ceux du Rhône et de l'Isère, la branche des Sœurs de la Société de Marie prenait forme.)

Crise sérieuse dans la société de Marie de Lyon

Dans l'été 1825, les Petits Frères de Marie semblaient plus florissants que jamais. L'archevêque les soutenait de toute son autorité; pendant la retraite du clergé on demanda aux curés de leur envoyer des postulants ou, si c'était possible, d'appeler les Frères dans leurs paroisses. En mai, la communauté s'installa dans la nouvelle maison-mère à l'Hermitage, dont les fondations avaient été bénites l'année précédente par le vicaire général Cholleton, ancien conseiller des Maristes au grand séminaire. Depuis l'automne 1824, le Père Champagnat, libéré de la plupart de ses services comme vicaire à La Valla, s'était entièrement consacré à son œuvre.

En mai 1825, la communauté des Frères de La Valla établit donc sa résidence dans la nouvelle maison-mère; l'étape idéaliste de la fondation était terminée, la période de vie réelle commençait. La chapelle fut bénite le 13 août. Dix jours plus tard, le Père Terraillon recevait une invitation à rejoindre son ancien compagnon de séminaire, le Père Champagnat. Il ne fut pas très enthousiaste à cette idée. Le 31 octobre, il écrivit au Père Colin: «*Je suis de nouveau à ne pas savoir si Cerdon doit bien être le berceau de la Société. Il est vrai que mon sentiment particulier est toujours le même et que si cela était en mon pouvoir, vous me verriez arriver au premier jour dans votre petit vallon pour lequel je conserve toujours je ne sais quelle dilection.*»⁶⁴ C'est donc avec réticence, obligé par la décision ferme de Mgr De Pins, qu'Étienne Terraillon vint à Notre-Dame de l'Hermitage.

À l'Hermitage, Terraillon rencontra le Père Courveille qui fut comme toujours transporté de joie. Le service des Frères n'étant pas suffisant pour le zèle débordant de Courveille, il dirigeait aussi les Sœurs Maristes et travaillait dans d'autres milieux en relation avec les affaires maristes. Les autorités archidiocésaines trouvant tout cela plutôt excessif, lui adressèrent un

⁶³ OM 1 Doc 122 § 3

⁶⁴ OM 1 Doc 115 § 4

avertissement: «25 août 1825: M. Courveille sera averti de se borner pour le moment à l'œuvre de ses Frères de Marie, toute autre vue étant intempestive.»⁶⁵ Nous ne savons pas exactement quel était le contenu de cet avertissement. Ses rapports avec de nombreuses paroisses comme Verrières, Rive-de-Gier et Épercieux, de même qu'avec les autorités archidiocésaines, n'avaient pas été une réussite en matière de relations harmonieuses.

L'appétit de pouvoir saisit Jean-Claude Courveille

La fierté de réaliser occupait toujours l'esprit de Courveille. Maintenant, depuis que l'archevêque l'avait confiné aux seuls Petits Frères de Marie – eh bien oui, il allait s'occuper d'eux. Dans l'esprit de Courveille, il semblait qu'il se considérait lui-même Supérieur général, le Père Champagnat, Directeur général et, probablement Étienne Terrailon, Maître des novices.⁶⁶ Étant ainsi limité aux Petits Frères, Courveille ne vit aucun mal à exercer sa position de Supérieur général «*affublé d'un grand et long manteau bleu* (le Père Champagnat n'a jamais porté le manteau bleu), *il prit tous les airs d'un abbé de couvent, il se donnait comme tel partout où il allait*».⁶⁷ «*Il apporta une Règle qu'il disait avoir faite lui-même et nous la faisait lire, mais cette Règle ne convenant pas aux Frères, on continua à vivre selon le règlement de la maison.*»⁶⁸ (Note: Fr. Jean-Baptiste ajouta une note écrite en 1868 disant qu'il n'est rien resté de cette Règle qui n'était qu'une belle théorie.) Le Père Courveille en fut très offensé. Il fut aussi inquiet parce que les Frères, sans faire d'objection ouverte à son autorité, (ils pensaient logiquement que son autorité devait s'exercer essentiellement sur les prêtres), dans la pratique continuaient à s'adresser au Père Champagnat, soit pour le spirituel, soit sur le temporel.

La position de Courveille devenait peu à peu inconfortable. Bien que les Statuts des Frères Maristes n'aient pas été totalement approuvés par les autorités à Paris, Courveille pensait les utiliser selon ses propres vues. Il eut recours à l'article 4 qui stipulait que les congrégations seraient gouvernées par un Supérieur général élu pour trois ans à la majorité absolue des voix des directeurs des écoles et des Frères profès de la maison-mère. Une fois élu convenablement, il aurait une réelle autorité et alors cesseraient toutes

⁶⁵ OM 1 Doc 141 19°

⁶⁶ «Les nouvelles congrégations», pied de page p.318

⁶⁷ OM 3 Doc 819 § 18

⁶⁸ OM 3 Doc 819 § 19

les ambiguïtés. C'est pourquoi «*Courveille s'efforça de gagner la confiance des Frères, de se les attacher; et pour cela il usa de toutes sortes d'expédients.*»⁶⁹

Quand il pensa que le moment était venu, Courveille convoqua un Chapitre à l'Hermitage pour septembre 1825. Contrairement à l'article 4 des Statuts, aucun délégué de Mgr de Pins n'était présent pour le présider. Dans son allocution d'ouverture, le fondateur de la Société de Marie parla longuement du bien que la Société était appelée à faire et des différentes œuvres qu'elle embrassait. Il demanda adroitement aux capitulants de choisir celui des trois prêtres en résidence à la maison-mère qu'ils désiraient pour les diriger et ajouta: «*Je vous suis assez dévoué pour me sacrifier pour vous.*»⁷⁰ Les Frères, qui ne se doutaient de rien, écrivirent avec simplicité le nom de leur choix. Presque toutes les voix furent pour le Père Champagnat. Le Père Courveille, jetant un regard sur le Père Champagnat, lui dit avec une émotion qu'il ne put dissimuler: «*On dirait qu'ils se sont entendus pour vous donner leurs voix.*»⁷¹

Au lieu d'aller dans le sens qu'il souhaitait, les choses allaient vraiment mal pour Courveille. Le Père Champagnat, qui ne voyait que sa propre indignité et regardait toujours le fondateur de la Société de Marie comme son supérieur général, demanda que le premier vote fût annulé et avant le second tour de scrutin, il voulut parler aux Frères: «*Ne pensez pas que je sois plus propre qu'un autre pour vous conduire, parce que je vous connais et que vous me connaissez depuis longtemps; au contraire, j'estime ces Messieurs beaucoup plus capables que moi de vous diriger et de vous former, car n'ayant pas eu à s'occuper de travaux manuels et s'étant livrés exclusivement à la piété et à l'étude de la religion, ils ont sur ces objets des connaissances que je n'ai point.*»⁷² Cette nouvelle élection, comme la première, se fit avec un grand recueillement. Le Père Courveille, «*après en avoir fait le dépouillement, dit avec amertume: 'C'est toujours le même résultat.' Puis, s'adressant au Père Champagnat, il ajouta: 'Vous serez leur Supérieur, puisqu'ils ne veulent que vous.'*»⁷³

Le candidat rejeté par les deux scrutins des Frères ne se tint pas pour battu. Pour prendre indirectement en mains la situation, il proposa aux Pères Champagnat et Terrailon de procéder à l'élection d'un Supérieur général des

⁶⁹ OM 2 Doc 757 § 28

⁷⁰ Ibid

⁷¹ Ibid § 29

⁷² Ibid § 30

⁷³ Ibid § 31

Pères, car, jusqu'alors, c'était sous sa propre autorité et à partir de son rôle de fondateur qu'il s'était arrogé le titre de Supérieur général. On lui fit comprendre que l'élection d'un Supérieur général dans un groupe de trois prêtres semblait illégale; il n'insista pas sur ce point. Ainsi, le rang de Courveille comme Supérieur général ne devint jamais définitif.

Crise financière et maladie grave du Père Champagnat

La position financière des Frères Maristes devenait de plus en plus précaire chaque jour. Les critiques et les soupçons soulevés par la construction de l'Hermitage tarirent les sources de dons et l'on ne pouvait arrêter l'agitation de quelques esprits et la méchanceté de certaines langues. Il arriva donc que lorsqu'arrivèrent les échéances de paiement de certaines dettes, les coffres étaient désespérément vides.⁷⁴ Il était impossible, le 13 mai 1825, de payer à M. Montellier les 5000 francs qu'on lui devait pour l'achat du terrain. Montellier dut se satisfaire d'une somme de 2000 francs. Il fallut alors obtenir un prêt. Le 13 septembre, Madame Justine de Divonne prêta 12.000 francs à 4% d'intérêt, payables le 13 juin et le 13 décembre en espèces d'or ou d'argent. Comme garantie pour ce prêt, les Pères Champagnat et Courveille hypothéquèrent leurs propriétés et leurs droits présents et à venir, surtout une grande maison appelée l'Hermitage de Notre-Dame: «*vastes bâtiments, cours, jardins, verger, basse-cour, prés, terres, bois et une prise d'eau.*»⁷⁵

Plus inquiétante encore que la critique situation financière fut l'embarassante situation existant entre le fondateur de la Société de Marie, le fondateur des Petits Frères de Marie et le Supérieur général élu par les frères. C'était une situation qui pouvait menacer sérieusement la vie de la Congrégation des Frères. «*Profondément blessé de la préférence que l'on avait donnée à M. Champagnat*»⁷⁶, Courveille se mit à écrire des lettres aux Frères des maisons, des lettres pleines de reproches amers, blâmant les Frères de ne pas l'avoir choisi comme Supérieur et «*prétendant que cette conduite était un outrage qu'on lui faisait, et un manque de respect et de confiance qui ne pourrait qu'attirer la malédiction de Dieu sur l'Institut.*»⁷⁷

Quand le Père Champagnat revint de sa visite générale à toutes les maisons des Frères en décembre, le Père Courveille n'avait pas encore dominé

⁷⁴ OM 1 Doc 142

⁷⁵ OM 1 Doc 142 § 5

⁷⁶ OM 2 Doc 757 § 33

⁷⁷ *ibid*

son chagrin et il critiqua sévèrement Champagnat. À son avis, les Frères n'étaient pas bien dirigés; les novices n'étaient pas formés à la piété et à l'étude; la discipline de la maison n'était ni assez stricte, ni suffisamment monastique; les affaires temporelles étaient négligées et les dépenses trop élevées. En un mot, le Père Champagnat était un mauvais administrateur. Courveille lui retira donc la bourse, mais la bourse dans ses mains n'était pas mieux garnie. En fait, elle était très souvent vide; alors, son mauvais caractère déchaîna les invectives contre son confrère prêtre.

Physiquement épuisé par ses récents voyages et psychologiquement affecté par la conduite de celui qu'il continuait à regarder comme son supérieur, le fondateur des Petits Frères de Marie s'écroula. Le 26 décembre 1825, il se mit au lit. Une semaine plus tard, il était aux portes de la mort. Courveille ordonna alors à la communauté de prier et de faire dire des prières pour la guérison de Champagnat dans toutes les paroisses où les Frères dirigeaient des écoles. Parmi les motifs de Courveille, et non le moindre, se trouvait l'idée que si Champagnat devait mourir, toutes les lourdes dettes retomberaient sur lui seul.

«Tout pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de Marie, Mère du Seigneur Jésus.

De l'Hermitage de Notre Dame,

le 3 janvier 1826

Nos très chers enfants en Jésus et Marie,

C'est dans la douleur et l'amertume de notre cœur que nous vous écrivons pour vous ordonner de prier avec instance le Père des miséricordes et notre auguste Mère, la divine Marie, pour notre très cher et bien-aimé fils Monsieur Champagnat, votre très cher et vénérable Père directeur, qui est dangereusement malade.

Je vous en conjure, mes très chers enfants, joignez-vous à nous pour prier instamment le divin Jésus et la divine Marie notre Mère, de vous conserver un fils qui nous est si cher et à vous un père qui ne doit pas moins vous être cher. Priez Messieurs les curés d'avoir la bonté de prier pour lui et de le recommander aux prières des fidèles.

Recevez l'assurance de la tendresse paternelle avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre Père tout dévoué et tout à vous

*Dans le Christ Jésus et Marie,
J.C. Courveille f.D et S.p.g.m.»⁷⁸*

⁷⁸ OM 1 Doc 147

Seules les deux invocations initiale et finale sont écrites en latin. Les initiales à la fin de la lettre signifient probablement «Directeur des Frères et Supérieur général.» L'usage du pluriel royal, habituellement réservé aux évêques et aux Supérieurs majeurs, donne une bonne idée de l'arrogante Seigneurie de Courveille. Champagnat est pour lui un «cher fils» et les disciples de Champagnat reçoivent l'ordre de prier, non pour Champagnat leur fondateur, mais pour Champagnat leur «Père directeur».

Le prêtre malade décida de faire son testament et de choisir le Père Terraillon comme son seul héritier. Mais Terraillon refusa, ne voulant pas être responsable des dettes. Lui et le Père Courveille ne cessaient pas de dire aux Frères que les créanciers viendraient et les chasseraient de l'Hermitage. Quant aux deux prêtres, ils quitteraient la maison et accepteraient une paroisse. À l'extrémité, le Père Champagnat pensa à l'abbé Joseph Verrier, directeur du petit séminaire à Verrières, qui avait aussi été l'un des douze aspirants maristes en 1816. Plus tard, Verrier rejoignit la «Société de la Croix de Jésus» du Père Bochard, dans laquelle il fit profession le 15 octobre 1820. Ces vœux furent ensuite annulés par Mgr de Pins – comme le furent les vœux de tous les confrères de Verrier à Charlieu (Société de la Croix de Jésus de Bouchard). Le 6 janvier donc, le prêtre testateur nomma les Pères Courveille et Verrier comme ses seuls héritiers, mais il n'eut même pas la force de signer le document.

Défaitisme et enquête épiscopale

À l'Hermitage, le découragement de la communauté se répandait. Les Frères et les novices étaient convaincus que, si le Père Champagnat devait mourir, tout serait perdu et la communauté dispersée. L'anxiété et le désespoir cédèrent au relâchement et à la dissipation dans la maison. Au lieu d'agir avec prudence et une douce fermeté, Jean-Claude Courveille eut recours à une sévère répression qui engendra le mécontentement général et le mauvais esprit. Essayant de les conquérir par la force, il fit de sévères menaces et renvoya quelques sujets. Mais l'irritation fit place à l'exaspération quand le fondateur de la Société de Marie annonça qu'il allait demander une paroisse à l'archevêque. À partir de là, la plupart des Petits Frères commencèrent à penser à leur avenir. Certains avaient l'intention de rentrer chez eux; d'autres décidèrent de rejoindre une autre congrégation; d'autres encore pensaient aux affaires ou à une profession. La congrégation semblait perdue.

Le Père Champagnat retrouva une relative bonne santé, mais pour être confronté à de nouvelles difficultés. L'esprit des Frères avait été aigri par les épreuves qu'ils avaient traversées. Ils n'avaient aucune confiance en Jean-Claude Courveille et Courveille était mécontent de tout et de tout le monde. En exagérant l'excellence et les devoirs de la vie religieuse, il exigeait des novices une perfection que l'on aurait été heureux de trouver chez des religieux chevronnés. Il imposait un joug que personne ne pouvait porter et renvoyait quiconque essayait de s'en défaire. Outre cela, il diffamait le fondateur des Petits Frères de Marie (qui était alors convalescent au presbytère du Père Dervieux à Saint-Chamond) auprès de l'archevêque de Pins. Il écrivit une lettre dans laquelle il accusait le Père Champagnat de recevoir trop facilement toutes sortes de sujets, de ne pas former suffisamment les Frères à la piété et à l'état religieux, de trop les occuper aux travaux manuels, de négliger leur instruction et d'être si indulgent et gentil que la discipline monastique s'affaiblissait.

Pour savoir ce qui se passait, l'archevêque désigna le Père Simon Cattet pour conduire une enquête à l'Hermitage. Né à Neuville-sur-Saône (Rhône) et jeune frère de Jean-François Cattet, professeur de dogme à l'Université de Lyon, Simon Cattet avait été vicaire général de Mgr de Pins (28 décembre 1825). Avec ce titre, il avait pris à Jean Cholleton la charge des communautés religieuses. Il avait un caractère fort et abrupt, il était infatigable et il essayait de tout défaire pour le rebâtir à sa façon. Il descendit à l'Hermitage de Notre-Dame sans être annoncé; il alla dans le détail de toutes choses, soumit les Frères et les novices à un sévère examen des connaissances religieuses et des matières de l'enseignement primaire et ne cacha pas son mécontentement. Sa conclusion fut que les Frères n'étaient pas suffisamment instruits. Il critiqua ce fait, trouva que c'était une faute et se plaignit de tout.

Il était vrai que beaucoup de postulants, à leur arrivée à l'Hermitage, avaient un minimum d'instruction et, pendant la construction de l'Hermitage et la sérieuse crise interne qu'ils ont vécue, leur petit acquis intellectuel ne pouvait progresser. Les plaintes du Vicaire général étaient donc en partie fondées, mais néanmoins injustes.

Pourtant, la situation financière était une première nécessité de survie. L'été, comme les enfants de la campagne allaient travailler aux champs, certains Frères étaient libres. Pour les occuper au noviciat, procurer des finances et réduire les dettes, le Père Champagnat fut autorisé par le Conseil de l'archevêque de Lyon, le 15 mars 1826, à installer un moulin à soie à l'Hermitage. Serait-ce donc la fin des difficultés? Non, l'épreuve la plus triste et la plus humiliante était encore à venir.

Courveille tombe en disgrâce

Au mois de mai 1826, Jean-Claude Courveille, miraculeusement guéri par Notre-Dame du Puy, chargée par elle de fonder sa compagnie privilégiée réservée pour les luttes de ces deniers temps, Supérieur général de la Société de Marie, un homme qui n'a vu que des erreurs chez les Petits Frères de Marie et dénoncé l'incompétence de leur fondateur le Père Champagnat, a sexuellement péché avec un postulant. Pour mettre sa conscience en paix, il partit en pèlerinage à la Trappe d'Aiguebelle (Drôme), qui avait été rétablie douze ans plus tôt. Personne ne fut surpris de ce pèlerinage. «*À cette époque, il était regardé partout encore comme un saint et, il l'était vraiment.*»⁷⁹

Ce fut le Père Terraillon, son collègue à l'Hermitage, qui fit cette déclaration et qui fut le premier à découvrir le mal. De la Trappe, une lettre écrite le 4 juin 1826 par le malheureux Courveille appelait à prendre une importante décision. Dans cette très longue lettre, dont une partie est reproduite ici, le Père Courveille écrit:

«Tout pour la plus grande gloire de Dieu et de Marie, Mère de Notre Seigneur Jésus Christ. Amen. Les très vénérables Pères de la Société de Marie, MM. Champagnat et Terraillon, et les très honorés Frères,

Mes très chers frères en notre Seigneur Jésus Christ et Marie, sa sainte Mère.

Je ne saurais vous dire combien je suis content de mon pèlerinage à la sainte maison de Notre Dame de la Trappe. J'y ai trouvé la sainte paix de l'âme. J'ai accompli envers Dieu les promesses que je lui avais faites et me voilà maintenant libéré.

Il est vrai qu'on ne trouve pas chez ces bons religieux cette grande science qui très souvent, comme dit l'apôtre, enfle le cœur. Mais aussi je puis vous assurer qu'on y trouve la vraie science des saints, seule nécessaire pour le salut et dont, quoique je sois très idiot dans toutes, je n'ai pas même les premiers éléments.

Ces bons religieux m'ont reçu avec cette charité qui caractérise les saints; ils ont toutes sortes de prévenances pour les étrangers; et on voit que, guidés par la foi, ils les reçoivent comme s'ils recevaient Notre Seigneur...

⁷⁹ O.M 3 Doc 798 § 6



Un exemple de l'écriture de Courveille avec son sceau personnel

Le supérieur semble mettre tous ses soins à mortifier et à humilier ses inférieurs en toutes occasions et ses inférieurs semblent les recevoir avec un respect, une humilité, j'ai presque dit avec une sainte avidité, qui fait bien voir qu'ils en sont amateurs, et qu'ils laissent au supérieur une entière liberté de leur conduite...

Oh, mes très chers Frères, comme je souhaiterais que la maison de l'Hermitage de Notre-Dame fût une petite image, je ne dis pas de cette vie dure et pénible, de cette pénitence rigoureuse, extrême qui se pratique continuellement dans la sainte maison de Notre-Dame de la Trappe (et dont aurait un très grand besoin un grand pécheur comme moi), mais je sais qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir un tel courage et surtout à un lâche comme je suis. Je souhaiterais, dis-je, que la maison de l'Hermitage de Notre-Dame fût une petite image de la régularité, de la mortification, du silence, de l'humilité, du renoncement à sa propre volonté et à son jugement pour se conformer à la volonté et au jugement du Supérieur qui est celle de Dieu, de l'abnégation et du mépris de soi-même, de l'amour de la sainte pauvreté, de l'union, de la charité parfaite les uns envers les autres, du respect et de la prévenance et surtout de la soumission, de l'obéissance aveugle et parfaite au Supérieur qui lui donne

une entière liberté de commander et d'ordonner ce qu'il croit être le plus utile à la communauté et au bien spirituel de chacun. Fiat! Fiat!

Maintenant, mes très chers et bien tendres Frères, je m'en vais vous ouvrir mon cœur et vous faire part de mes sentiments pour vous consulter et vous prier de vous adresser au divin Jésus et à la divine Marie par de ferventes prières afin qu'ils vous fassent connaître ce qui sera de leur plus grande gloire, pour que je n'agisse pas de moi-même, mais d'après leur sainte volonté.

Si donc vous croyez, après avoir consulté Dieu, que je ne sois qu'une pierre d'achoppement dans la sainte Société de Marie, plutôt nuisible qu'utile (ce dont je suis persuadé moi-même), je vous prie de me le dire simplement et alors je pourrai demeurer dans la sainte maison où je suis, pour mettre mon salut en sûreté. Car ces bons religieux veulent bien avoir la charité de me recevoir, le Père Supérieur veut bien avoir la bonté d'écrire avec moi à Mgr l'archevêque, pour en obtenir la permission, mais ce ne sera qu'après votre réponse.

Il est vrai que leur manière de vivre est très dure et qu'on peut dire en quelque sorte que leur vie est un martyre continuel, mais j'espère que, soutenu par la grâce de Dieu, je pourrai peut-être la supporter. Au reste, quand je mourrais dix et même vingt ans plus tôt, qu'importe, si j'avais le bonheur de mourir en saint!

Je ne vous cacherai pas, mes bien tendres frères, que depuis quelque temps, j'étais dans de grandes peines, en voyant le peu de régularité qui était parmi nous, la différence d'opinions sur le but, la forme, les intentions et l'esprit de la vraie Société de Marie, notre indépendance et notre peu de soumission, nos idées particulières... Tout cela me jetait dans les plus grandes inquiétudes et me portait à croire que le démon de l'orgueil, de l'indépendance, de l'insubordination et surtout de la division se mettant parmi nous, nous ne pourrions subsister longtemps. Je n'accuse personne que moi seul et je me regarde comme la vraie cause de tout cela; je suis très persuadé que moi seul arrêtais les bénédictions du ciel sur la Société de Marie et que mon peu de régularité, ma conduite tiède et peu religieuse était pour tous un sujet de scandale. Je vous en demande bien pardon à tous, ainsi que des manquements que j'ai pu faire envers qui que ce soit.

Je crois qu'il serait plus utile à la chère Société de l'auguste Marie que je n'y fusse plus; et quoique ce soit pour moi la chose la plus sensible que de m'en voir exclu, néanmoins, pour son plus grand bien et sa plus grande utilité, je suis prêt à tout ce qui sera de la sainte volonté de Dieu. Quoiqu'il en soit, j'ose vous assurer que je ne la perdrai jamais de vue, et qu'elle me sera toujours infiniment chère, que je la recommanderai sans cesse au Seigneur et prierai continuellement pour tous les membres qui la composent et pour tous ceux qui s'y joindront à l'avenir; et cela d'une manière toute particulière.

Je désire beaucoup que celui qui sera chargé de la conduire et établi supérieur soit rempli de l'Esprit de Dieu et qu'il ne s'écarte en rien du but de l'Institut et des vraies intentions de la divine Marie, et j'espère qu'elle les lui fera connaître. Je ne souhaite pas avec moins d'ardeur que tous, sans aucune exception, lui laissent une pleine et entière liberté de les conduire, que tous aussi aient pour lui un grand respect, le regardant comme Notre Seigneur et leur tenant la place de Notre-Dame, quel qu'il soit, pourvu, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il n'aille pas contre la loi de Dieu, la foi de la Sainte Église Romaine, les Constitutions de l'Ordre, le bien et l'utilité de la Société de Marie. Du reste, qu'on ait à son égard une entière soumission, une obéissance parfaite, non seulement de volonté et extérieurement, mais encore dans l'intérieur et de jugement, lui laissant une entière et pleine liberté d'ordonner et de commander selon ce qu'il croira le mieux devant Dieu, le plus utile au bien de la communauté et le plus avantageux à l'avancement spirituel de chacun, sans quoi aucune société religieuse ne peut être bien régulière et subsister longtemps.

Je peux vous assurer, et l'auguste Marie m'en est témoin, que je vous suis sincèrement attaché, que je vous porte tous très chèrement dans mon cœur et que ce sera pour moi une de mes plus grandes peines que de me voir séparé de vous; mais encore une fois, pour le bien et l'utilité de la chère et très chère Société de Marie, je me dévoue à tout, même à être anathème s'il le faut.

Veillez donc, mes bien aimés et très tendres Frères, je vous en prie et vous en prie avec larmes, me faire savoir le plus tôt possible ce que vous croirez être le plus à la gloire de Dieu, l'honneur de sa Ste Mère, et le plus utile à la chère Société de Marie, après que vous aurez examiné sérieusement le tout devant Dieu, n'ayant d'autres vues que sa seule gloire et l'honneur de sa Ste Mère. Afin que je sache à quoi m'en tenir, je ne ferai ni ne laisserai faire aucune démarche à Lyon, ni n'entrerai point au noviciat que je n'aie reçu auparavant une réponse de votre part, pour ne pas agir imprudemment ni faire des démarches auxquelles il me faille renoncer ensuite.

Je vous prie de croire à l'amitié et à l'attachement sincère dans lequel je vous embrasse tous (de tout cœur) et avec lequel j'ai l'honneur d'être votre tout dévoué frère en Christ Jésus et Marie,

J.C. Courveille

f.d. et S.p.g.l.m. + prêtre ind.

Aiguebelle, de la Maison de Notre-Dame de la Trappe, 4 juin 1826

*Je désire que ma lettre soit lue en communauté.*⁸⁰

⁸⁰ OM 1 Doc 152

En recevant cette lettre, étonnante dans sa candeur, le Père Champagnat entra dans les vues du Père Courveille. N'était-il pas après tout, propriétaire avec lui de la propriété? Il pensa lui demander de revenir au noviciat, mais le Père Terraillon, à qui Champagnat donna la lettre à lire, et qui savait le danger social et moral que représentait le pauvre Courveille, insista au contraire pour que la sincère démission du «pèlerin» à Aiguebelle soit prise au mot et que Courveille reste à la Trappe. Le lendemain, le Père Colin arriva de Belley. Le Père Champagnat le vit le premier et essaya de l'influencer et de lui faire partager sa façon de penser. Seul encore contre les deux autres, et incapable de s'expliquer clairement, le Père Terraillon tint plus fortement que jamais au point de vue qu'il avait exprimé la veille. *«Vous manquez là une belle occasion qui ne reviendra peut-être plus. Vous en serez fâchés, j'en suis sûr, M. Courveille a dans ce pays la réputation d'un saint. Si nous sommes obligés de l'écarter plus tard, comme cela pourra arriver, tout l'odieux nous retombera dessus. En profitant de cette occasion, il se sera exclu lui-même. Il passera pour un inconstant et nous serons à l'abri de tout blâme. Croyez-moi, acceptez cette démission. Vous aurez plus tard à vous en applaudir, j'en suis certain.»*⁸¹

Le Père Terraillon leur montra ensuite une lettre qu'il avait déjà écrite; elle demandait au Père Courveille de rester à Aiguebelle, puisqu'il y était si bien. La lettre l'informait aussi que sa démission était acceptée. Les Pères Terraillon et Champagnat signèrent la lettre; le père Colin n'était pas censé connaître tout cela. Le lendemain le Père Terraillon la posta à Saint-Chamond et alla ensuite à Lyon. Le vicaire général Barrou à qui le Père Terraillon confia toute l'affaire, fut très heureux d'apprendre comment les événements avaient permis de garder secret un si grand malheur et d'éviter ainsi un grand scandale. Au moins, le pensait-il. Peu à peu, cependant, la faute fut connue à l'Hermitage. (Voir Appendice A.)

Ce retrait du fondateur de la Société de Marie fut un choc violent pour les Frères. Tout semblait avoir échoué, au moins dans la branche des prêtres dans l'archidiocèse de Lyon. Le Père Terraillon, qui était vraiment venu à l'Hermitage contre sa volonté et qui avait payé dix francs par mois pour son séjour (indication des statuts), profita du grand Jubilé⁸² pour quitter discrètement l'Hermitage et s'engager comme prédicateur du Jubilé. Plus tard, en mai 1827, il était curé à Ainay, Lyon. Le Père Champagnat resta seul pour affronter une très pénible situation. Il est difficile de décrire la profondeur de sa peine en ces circonstances. Combien cette crise a dû perturber son âme

⁸¹ OM 2 Doc 750, § 11

⁸² Du 29 octobre 1826 au 29 avril 1827

quand il a découvert la scandaleuse conduite de celui qu'il avait toujours regardé, malgré tout, comme son Supérieur général et fondateur de la Société de Marie! Le public l'accusait d'être la cause du départ des Pères Courveille et Terraillon, et il ne pouvait se justifier sans révéler le scandale, ce qu'il n'a jamais eu l'intention de faire.

Loin de décourager Champagnat, cette terrible leçon le fortifia dans son projet. En mai 1827, il écrivit à Mgr de Pins: «*Le mauvais succès jusqu'ici pour les prêtres à l'Hermitage fait que je n'ose plus me présenter devant votre Grandeur pour lui faire entendre l'accent de ma douleur...*

Dieu veut cette œuvre en ces temps pervers; c'est là toujours ma ferme croyance; mais hélas! il veut peut-être d'autres hommes pour l'établir. Son saint Nom soit béni! La malheureuse affaire qui a eu lieu dans celui qui paraissait en être le chef montre clairement les plus terribles efforts que tout l'enfer ait jamais enfantés pour renverser une œuvre qu'il prévoit lui devoir tant faire de mal.»⁸³

Même sept ans plus tard, au coeur d'une crise différente, Champagnat ne pouvait donner cours à son regret au souvenir de la malheureuse démarche qu'il fit pour avoir M. Courveille à La Valla: «*Bientôt de nouveaux dangers, plus terribles que les premiers vinrent assaillir les Petits Frères de Marie. Funeste démarche que celle que je fis par le Conseil de M. le Supérieur, je veux dire quand je fus chercher M. Courveille à Épercieux! Oh jour vraiment funeste et plus que capable de renverser une œuvre que la divine Marie ne soutiendrait pas de toute la force de son bras.»⁸⁴*

Après le départ de Courveille, il fallait avant tout corriger le mal causé par ce malheureux prêtre. Les Conseillers de l'Archevêque proposèrent une retraite aux Frères. Le Compte rendu du Conseil écrit: «*5 juillet 1826: Le Père Cattet veut bien se charger de tenter de faire donner une retraite aux instituteurs primaires dans le local de l'Hermitage de St-Chamond.»⁸⁵* Cette retraite eut probablement lieu. Cependant, à part les objectifs moraux, la présence du Père Cattet, Vicaire général, permit d'aborder deux autres sujets: la situation financière de la congrégation et les problèmes de fusion des Frères de Champagnat et des Frères du Sacré Cœur, proposition des autorités diocésaines, sans doute par le Père Cattet. Ces deux sujets furent résolus à la satisfaction de Champagnat. La situation financière ne se révéla pas très catastrophique et le Père Coindre, responsable de l'autre congrégation, était totalement opposé à toute union, comme Champagnat.

⁸³ OM 1 Doc 173 § 13

⁸⁴ OM 1 Doc 286 § 2

⁸⁵ OM 1 Doc 155 24°

Document

*Commentaire sur la lettre 1042
des Lettres personnelles
du Fr. François*

Frère Eduardo GATTI

Le Fr. François a laissé, en deux épais carnets, 1673 lettres personnelles qui ont été informatisées et publiées en 1996 par les soins des FF. Cotnoir et Sester. Cet énorme corpus ne semble pas avoir été jusque là l'objet d'une étude d'ensemble approfondie. La lettre commentée ci-dessous, située à la page 40 du manuscrit original, est la 42^e. Non datée, comme la plupart des lettres du recueil, elle est probablement de l'année 1842. Nous remercions le Fr. Eduardo Gatti d'attirer l'attention sur une source trop mal connue de notre patrimoine.

[A un maître des novices]

Mon bien cher frère,

L'emploi qui vous est confié est des plus importants et je ne vous le dissimule pas, bien difficile à remplir; mais l'ayant accepté par obéissance, vous pouvez l'exercer avec confiance, parce que c'est Dieu qui vous l'a imposé par l'entremise de vos supérieurs et qu'en imposant un fardeau Dieu accorde toujours les grâces et les forces pour le porter d'une manière conforme à son dessein. Un maître des novices doit être un homme de Dieu, un homme de prière et d'oraison. Priez souvent, priez avec ferveur, demandez au bon Dieu qu'il vous remplisse de son Esprit, qu'il vous fasse connaître vos devoirs et vous donne la force de les remplir, qu'il vous donne la sagesse, la prudence, la douceur, la charité, la vigilance, la fermeté et la pa-

tience qui vous sont nécessaires pour remplir avec soin l'honorable emploi qui vous est confié. Présentez-lui amoureusement vos besoins et les besoins de ceux dont vous êtes chargé; attendez tout de Dieu, faites ce que vous savez, il vous aidera à faire ce que vous ne pouvez pas.

Commencez par gagner le cœur des novices en leur témoignant toujours de l'intérêt et du dévouement; envisagez-les comme des enfants de prédilection que la Sainte Vierge vous a confiés pour les élever à la perfection de leur état: ayez un soin tout particulier, sans craindre le travail ni la peine et afin de pourvoir à leurs besoins spirituels et corporels avec une charité attentive et prévenante. Il faut présenter la vertu sous des traits qui la rendent aimable: c'est la douceur qu'il faut toujours commencer par mettre en usage: l'on ne doit employer les remèdes violents qu'à l'extrémité et quand on ne peut mieux faire: les avertissements assaisonnés de douceur inspirent la reconnaissance pour celui qui les donnent et excitent un désir efficace de s'amender; mais la douceur seule ne suffit pas, elle doit être accompagnée d'une sage fermeté: c'est aimer le malade que de lui causer une douleur qui doit opérer sa guérison. Dieu, le meilleur des pères, emploie souvent les plus durs châtimens à l'égard de ceux qu'il aime et qu'il veut sauver: reprenez avec liberté: sollicitez, pressez, réveillez les lâches et les réfractaires; employez à leur égard reproches, menaces, corrections, toujours animés de la douleur de leurs fautes et du désir de leur avancement; agissant toujours avec cette prudence qui fait que l'on s'insinue dans le cœur, et que l'on diversifie sa conduite selon la variété des caractères et des tempéramens.

Vous devez exercer une vigilance soigneuse et continuelle, mais paisible et modérée: il faut tout voir sans avoir l'air de rien examiner: il vaut mieux prévenir les fautes que d'être obligé de les punir.

Il est à désirer que l'on se conforme aux règles, et aux usages de la maison-mère à l'égard des novices: on ne peut guère s'en écarter sans inconvenient.

N'oubliez rien pour former de bons Frères: la piété, l'humilité, la charité, l'union fraternelle, sont les vertus que vous devez recommander spécialement.

Soyez bien régulier: faites bien observer la règle, le silence surtout, et vous travaillerez avec consolation à l'œuvre de Marie.

Depuis les vacances, le noviciat de l'Hermitage s'est recruté d'une dizaine de novices, tous grands et pleins de bonne volonté: nous avons bien besoin que la Sainte Vierge nous en amène encore, car il nous reste bien peu de Frères.

Recevez l'assurance de l'affection bien cordiale avec laquelle je suis...

Réflexion sur la Lettre n° 40 du Fr. François⁸⁶

Lorsque le jeune prêtre a eu devant les yeux le petit Gabriel pour la première fois, il ne pensait sûrement pas que leurs vies auraient une si grande affinité dans la configuration du charisme de la future congrégation des Petits Frères de Marie

Agé de 10 ans à peine, Gabriel est reçu à la première communion par le jeune prêtre. C'est le printemps 1818. Un peu plus tard, en tant que fondateur de la congrégation naissante, il appellera le petit Rivat, tout comme un prêtre l'avait lui-même appelé 16 ans auparavant. Il a, en effet, continué à s'intéresser à ce petit berger de Maisonnnette qui, si tôt, s'était préparé à recevoir l'Eucharistie.

En mai, son paquet de linge à la main, et accompagné par Françoise, sa maman, ils traversent le Ban, en direction de La Valla, pour compléter la consécration que celle-ci avait faite aux pieds de la Vierge de Valfleury.

C'est ainsi que Marie remet à Marcellin Champagnat une des perles les plus précieuses dont celui-ci disposera pour commencer son jeune projet. Ensuite, comme Jésus adolescent, Gabriel plonge dans un anonymat fécond au sein de la vie commune avec les autres disciples de Marcellin. Le plus proche de lui en âge n'a que 14 ans. Quelle tâche de formation mènera à bien ce prêtre avec une petite communauté qu'il lancera bientôt vers l'apostolat?⁸⁷

Avant 1822, les frères s'occupent de quatre écoles et assurent la catéchèse au Bessat. Gabriel a déjà fait la classe à La Valla; plus tard, il sera cuisinier à Marlhes. Le garçon honorera toujours sa maman, à qui il doit le grand bonheur de la vocation, en prenant le nom religieux de François (1819).⁸⁸

⁸⁶ Lettres personnelles présentées par F. Paul Sester, t. 1, n° 1042

⁸⁷ «Mon frère fut le second et moi le troisième, Couturier ou frère Antoine le quatrième, le frère Barthélemy et le cher frère François. Nous fûmes pendant quelques temps au nombre de six.» (Fr. LAURENT, OM 756).

⁸⁸ Actes du procès, 1910, p. 13

L'expérience de refondation de 1822⁸⁹ fait réfléchir Marcellin au sujet d'une formation plus solide, d'un accompagnateur pour la formation de ses novices; il entreprend de préparer le jeune François à assumer tôt des tâches de formateur; c'est ainsi qu'en 1826, au milieu des difficultés de la congrégation, François fait ses vœux perpétuels et reçoit comme mission la formation des novices; comme dit Guy Chastel, le fondateur ne permettra pas qu'il travaille hors de l'Hermitage.

Là-dessus, nous ne pouvons qu'émettre des suppositions quant à la manière dont Marcellin Champagnat formait ses frères et, en l'occurrence, le jeune François. Nous pouvons aussi souligner l'aspect «charismatique»: qu'est-ce qui attirait si fortement les jeunes qui frappaient aux portes de la jeune congrégation?

Le beau témoignage du frère Laurent nous en donne une idée:

«Comme le plus tendre des pères, il avait grand soin de nous. Il nous aimait véritablement en Dieu; il faisait passer en nous le feu divin dont il était rempli, de telle sorte que les peines et les travaux et toutes les misères de la vie auraient été incapables de nous ébranler. Le bon Père Champagnat était d'un caractère gai et doux, mais ferme... Il a eu beaucoup à souffrir de certains esprits bizarres qui étaient très difficiles à conduire. Ils étaient sûrs, néanmoins, d'avoir une bonne part à ses prières, mais si, après avoir épuisé tous les moyens pour les gagner à Dieu, ils ne voulaient pas se corriger, oh, alors, il fallait passer la porte.»⁹⁰

Le Patrimoine mariste nous a laissé une de ces perles qui est restée cachée et qui maintenant peut nous rapprocher davantage de notre fondateur par l'intermédiaire de son disciple principal. Il s'agit de la lettre n° 40 du frère François. Nous ne savons pas qui en est le destinataire, bien qu'en 1842 les noviciats soient peu nombreux.⁹¹

Loin de se limiter à donner des instructions à un maître des novices, cette lettre est un des plus beaux miroirs où nous pouvons voir comment le charisme du Fondateur se transmet de manière concrète parmi ses disciples et parvient jusqu'à nous, nous montrant sa spiritualité, son amour inconditionnel, son abord humain, sa force charismatique toujours centrée sur le Christ à travers les yeux maternels de Marie.

⁸⁹ Fr. Eduardo Gatti "1822", N° 18-19, revue "Maristas Río de la Plata", 1997.

⁹⁰ Frère Laurent, OM 756

⁹¹ Nous savons que l'union avec les Frères de Saint-Paul-Trois-Châteaux s'est déjà réalisée, et que Mazelier souhaite charger du noviciat un frère de l'Hermitage. En avril de cette année, frère Jean-Marie est envoyé comme directeur du noviciat de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Avit, n° 49-50.

Mon bien cher frère,

L'emploi qui vous est confié est des plus important et je ne vous le dissimule pas, bien difficile à remplir, mais l'ayant accepté par obéissance, vous pouvez l'exercer avec confiance, parce que c'est Dieu qui vous l'a imposé par l'entremise de vos supérieurs et qu'en imposant un fardeau Dieu accorde toujours les grâces et les forces pour le porter d'une manière conforme à son dessein.

Que de fois, pour l'encourager dans sa tâche à l'Hermitage, Marcellin n'aura-t-il pas répété à frère François ce qu'il lui avait dit dans son lit de mort: *«Pauvre Frère, je vous plains: car le gouvernement de l'Institut est un lourd fardeau; mais l'esprit de zèle, l'esprit de prière et la confiance en Dieu vous aideront à le porter. Souvenez-vous qu'on ne peut être utile aux autres et procurer le salut des âmes qu'en se sacrifiant... Ne l'oubliez pas, vous avez la Sainte Vierge, qui est la ressource de la maison; sa protection ne vous manquera jamais.»*⁹²

Le Fondateur, conscient de l'importance de bien former les Petits Frères, a pensé au jeune François pour mener à bien cette tâche aussi délicate.

Celui-ci témoigne de la même disponibilité que Marcellin face à l'action de la Providence divine: si Dieu le veut, il nous donnera les moyens. La médiation du supérieur, qui a tant marqué la conduite du Père Champagnat, est maintenant proposée au nouveau maître des novices.

François a éprouvé des difficultés durant ses longues années à l'Hermitage. Malgré sa petite santé, il a dû affronter les esprits «bizarres» de ses novices, tout comme son maître, en harmonisant souvent patience et exigence. Ce dosage n'est possible qu'avec un grand esprit de foi.

Pour François, Dieu n'est pas quelqu'un qui nous inspire mais qui s'absente au moment de mettre les mains à l'ouvrage.⁹³ Il s'unit à la mission dont il nous charge, à notre tâche apostolique. Nous sommes médiateurs parmi nos frères devant un Dieu qui accompagne et reste actif au sein de notre agir quotidien.

Ce sens profond de l'obéissance, qui nous paraît si démesuré de nos jours, est d'importance vitale dans la spiritualité du Fondateur; en effet, cela nous donne la certitude non seulement d'accomplir la volonté de Dieu, mais aussi de ne pas être un empêchement pour que celle-ci s'accomplisse.⁹⁴

⁹² Vie 1989, p. 248

⁹³ Circulaire "Spiritualité Apostolique Mariste", p. 457

⁹⁴ Testament Spirituel, § 4

Même si une nouvelle façon de voir les choses nous porte aujourd'hui à discerner, au travers de la médiation, dans quelle mesure la coresponsabilité et la subsidiarité favorisent une recherche fraternelle de ce que Dieu veut de nous,⁹⁵ le fait que Dieu agit en nous et avec nous comme un moyen efficace d'atteindre les hommes, reste d'actualité, c'est indéniable; il est aussi certain que cela nous engage personnellement et communautairement en tant que consacrés.

François transmet son expérience de l'action de la Providence par le biais des supérieurs; il l'a appris de Marcellin, qui a eu à discerner ce que Dieu lui demandait en tenant compte tant de l'obéissance qu'il devait à ses supérieurs que de sa propre perception des choses comme fondateur. François sait qu'on ne peut pas donner ce que l'on n'a pas.

«Un maître des novices doit être un homme de Dieu, un homme de prière et d'oraison.»

Quand on voit comment le Père Champagnat agissait, comment il a donné sa vie au bout de vingt-trois ans seulement de travail infatigable, et qu'à la fin de ses jours il gardait une union à Dieu si profonde et si intime, nous sommes obligés d'accepter qu'il a vécu une profonde relation mystique avec Jésus Christ, fondée sur la prière et la méditation généreuse. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous référer à la correspondance de direction spirituelle du Fondateur, par laquelle il encourageait les frères qui, souvent, partaient dans les écoles ayant à peine terminé leur formation de base, mais nous pouvons l'entrevoir à travers ces documents de notre patrimoine.

François insiste auprès de ce maître des novices sur une formule qui reste valable aujourd'hui, malgré notre activisme, et qui peut nous aider à comprendre de nouvelles formes de vivre la vie religieuse où la réponse personnelle, mûre, sûre, actuelle, reste voilée par un temps de transition vers une nouvelle expression de la spiritualité. Celle-ci devra venir des nouvelles générations, au sein desquelles doit se trouver nécessairement cette formule de prière et de méditation dans un cadre plus personnel, plus ancré dans l'expérience, où une nouvelle vie communautaire puisse être perçue, non pas comme une structure de soutien, mais comme un besoin de partager la mission commune face à un individualisme autosuffisant.

⁹⁵ Doc. XX^e Chapitre général, 38

«Priez souvent, priez avec ferveur, demandez au bon Dieu qu'il vous remplisse de son Esprit, qu'il vous fasse connaître vos devoirs et vous donne la force de les remplir, qu'il vous donne la sagesse, la prudence, la douceur, la charité, la vigilance, la fermeté et la patience qui vous sont nécessaires pour remplir avec soin l'honorable emploi qui vous est confié. Présentez-lui amoureusement vos besoins et les besoins de ceux dont vous êtes chargé; attendez tout de Dieu, faites ce que vous savez, il vous aidera à faire ce que vous ne pouvez pas.»

C'est bien l'expérience du jeune François, responsable des novices de l'Hermitage: la prière confiante à un Dieu qui pourvoit à nos besoins.

Âgé de dix-neuf ans à peine, il reçoit la mission d'accompagner les novices dans leur formation. Le bon Père l'avait préparé à cette tâche pendant les dernières années. François la remplira durant les douze prochaines années. Que peut savoir ce jeune, si ce n'est l'expérience vécue auprès du Fondateur? Les sept dons qu'il énumère, François s'est exercé à les acquérir auprès de ce prêtre qui a grandi en sainteté jusqu'à devenir maître dans la contemplation et dans l'action. François a grandi en **douceur** et en **patience**, qui attiraient tellement ceux qui approchaient le Père Champagnat. **Prudence** et **fermeté** pour prévoir et rendre toujours visibles les valeurs du charisme de fondation. À l'instar de Salomon, demander la **sagesse** pour connaître où souffle l'Esprit et quelle est la volonté de Dieu. **Charité** et **vigilance** non seulement pour prévenir, mais pour se faire proche dans la difficulté.

Tout attendre de Dieu, faire tout ce qui est en notre pouvoir et, comme Marcellin, savoir que Dieu est le premier intéressé.⁹⁶

Ce paragraphe montre une grande véhémence et une intensité croissante, un amour qui dépasse le simple conseil professionnel. François ressent une profonde affection pour le frère à qui il écrit; il sait que la tâche de celui-ci est vitale, tant pour l'accompagnateur que pour ceux qui commencent leur cheminement à la suite du Christ.⁹⁷

«Commencez par gagner le coeur des novices en leur témoignant toujours de l'intérêt et du dévouement; envisagez-les comme des enfants de prédilection que la Sainte Vierge vous a confiés pour les élever à la per-

⁹⁶ Fr. Paul Sester, "Lettres" 20

⁹⁷ Vie du Fondateur

fection de leur état: ayez un soin tout particulier, sans craindre le travail ni la peine et afin de pourvoir à leurs besoins spirituels et corporels avec une charité attentive et prévenante.»

Conscient de ses nombreuses limites au moment d'entreprendre la formation de ses frères, Marcellin s'y adonne toujours avec force et vigueur.

Force et vigueur, marquées par un esprit de dépassement, de travail et de générosité, comme les paysans qui doivent arracher leur nourriture à la terre. La fabrication des clous, le jardin potager communautaire, l'alimentation frugale, les vêtements rustiques, la mortification héroïque, l'horaire, le rocher, la neige, les longs voyages à pied, l'attention portée aux choses les plus simples... voilà des aspects concrets de la formation de nos premiers frères.

Force et vigueur, qui n'étaient pas marquées par une souffrance vide de sens, le Fondateur étant aussi un père aimant. Le sens de l'humour, la vie de famille, la prière, le fait de deviner les besoins de l'autre, de posséder peu de choses mais de les partager avec amour, le souci de celui qui est malade ou qui souffre avec tristesse, la prière vraie, la présence de Dieu, Marie Ressource Ordinaire, la salutation dans ses lettres, la direction spirituelle, les visites aux communautés, la neige, les voyages, les dangers, le petit cadeau simple et touchant... Ce sont des expressions de cette charité attentionnée et prévoyante que Marcellin a inculquée aux premiers frères. François, qui l'a certainement vécue, la transmet à son tour à son disciple.

Aujourd'hui, la vie religieuse demeure une force prophétique pour les nouvelles générations à la recherche d'un sens à leur vie. Ils sont nombreux, ceux qui choisissent une vie exigeante et solidaire jusqu'à l'héroïsme, affrontant la tentation de la médiocrité, de l'engagement à court terme, de l'option radicale face à un avenir incertain, et dépassant la crainte d'un engagement définitif...

La proposition de Marcellin est toujours valable. C'est un appel à cheminer selon son charisme, qui se transmet par l'expérience communautaire, avec les nouveaux apports des générations qui s'approchent de lui. Une formation qui privilégie la personne, mais qui doit montrer des chemins d'exigence.⁹⁸ François l'a compris; il encourage son disciple à faire de même.

Il faut présenter la vertu sous des traits qui la rendent aimable; la douceur est toujours nécessaire pour encourager les autres à la mettre en pratique. On ne doit jamais employer des méthodes violentes si ce n'est dans des cas ex-

⁹⁸ Orientations sur la formation dans les instituts religieux, 26-28

trêmes, quand on ne peut faire autrement; les avertissements agrémentés de douceur inspirent la reconnaissance envers celui qui les donne et excitent un désir efficace de s'amender; mais la douceur seule ne suffit pas, elle doit être accompagnée d'une certaine fermeté; c'est comme aimer un malade: on n'hésite pas à lui administrer un remède qui va lui causer de la douleur car, ce faisant, on sait qu'il va guérir.

Imaginons le Fondateur au milieu de ses novices... Moments de joie et de repos après le dur labeur... Ces jeunes entendent fréquemment des expressions de Saint François de Sales, le saint de la douceur qui a tant marqué la spiritualité de la vie religieuse de l'époque. Son influence dans la première règle de la communauté de l'Hermitage est certaine, spécialement sa prière à la Vierge.⁹⁹ Nous pouvons entrevoir l'action pastorale de Marcellin comme vicaire, fondateur, formateur de nos premiers frères, tâche où a dû s'insinuer souvent la pression causée par le jansénisme dans l'Église de cette époque. Rappelons-nous la crainte du petit groupe de frères découragés par la pression rigoriste de Courveille. François, nous le savons, était parmi eux¹⁰⁰; rappelons-nous la joie immense avec laquelle ils ont accueilli le Père Champagnat dans la salle de communauté, après sa convalescence.

Qu'ils étaient grands, l'amour et le dévouement du Fondateur pour chaque frère! Mais nous savons aussi qu'il a dû en renvoyer quelques-uns, toutes les possibilités ayant été épuisées.¹⁰¹

Le dilemme de la formation initiale, qui préoccupe tant beaucoup de nos provinces, peut s'expliquer en partie par le fait que les postulants ayant un processus avancé de croissance personnelle sont de plus en plus nombreux, ce qui comporte l'avantage d'un choix bien mûri, mais aussi un difficile processus de restructuration personnelle¹⁰² en vue de leur option fondamentale pour le Christ. Dans cette même ligne, la formation intégrale ne s'en trouve pas limitée, elle devient source de croissance dans le charisme et permet une meilleure connaissance du choix effectué.¹⁰³

Comme à l'époque de frère François, un grand nombre de nos aspirants proviennent de milieux familiaux et socioculturels marqués par d'importants manques dans le domaine religieux, contrairement à ce qu'avait vécu le petit Rivat depuis son enfance. La tâche n'est pas facile, et souvent elle peut semer

⁹⁹ Causerie de Fr. G. Michel, Pilar 1994, p.95

¹⁰⁰ Actes du Procès 1910, p.15

¹⁰¹ AA, 43 OM IV, 294-295

¹⁰² Rulla "Anthropologie de la vocation chrétienne", p.241-243

¹⁰³ Guide de la Formation, 22-23

le doute dans l'esprit du formateur lui-même. Le grand nombre de défections à l'époque du fondateur en témoigne.¹⁰⁴

Aussi disons-nous que ce dosage de patience et d'exigence dans la formation demande un équilibre, soutenu par un grand esprit de foi.

«Dieu, le meilleur des pères, emploie souvent les plus durs châtiments à l'égard de ceux qu'il aime et qu'il veut sauver: reprenez avec liberté: sollicitez, pressez, réveillez les lâches et les réfractaires; employez à leur égard reproches, menaces, corrections, toujours animés de la douleur de leurs fautes et du désir de leur avancement; agissant toujours avec cette prudence qui fait que l'on s'insinue dans le coeur, et que l'on diversifie sa conduite selon la variété des caractères et des tempéraments.

Vous devez exercer une vigilance soigneuse et continue, mais paisible et modérée: il faut tout voir sans avoir l'air de rien examiner: il vaut mieux prévenir les fautes que d'être obligé de les punir.»

François ne pouvait échapper à la conception si répandue en son temps d'un Dieu qui punit; nous-mêmes n'avons pas échappé par le passé à une telle conception. Cette idée est absente des lettres du Fondateur, mais elle revient assez souvent dans les sermons du vicaire de La Valla comme dans ceux de son condisciple d'Ars. Marcellin a certainement ressenti la présence d'un Dieu-Providence, Père aimant et miséricordieux, toujours disposé à recommencer une nouvelle alliance personnelle, ce qui lui a permis de cheminer avec plus d'aisance.¹⁰⁵ Quel dévouement, quel respect pour chacun des postulants que le Seigneur lui envoie! Il suffit d'imaginer ces premiers disciples que frère Laurent décrit avec tant de réalisme.¹⁰⁶ Venant des villages de la campagne, beaucoup parmi eux ont dû partir de zéro. D'autres, les plus difficiles, lui donneront du fil à retordre. Il n'est pas étonnant que l'obéissance et la fonction de Directeur soient parmi les thèmes sur lesquels la Règle de 1837 insiste le plus. Malgré la rigidité marquée par les règles, le Père Chamagnat a su entourer ses frères de nombreux témoignages d'affection, d'attention dans les difficultés et les épreuves de santé, de compassion, de souplesse d'esprit et d'une joie saine et sainte. Il a transmis cela à ses frères en employant la pédagogie des «petites vertus». François a su se nourrir de cette attitude «charismatique», en lui donnant une vision d'ensemble où, sans négliger ce qui est im-

¹⁰⁴ 92 frères avaient quitté l'Institut, 49 étaient partis pour le ciel. Il y en avait 280 au moment de la mort du Fondateur. AA p. 214

¹⁰⁵ Fr. Paul Sester Lettres, 006

¹⁰⁶ OM 756

portant dans la formation, il a façonné des hommes libres ayant un fort esprit de famille.¹⁰⁷

«Il est à désirer que l'on se conforme aux règles, et aux usages de la maison-mère à l'égard des novices: on ne peut guère s'en écarter sans inconvenient.

N'oubliez rien pour former de bons Frères: la piété, l'humilité, la charité, l'union fraternelle, sont les vertus que vous devez recommander spécialement.

Soyez bien régulier: faites bien observer la règle, le silence surtout, et vous travaillerez avec consolation à l'oeuvre de Marie.»

Après le Chapitre général de 1854, sont composées les Constitutions et les Règles de Gouvernement.¹⁰⁸ Le chapitre quatrième, sur les charges dans l'Institut, consacre quelques trente-sept pages au Maître des novices, spécialement aux qualités et aux vertus qu'il doit posséder, ainsi qu'à celles qu'il doit inculquer à ses novices. Nous pouvons dire que l'esprit dont témoigne cette lettre est conservé dans les deux ouvrages cités. L'importance de maintenir l'unité et l'esprit de famille transparait non seulement dans les aspects doctrinaux mais aussi dans le sens que prend ici l'expression «La Maison Mère»: l'Hermitage n'est pas seulement la première maison où réside l'autorité, mais le lieu où est engendré l'esprit de la fondation, le lieu préféré des Frères de Marcellin¹⁰⁹, le berceau, le rocher, la rivière, lieu où se fortifier spirituellement¹¹⁰ et dernier repos auprès du père et fondateur. François y a vécu pratiquement ses vingt-cinq dernières années; il a vu la projection de cette œuvre qu'il doit poursuivre dorénavant sans le soutien de son maître. «Ne perdons pas – veut-il dire – ce grand don du charisme, n'oublions pas notre Fondateur, ne perdons pas le charisme de fondation.» Grâce à chaque nouvelle branche, l'arbre croît et devient plus touffu, mais les branches s'éloignent des racines qui les nourrissent; comme pour les sarments, elles doivent rester vigoureuses et fécondes, fortement unies au tronc et aux racines qui leur fournissent la sève vitale ainsi que leur héritage génétique. Face aux nouvelles présences et aux sollicitations permanentes de l'individualisme, nous ne devons pas céder à la tentation facile de nous laisser assimiler par le «village global», mais nous consacrer à la dure tâche de conserver fermement nos

¹⁰⁷ Causerie de Fr. Michel, Pilar 1994, pp. 287-297

¹⁰⁸ Édition de 1889, pp. 143 - 180

¹⁰⁹ Frère. Euthyme, SUMM 317

¹¹⁰ Fr. Paul Sester, «Lettres» 62, 24-08-1835

valeurs d'identité, autant les valeurs humaines et culturelles que les valeurs chrétiennes, celles des vœux et celles qui se rapportent au charisme de fondation. François ne demande pas de tenir à un ensemble de règles, mais à une manière de vivre la spiritualité, fortement marquée par l'expérience du charisme de fondation. Nous connaissons l'importance qu'il accordera au fait de conserver vivante la présence de Marcellin au milieu de ses frères, tâche à laquelle il se consacrera durant les dix-huit prochaines années.

Quels sont, pour François, les éléments importants du charisme? La piété, l'humilité, la charité, l'union fraternelle. Ce sont des piliers sur lesquels le Fondateur a aussi insisté pour la formation de ses frères. Piété envisagée comme une attitude de vie centrée sur le Christ, Marie étant la Ressource Ordinaire; présence de Dieu-Providance dans les événements de la vie de tous les jours.¹¹¹ Le Fondateur estimait cette vertu fondamentale pour les postulants¹¹² et indispensable pour la vie religieuse; quant à la constance, il ne s'agit pas d'une vertu éloignée de la réalité et de l'action, au contraire, elle renforce et enrichit toute activité apostolique.¹¹³

Que de bonheur est exprimé dans l'affirmation: « Tout est l'œuvre de Marie. »!

L'humilité doit être envisagée comme expression normale du service, empreinte d'attention aux besoins de l'autre. Notre fondation s'est réalisée dans cet esprit: «pour les enfants pauvres des campagnes», «les Petits Frères de Marie». L'orgueil était le premier défaut à combattre chez les postulants, selon le frère Jean-Baptiste.¹¹⁴

La charité est intimement unie à la vie fraternelle. Marcellin a travaillé sans cesse à la formation de ses frères; c'était une de ses plus grandes préoccupations au moment de mourir. Ce point constitue la partie principale de son Testament Spirituel.¹¹⁵ Lui-même, depuis les débuts de la fondation, choisit de participer à la vie de ses frères d'une manière concrète;¹¹⁶ il a toujours estimé la vie fraternelle comme un élément fondamental dans une communauté: penser aux frères qui la composent et veiller à obtenir un cadre sûr pour que la fraternité, le travail et la prière soient assurés.¹¹⁷

Aujourd'hui plus que jamais, nous nous sentons appelés à cette expérience de simplicité, charité et vie fraternelle. Nous sommes conscients que nous devons partager notre charisme avec les laïcs; ce serait dommage que

¹¹¹ Constitutions, 3 et 7

¹¹² Frère Bassus, SUMM 99; Frère Camille, SUMM92; Frère Raphaël, SUMM 349.

¹¹³ Vie 1989, p. 106-107; Causerie de Fr. G. Michel, Pilat 1994, p. 268.

¹¹⁴ Vie 1989, p. 106ss.

¹¹⁵ Testament Spirituel, 4 et 5

¹¹⁶ Vie 1989, p. 77

¹¹⁷ Fr. Paul Sester, "Lettres" 5, 63, 168, 215, 266

nous le fassions par nécessité et non pas par souci de croissance. Nous pouvons nous demander: comment grandir alors que nous sommes de moins en moins nombreux? Marcellin, qui est saint, nous appelle à cette expérience que l'Église entière vit aujourd'hui, avec une ouverture nouvelle à la présence plurielle dans la proclamation du Royaume. Le charisme est offert à quiconque voudra s'en saisir; le vivre n'est pas affaire de sympathie, nécessité ou convenance pour des raisons de travail ou de relation, mais bien une expérience en lien avec la vocation, avec un appel à vivre une spiritualité engagée et en croissance. Aujourd'hui, nous pouvons ressentir que nous sommes moins nombreux et agir par nécessité ou par regret, mais chaque laïc qui s'approche du charisme mariste doit lui aussi répondre à un appel en lien avec la vocation, appel qui ne l'empêche nullement de rester fidèle à son projet de vie; cet appel entraînera certainement un engagement spécial envers le Christ et le Royaume.

Nous ne pouvons pas nous approprier le charisme mariste moyennant une démarche purement intellectuelle, mais à travers les relations, l'expérience, la communauté; nous le recevons donc d'autres personnes qui le vivent et qui, à leur tour, l'ont découvert grâce à d'autres. Dieu, qui est communauté, choisit un peuple pour cheminer avec lui et le faire participer à son plan de salut.¹¹⁸ Jésus-Christ, Verbe de Dieu fait homme, nous révèle le Père; il conforme une communauté de disciples, reste au milieu d'eux et répand cette présence dans l'Église.¹¹⁹ Marcellin forme aussi une communauté de frères et choisit de vivre au milieu d'eux l'expérience de fondation de l'Institut.¹²⁰ C'est cette expérience vécue par François à l'Hermitage que celui-ci veut conserver dans la nouvelle communauté qu'il dirigera comme Maître des novices.

L'Hermitage est un lieu de silence et de paix.¹²¹ Dans le profond vallon où Marcellin a bâti la Maison Mère, on entend le chant des oiseaux, la rumeur du vent parmi les chênes et les arbustes, et l'eau du Gier qui file rapidement sur son lit caillouteux. Comme Jésus, Marcellin et François ont joui d'une ambiance favorable à la méditation et à l'élévation de l'âme vers Dieu.¹²² François insiste non seulement sur le silence matériel, mais sur le silence intérieur, porteur d'une profonde fécondité spirituelle et nécessaire pour rencontrer Dieu. Silence de moins en moins accessible dans ce monde médiatisé qui est le nôtre, où la force de la spiritualité réside dans le fait

¹¹⁸ Ex 19

¹¹⁹ Mt. 28, 18-20

¹²⁰ Vie 1989 chap. VII

¹²¹ Fr. Paul Sester, "Lettres" 62, 6-13

¹²² Mc. 6, 31

de créer un espace de silence et de repos pour que Dieu habite en nous: voilà qui est d'une importance capitale pour notre identité de consacrés¹²³ et de maristes.

«Depuis les vacances le noviciat de l'Hermitage s'est recruté d'une dizaine de novices, tous grands et pleins de bonne volonté: nous avons bien besoin que la Sainte Vierge nous en amène encore car il nous reste bien peu de Frères.

Recevez l'assurance de l'affection bien cordiale avec laquelle je suis...»

Cette lettre est, probablement, postérieure à la Toussaint, fête qui marquait le début d'une nouvelle année scolaire, après la retraite annuelle et la nomination des frères dans leurs nouveaux postes. La présence de candidats d'un certain âge produit chez François une satisfaction spéciale du fait de pouvoir travailler avec des personnes accomplies étant peut-être déjà exemptées du service militaire. L'accent est mis sur la bonne volonté comme gage sûr par rapport à la vocation. Le terme «grands» pourrait se référer à ceux qui ont plus de 21 ans¹²⁴, peut-être parce que ceux qui entraient après avoir dépassé cet âge étaient peu nombreux. Confiance en Marie: c'est elle qui bâtit sans cesse la communauté; c'est elle qui pourvoit aux besoins de l'œuvre, qui enrichit, secourt, intercède auprès de son Fils. François a appris la leçon reçue de son maître qui, en 1822, avait lui-même appris par expérience que l'action et la volonté humaines ne suffisent pas pour que l'œuvre de Dieu s'accomplisse. Il est important de savoir accompagner l'action divine et de nous savoir d'humbles serviteurs, en pensant à l'expression du psaume 126: «Nisi Dominus ædificaverit domum...»

Je crois que, dans cette lettre, François ne prétend pas donner une leçon d'expérience; il veut maintenir les traits du charisme en s'efforçant de conserver ce qu'il juge nécessaire pour la formation. Il n'insiste pas sur des aspects intellectuels, pas plus que sur des concepts théologiques; il met l'accent sur des aspects humains et sur une spiritualité forte. On ressent la présence de Marcellin au fur et à mesure qu'on avance dans la lecture et la méditation de cette lettre. C'est un appel à rester fidèles au charisme de fondation, qui doit se forger spécialement durant le noviciat et qui doit s'enrichir en per-

¹²³ Anselm Grüm, «Comment être en harmonie avec soi-même» (Le chemin mystique)

¹²⁴ 1838: sur 61 entrants: 19 ont 15 ans ou moins; 28 de 16 à 20 ans et 14 de 21 ans ou plus.

1839: sur 67 entrants: 14, 29 et 24 respectivement.

1840: sur 29 entrants: 17 ont moins de 21 ans (CEPAM) (avec la date de naissance et d'entrée).

manence au sein de la vie communautaire. Celle-ci est appelée aujourd'hui à une projection beaucoup plus large et participative, spécialement pour les collaborateurs de nos différentes œuvres. Beaucoup d'entre eux sont appelés à vivre la spiritualité de saint Marcellin suite à un appel spécial; il s'agit d'une démarche spirituelle qui les pousse à s'engager de plus en plus, non pas envers l'Institution mais vis-à-vis du charisme mariste. François le sait; il sait que, au moment où la congrégation se développe, un certain éloignement propre à toute inculturation est inévitable; cet aspect peut devenir un enrichissement dans la mesure où l'on ne perd pas le contact avec la source qui en est à l'origine. Les nouveaux noviciats auront à relever ce défi; nous pourrions presque dire que nous sommes devant le premier «Guide de la Formation» de l'Institut.¹²⁵

La lecture reposée de cette lettre nous aide à entrer en contact avec les éléments essentiels de la formation transmis par Marcellin. Les jeunes qui rejoignaient l'œuvre des Petits Frères de Marie étaient saisis par l'esprit de famille, les relations chaleureuses et fraternelles, la piété, le travail manuel, la règle de vie, la présence maternelle de Marie et l'esprit paternel de ce saint prêtre; tout cela était d'un grand poids pour eux au moment d'affronter les difficultés inhérentes à leur option fondamentale pour le Christ.

¹²⁵ Frère Laurent, OM 756.

Finito di stampare febbraio 2008
presso la CSC Grafica - Guidonia (Roma)